

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 035-213500663-20260302-DEL22\_2026-DE

# Projet d'établissement de la Médiathèque municipale de Chartres-de-Bretagne

Projet culturel, scientifique, éducatif et social

Février 2026

CHARTRES  
DE BRETAGNE  
PÔLE  
SUD



## → **Partie 1**

Etat des lieux, synthèses enjeux • 3

## → **Partie 2**

Orientations de politique culturelle • 112

## → **Partie 3**

Plan stratégique de développement • 116

# Partie 1

## Etat des lieux, synthèses et enjeux

## La commune et son territoire – p.10

### Un territoire suburbain et métropolitain : une dynamique démographique en mutation – p.10

- Le territoire métropolitain : une densité de population contrastée - p.11
- Evolutions de la population chartraine
  - La structuration de la population chartraine
    - Les âges
    - Les catégories socioprofessionnelles
    - Les ménages
    - Une population mixte
  - Des populations immigrées et de nationalités étrangères en augmentation
  - De nouveaux arrivants
- Une population active avec des situations précaires et fragiles - p.17
  - Des situations de précarité économique qui se multiplient suite à la crise de la Covid
  - Des freins périphériques à l'emploi qui se diversifient
- L'habitat : s'adapter aux dynamiques sociodémographiques en cours et à venir – p.18

### Synthèse - p.20

### Contexte géographique et cadre de vie – p.21

- Mobilités sur le territoire – p.21
  - Transports en commun
  - Mobilité douce
    - A vélo
    - A pied
  - Covoiturage
  - Dispositifs métropolitains
  - Les déplacements des habitants
- Spécificités du territoire : entre patrimoine naturel et industriel - p.22
  - L'histoire
    - Chartres-de-Bretagne, terre de potiers
    - L'arrivée de l'industrie automobile
  - Le patrimoine naturel et bâti
    - Le Parc de loisirs
    - Le Site de Lormandière
    - Fermes, chapelles, manoirs...
- Le dynamisme économique local - p.24
  - La présence industrielle
    - Schneider Electric – SETBT
    - Citroën - PSA – Stellantis
  - Renouveau urbanistique du centre-ville
- Services à la population - p.25
  - Services aux familles
    - La petite enfance
    - L'enfance
    - La jeunesse
  - Des structures locales et intercommunales pour une offre de services diversifiée
    - Les structures locales
    - Les structures intercommunales et départementales
  - Les dynamiques citoyennes et associatives
    - Le dynamisme associatif : 1/4 d'acteurs culturels
    - La participation locale des habitants : entre bénévolat et vie citoyenne
    - Lutter contre l'isolement social

### Synthèse - p.31

### Enjeux - p.33

## La Médiathèque, un équipement de proximité au sein d'un paysage culturel pluriel – p.34

### Un territoire à l'ambition culturelle affirmée – p.34

- Les acteurs institutionnels locaux - p.34
  - Livre et lecture en Bretagne
  - La Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
    - Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine (MDIV)
    - Une Convention lecture publique
  - Le territoire métropolitain : les compétences en matière culturelle
- Culture et lecture publique à Chartres-de-Bretagne : une histoire de longue date – p.35

### La culture à Chartres-de-Bretagne aujourd'hui – p.39

- Le projet culturel municipal – p.39
- Les équipements municipaux – p.39
  - Centre culturel Pôle Sud – 1 rue de la Conterie
  - Le Bâtiment B et le Studio 131
  - La Grand'Voile
  - Une scène mobile
- Les acteurs et structures culturels locaux (hors lecture publique) – p.40

### La Médiathèque aujourd'hui – p.41

- Un bassin de vie dynamique en matière de lecture publique - p.41
- Une structure de proximité - p.41
- Le bâtiment du centre culturel Pôle Sud et de la Médiathèque - p.41
  - Un bâtiment ambitieux en partie vieillissant
  - La signalétique
  - L'accessibilité
- Les espaces intérieurs de la Médiathèque - p.43

### Synthèses - p.44

Une Médiathèque au cœur d'un territoire dynamiquement culturellement  
Un bâtiment de proximité en régie directe

### Enjeux - p.46

## Les publics et les relations aux publics à la Médiathèque – p.47

### Les usagers de la Médiathèque – p.47

- Les inscriptions et emprunts de 2018 à 2023 : entre crise sanitaire et gratuité – p.47
- Des usagers de proximité - p.49
- Représentativité de la population chartraine à la Médiathèque : quelques disparités - p.49
- L'âge des usagers de la Médiathèque - p.50
- Répartition par genre des usagers – p.51
- Les catégories socioprofessionnelles des usagers – p.52

### Synthèse - p.53

### Accueils et services proposés – p.54

- Des horaires d'ouverture répondant globalement aux attentes - p.54
- L'accueil des publics au sein de la Médiathèque p.54
  - L'organisation et les espaces dédiés à l'accueil
  - La sensibilisation des bibliothécaires à la notion d'accueil
- Les services complémentaires à l'accueil humain - p.56
  - Borne de prêt-retour automatique
  - Boîte de retour

### Publics empêchés et accessibilité - p.56

Un bâtiment accessible mais des aménagements et des services à améliorer - p.56

### Synthèse - p.58

### Enjeux - p.59

## Une collection variée à moderniser et à mieux valoriser – p.60

### Un fonds généraliste avec des spécificités – p.60

- Un fonds généraliste – p.60
- Des fonds spécifiques – p.60
- Des moyens budgétaires adaptés – p.61

### Une politique documentaire à formaliser – p.62

- Méthodologie d'acquisition actuelle - p.62
- Répartition des acquisitions - p.62
- Répartition des secteurs d'acquisition au sein de l'équipe p.63
- Rythme d'acquisition et fournisseurs - p.63
- Mise à disposition des acquisitions au public - p.64
  - Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB)
  - Catalogage et mise à disposition des fonds au public
- Le désherbage des fonds - p.64
  - Organisation d'une braderie
  - Les dons

### Synthèse - p.65

## Etat actuel des fonds et appropriation par le public – p.66

- Les notions utiles à l'analyse - p.66
  - L'âge théorique
  - Taux de rotation
  - Attractivité d'un fonds en médiathèque municipale
- Analyse croisée des fonds : entre vieillissement et besoin d'attractivité - p.66

## Une visibilité et une valorisation des fonds à poursuivre – p.68

- Organisation et visibilité des fonds - p.69
- Valorisation des fonds - p.69

## Synthèse - p.70

## Enjeux - p.71

# Le numérique : une offre à renforcer, entre visibilité et optimisation matérielle – p.72

## Du lancement à la disparition d'un espace multimédia – p.72

## L'offre numérique aujourd'hui : entre offre en ligne et accompagnement – p.72

- Une offre numérique en ligne : le site des Médiathèques de Rennes Métropole, les M. – p.72
- Des moyens matériels existants mais vieillissants - p.73
- Des actions culturelles dédiées à la découverte de la création numérique - p.74
- L'expérimentation du LAB - p.74
- L'accompagnement des conseillers numériques France services de Rennes Métropole - p.74
- Le référent numérique : entre interconnaissance et référencement des acteurs - p. 75

## Synthèse - p.77

## Enjeux - p.78

## Une démarche d'action culturelle diversifiée et structurée – p.79

### Les principes de l'action culturelle à la Médiathèque – p.79

- Définition - p.79
- Moyens matériels - p.80
  - Moyens financiers
  - Moyens matériels
- Moyens humains - p.81

### La programmation : entre pluralité et quelques disparités – p.82

- Temporalités et formes des actions – p.82
  - Focus sur trois formes particulièrement représentées
    - *Les expositions*
    - *Les ateliers*
    - *Les rencontres*
- Des thématiques larges mais inégalement exploitées – p.82
  - Focus sur les thématiques proposées au sein de la Médiathèque
- Communication des actions culturelles - p.85
- Les publics ciblés et touchés : des disparités - p.85
- Les actions culturelles à destination du tout public - p.85
  - Les actions culturelles régulières
    - *Les rendez-vous mensuels*
    - *Les rendez-vous plusieurs fois par saison*
    - *Les rendez-vous annuels ou en biennale*
  - L'inscription de la Médiathèque dans les manifestations locales et nationales

### Synthèse p.88

- Les actions culturelles proposées dans le cadre de partenariats – p.89
  - Au centre culturel Pôle Sud – Pôle action culturelle : un partenariat transversal
  - Avec le Pôle Education : un partenariat en évolution
    - *Autour de la petite enfance : RPE, crèches, assistantes maternelles*
    - *Autour des accueils de loisirs*
  - Avec les structures scolaires et spécialisées : un partenariat solide
    - *Les structures scolaires*
    - *Les structures sociales et spécialisées*
  - Avec les acteurs culturels et associatifs : des partenariats croisés
    - *L'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener*
    - *Les associations du territoire*

### Synthèse - p. 96

### Enjeux p.97

## La communication - p.98

### D'une identité commune à la spécificité de chaque secteur – p.98

#### Canaux et supports de communication imprimés / numériques – p.98

- Communication générale - p.98
- Communication de la programmation culturelle - p.98
  - A destination du « tout public »
  - A destination des groupes constitués et/ou partenaires extérieurs
- Relations presse / média - p.101
- Les moyens dédiés - p.101
  - Moyens financiers
  - Moyens humains

#### Synthèse - p.102

#### Enjeux - p.103

## Les moyens humains – p.104

### Une équipe professionnelle au sein d'un centre culturel pluridisciplinaire – p.104

- Profils, organisation et missions de l'équipe – p.104
- Les moyens matériels au service de l'accueil – p.105
- La formation des équipes - p.105
- Les besoins humains d'un grand bâtiment - p.105
- Constat : un cadre statutaire en stagnation et une hiérarchie de proximité à améliorer - p.106

### Une équipe de bénévoles aux missions encadrées – p.107

- Organisation et missions - p.107
- Bilan de l'enquête menée auprès des bénévoles en 2025 - p.107

#### Synthèse - p.109

#### Enjeux - p.110

## Liste des annexes

1-Synthèse des données statistiques Chartres de Bretagne, 2023 – AUDIAR

2-Convention de lecture publique 2023-2028 : nouveaux objectifs

3-Résultats de l'enquête menée en 2023 auprès des usagers et non-usagers de la Médiathèque

3bis\_Synthèse des résultats diffusés auprès des usagers- enquête menée en 2023 auprès des usagers de la Médiathèque

4- Synthèse de l'Atelier 2 animé par la MDIV avec l'équipe de Chartres de Bretagne – 24 juin 2024

5\_Synthèse des entretiens menés en 2024 auprès des partenaires de la Médiathèque

6\_Résultats de l'enquête menée en 2024 auprès des bénévoles de la Médiathèque

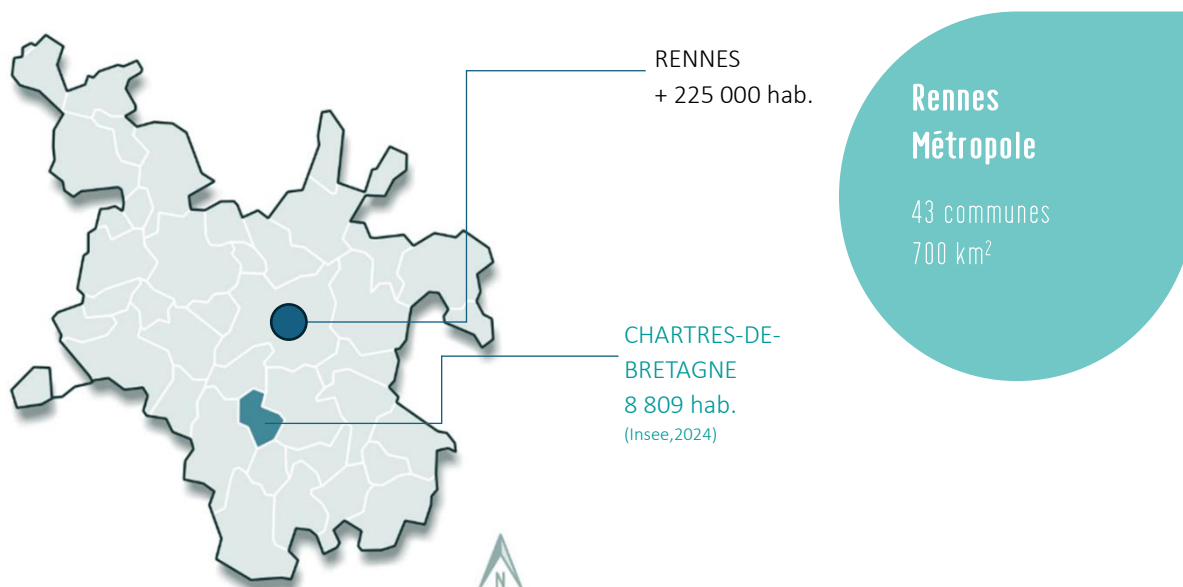
7\_Panorama de l'action culturelle à la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne

# La commune et son territoire

Une grande partie des données recensées et exposées ci-dessous sont extraites d'une analyse récente des besoins sociaux du territoire de Chartres-de-Bretagne coordonnée par le Cabinet Kainotomia et en collaboration avec différents acteurs locaux en 2023 (les élus et représentants du CCAS de Chartres-de-Bretagne ainsi que leurs partenaires institutionnels).

## Un territoire suburbain et métropolitain : une dynamique démographique en mutation

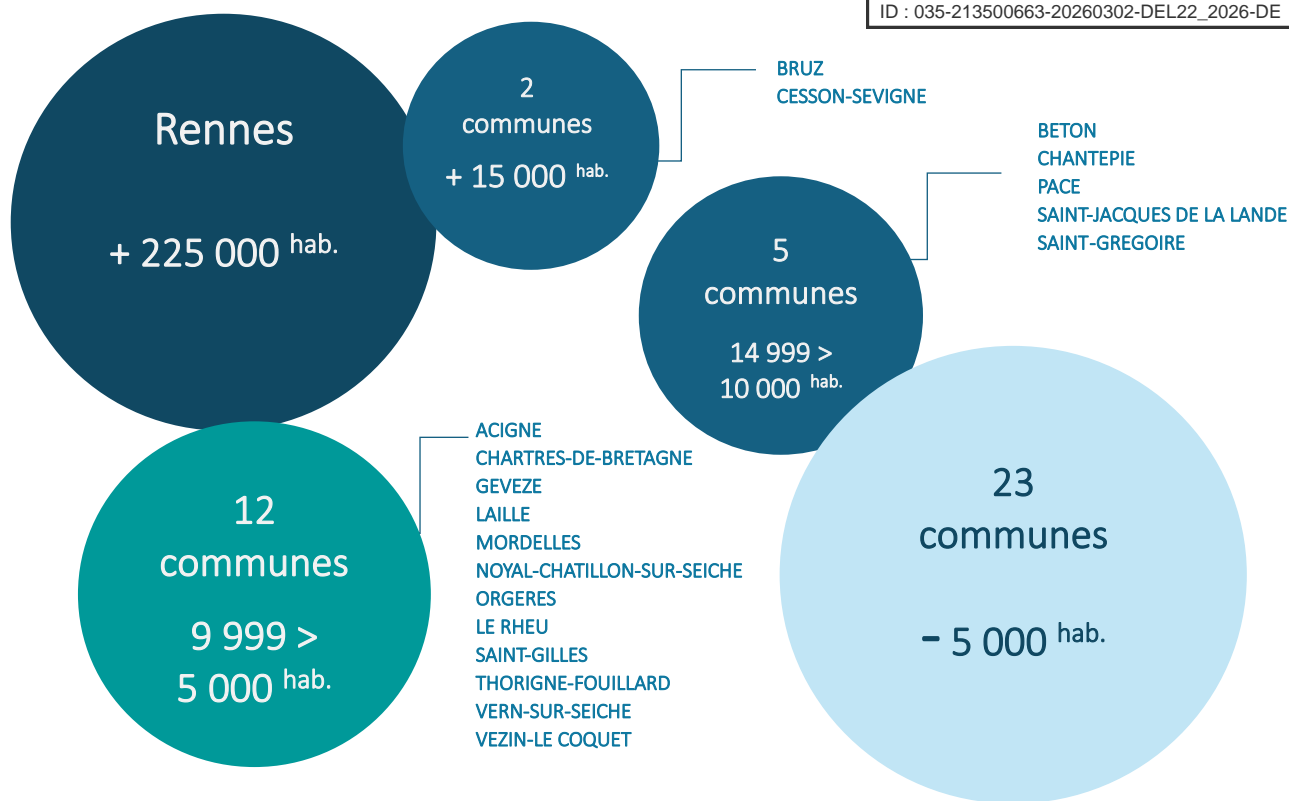
- Le territoire métropolitain : une densité de population contrastée



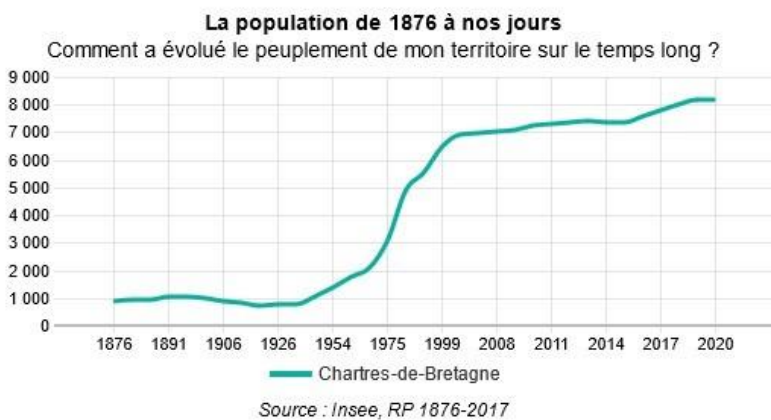
©IGN 2022 | Traitement © Kainotomia.

Chartres-de-Bretagne est une commune française située dans le département d'Ille-et-Vilaine en région Bretagne. La commune se situe à 9 kilomètres au sud sud-ouest du centre de Rennes, la préfecture départementale et régionale. Chartres-de-Bretagne fait partie de Rennes Métropole. (...) C'est une commune urbaine qui fait partie des communes de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Insee<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Source : Analyse des besoins sociaux – 2023, Cabinet Kainotomia



• Evolutions de la population chartraine

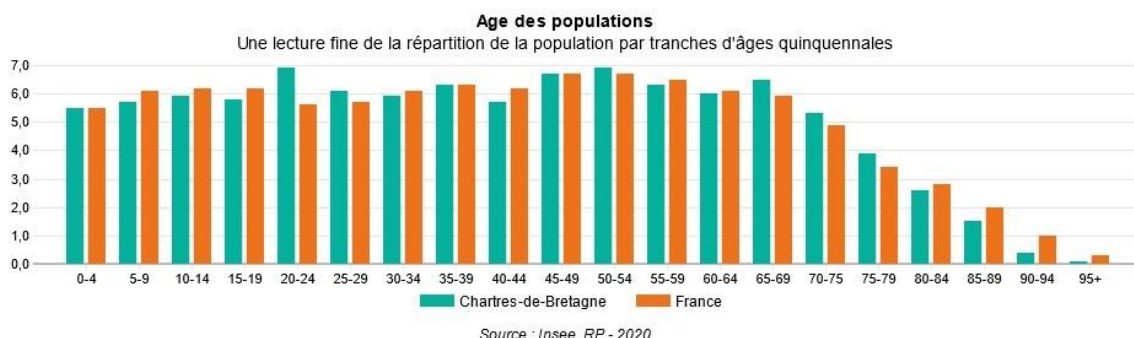


La commune de Chartres-de-Bretagne connaît une augmentation constante de sa population depuis les années 1950. Il est à noter une significative et rapide évolution du début des années 1960 jusqu'au début années 2000. Celle-ci correspond à la dynamique impulsée par l'implantation puis par le fonctionnement du site industriel automobile de La Janais (Citroën puis PSA et Stellantis aujourd'hui). À partir des années 2000, l'évolution de la population reste croissante mais plus constante. "Depuis les années 1960 la population s'est donc fortement densifiée à Chartres-de-Bretagne, passant de 557,1 habitants au km<sup>2</sup> en 1990 à 819,8 habitants au km<sup>2</sup> en 2019<sup>2</sup>."

<sup>2</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

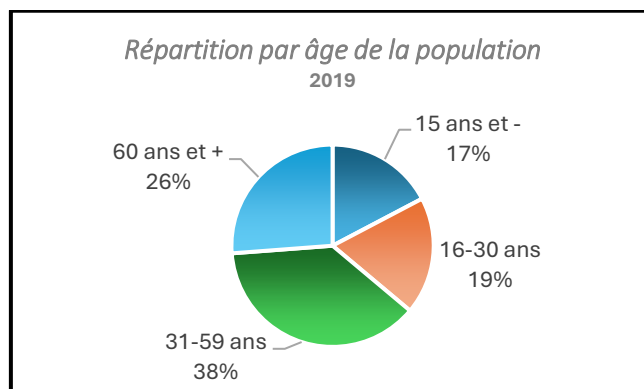
## La structuration de la population chartraine

### Les âges



La répartition des âges au sein de la population se rapproche sensiblement des moyennes nationales. Elle est dominée par une population d'adultes, jeunes adultes et enfants.

Le détail de la population par âge révèle une population communale plutôt jeune. Les moins de 15 ans représentent en effet 17,3 % de la population (1 415 personnes) et 18,8 % des habitants sont des adolescents ou des jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans (1 535 personnes). La pyramide prend de l'ampleur entre 20 et 30 ans. Cet écart permet de supposer que les jeunes s'installent dans la commune pour sa proximité avec Rennes et donc pour se former ou trouver un premier emploi. La population des 30 à 59 ans est très bien représentée également puisqu'elle englobe 37,7 % des habitants (17,9 % ont entre 30 et 44 ans et 19,8 % ont entre 45 et 59 ans). Enfin, les personnes de 60 ans et plus représentent une plus faible part de la population communale (26 %) avec moins d'hommes que de femmes, l'espérance de vie de ces dernières étant plus élevée.<sup>3</sup>



<sup>3</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

|             | Chartres-de-Bretagne | Rennes Métropole | France |
|-------------|----------------------|------------------|--------|
| 0-4 ans     | 5,5%                 | 5,4%             | 5,5%   |
| 5-9 ans     | 5,7%                 | 5,7%             | 6,1%   |
| 10-14 ans   | 5,9%                 | 5,7%             | 6,2%   |
| 15-19 ans   | ↘ 5,8%               | 7,8%             | 6,2%   |
| 20-24 ans   | ↘ 6,9%               | 10,3%            | 5,6%   |
| 25-29 ans   | ↘ 6,1%               | 7,8%             | 5,7%   |
| 30-34 ans   | 5,9%                 | 6,7%             | 6,1%   |
| 35-39 ans   | 6,3%                 | 6,3%             | 6,3%   |
| 40-44 ans   | 5,7%                 | 5,9%             | 6,2%   |
| 45-49 ans   | ↗ 6,7%               | 6,2%             | 6,7%   |
| 50-54 ans   | ↗ 6,9%               | 5,9%             | 6,7%   |
| 55-59 ans   | ↗ 6,3%               | 5,8%             | 6,5%   |
| 60-64 ans   | ↗ 6,0%               | 4,8%             | 6,1%   |
| 65-69 ans   | ↗ 6,5%               | 4,4%             | 5,9%   |
| 70-75 ans   | ↗ 5,3%               | 3,7%             | 4,9%   |
| 75-79 ans   | ↗ 3,9%               | 2,7%             | 3,4%   |
| 80-84 ans   | 2,6%                 | 2,2%             | 2,8%   |
| 85-89 ans   | 1,5%                 | 1,6%             | 2,0%   |
| 90-94 ans   | 0,4%                 | 0,7%             | 1,0%   |
| 95 ans et + | 0,1%                 | 0,2%             | 0,3%   |

Source : Insee, RP- 2020

Au regard de la répartition par âge des habitants, le vieillissement de la population observable à l'échelle nationale l'est également à Chartres-de-Bretagne. L'indice de vieillissement montre bien une augmentation des plus âgés. Avec une valeur de 87 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2019, le rapport reste favorable aux jeunes mais il dépasse désormais celui de l'Ille-et-Vilaine où le ratio s'élève à 70 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans cette même année.<sup>4</sup>

### Les catégories socioprofessionnelles

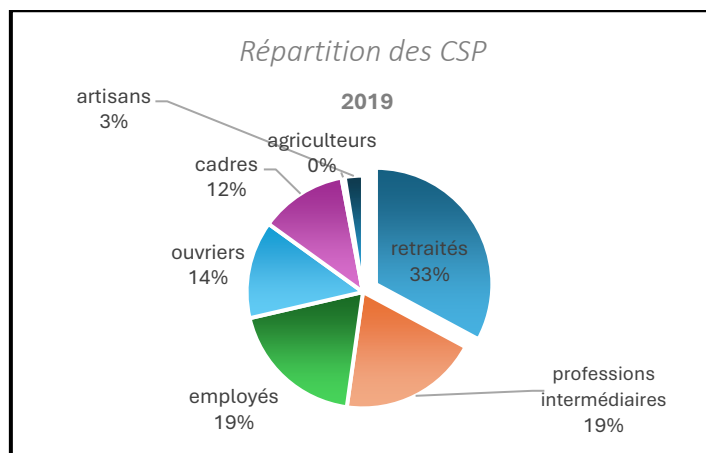
#### *Répartition des catégories socioprofessionnelles selon la zone géographique*

| Indicateurs   | Zones d'analyse      |                  |         |
|---|----------------------|------------------|---------|
|   | Chartres-de-Bretagne | Rennes Métropole | France  |
| 1- Agriculteurs   | 0,4%                 | ↗ 0,2%           | ↘ 0,8%  |
| 2- Artisans, commerçants et chefs d'entreprises   | 2,2%                 | ↘ 2,6%           | ↘ 3,6%  |
| 3- Cadres et professions intellectuelles supérieures  | 10,5%                | ↘ 14,9%          | ↗ 9,7%  |
| 5- Employés   | 16,8%                | ↗ 14,7%          | ↗ 15,9% |
| 4- Professions intermédiaires   | 17,0%                | ↗ 6,2%           | ↗ 14,2% |
| 6- Ouvriers   | 11,9%                | ↗ 9,0%           | = 11,9% |
| 7- Retraités  | 28,8%                | ↗ 21,4%          | ↗ 26,9% |
| 8- Autres inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillés / Inactifs (hors retraités) se trouve ici les étudiants) | 12,5%                | ↘ 20,8%          | ↘ 17,0% |

Insee, 2020

<sup>4</sup> Source : Analyse des besoins sociaux, p. 17 – Cabinet Kainotomia, 2023

Le territoire observe (...) une hétérogénéité de sa structure socioprofessionnelle. En effet, au travers de son attractivité résidentielle et parce qu'elle se situe au centre de la zone d'emploi de Rennes, la commune attire des profils variés. L'ensemble des catégories socioprofessionnelles (CSP) est présent, avec une répartition assez similaire à celle du département et de la France.

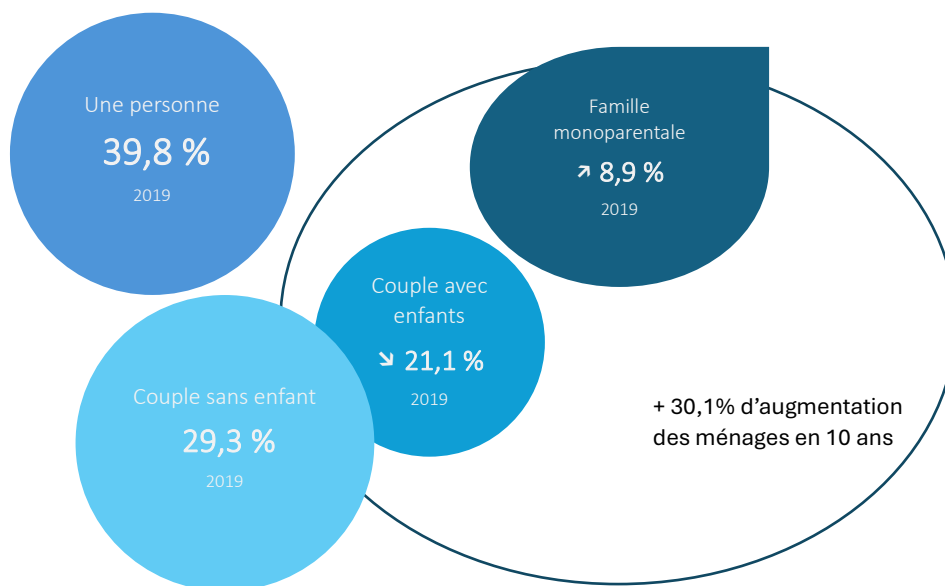


Parmi les populations de 15 ans et plus, les CSP les plus représentées sont les retraités (28,8 %) suivis des professions intermédiaires et des employés qui sont présents dans des proportions similaires (respectivement 17 % et 16,8 %). Ces deux catégories sont ici mieux représentées que dans les territoires de comparaison. S'en suivent les ouvriers (11,9 %) et les cadres (10,6 %). Les agriculteurs constituent, comme aux échelles départementale et nationale, la plus petite catégorie (0,4 %). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont, quant à eux, assez peu présents (2,2 %) mais cette catégorie enregistre une forte augmentation entre 2008 et 2019 (+ 51 %).<sup>5</sup>

A noter que 58,8 % de la population de Chartres-de-Bretagne est une population dite *active*.

### Les ménages

En 2019, la commune comptait 3 951 ménages. Ces derniers sont de plus en plus nombreux sur le territoire. On en décompte 30,1 % de plus qu'en 2008 où ils étaient 3 036 (Insee).



<sup>5</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

En 2019, au sein du territoire communal, les ménages les plus représentés sont les ménages d'une personne (39,8%). Ils sont suivis par les couples sans enfant qui figurent 29,3 % des ménages de la commune. Les personnes seules constituent la catégorie de ménages qui a subi l'augmentation la plus importante ces dernières années : + 75,4 % entre 2008 et 2019.

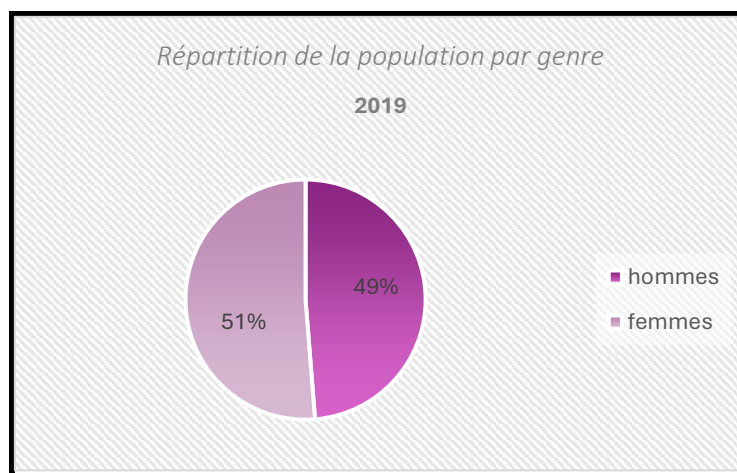
Parmi les familles, les couples avec enfant(s) sont présents à hauteur de 21,1 % des ménages. Ces derniers sont de moins en moins nombreux dans la commune depuis 2008. Ils constituent d'ailleurs la seule catégorie de ménages à connaître une évolution négative entre 2008 et 2019.

Les familles monoparentales représentent quant à elles 8,9 % des ménages de Chartres-de-Bretagne. Si leur part a peu évolué entre 2008 et 2019, leur nombre a lui fortement augmenté (+39,3 %). Elles sont d'ailleurs plus représentées ici que dans l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine (7,6 % des ménages) mais demeurent moins présentes qu'en France métropolitaine, où elles figurent 9,9 % des ménages<sup>6</sup>. Parmi elles, les femmes seules avec enfant(s) sont quatre fois plus nombreuses que les hommes dans la même situation : elles sont 290 femmes seules avec enfant(s) contre 71 hommes. La catégorie des hommes seuls avec enfant(s) connaît toutefois une augmentation significative depuis 2008 puisque leur nombre a augmenté de +77,5 % (contre + 36,8 % pour les femmes dans la même situation<sup>7</sup>).

La réduction de la taille des ménages semble donc portée essentiellement par l'augmentation du nombre de ménages composés d'une seule personne et de familles monoparentales dont les évolutions sont les plus importantes depuis 2008.<sup>8</sup>

### Une population mixte

La population de Chartres-de-Bretagne est mixte avec 51% de femmes pour 49% d'hommes. A titre indicatif la répartition par genre de la population est la même qu'en France.



Source Insee, 2020

### Des populations immigrées<sup>9</sup> et de nationalités étrangères<sup>10</sup> en augmentation

<sup>6</sup> Source : Insee, 2019

<sup>7</sup> Source : Insee, 2019

<sup>8</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

<sup>9</sup> Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, la population immigrée recouvre l'ensemble des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Une personne immigrée peut garder sa nationalité ou acquérir la nationalité française. Dans les deux cas elle reste immigrée. Le fait d'être immigré est donc permanent. Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

<sup>10</sup> La population étrangère regroupe les personnes qui résident en France et ne possèdent pas la nationalité française. Soit, elles possèdent une autre nationalité (à titre exclusif), soit elles n'en ont aucune (personnes apatrides). Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

À l'image de l'ouest français, la population immigrée est moins présente en Ile-et-Vilaine que sur le reste du territoire français. L'attractivité de la région et sa santé économique ont favorisé la croissance de cette population sur son territoire au cours des dernières années. 51 177 personnes immigrées vivent plus particulièrement en Ile-et-Vilaine en 2019. Elles représentent 4,7 % de la population départementale contre 9,7 % dans l'ensemble de la France. Cette même année, la part de la population immigrée à Chartres-de-Bretagne était de 6 % (486 personnes), une part qui a augmenté de 3,8 points depuis 2008 et qui est désormais plus importante que dans l'ensemble du département.

Part de la population immigrée

6%

Par des nationalités étrangères

4,4%

→ Plus spécifiquement, parmi cette population, 52 sont des enfants de moins de 15 ans, 59 sont des jeunes de 15 à 24 ans, 306 personnes ont entre 25 et 54 ans et 69 sont âgés de 55 ans ou plus.

En 2019, la part de la population de nationalité étrangère était de 4.4 % à Chartres-de-Bretagne, alors qu'elle s'élevait à 3,7 % en Ile-et-Vilaine et à 7,1 % en France métropolitaine.

→ Au niveau communal, cela représente 361 personnes qui sont, soit des personnes immigrées n'ayant pas acquis la nationalité française, soit des personnes nées en France de nationalité étrangère. Parmi elles, 103 sont des enfants de moins de 15 ans, 44 sont des jeunes de 15 à 24 ans, 191 personnes ont entre 25 et 54 ans et 23 sont âgées de 55 ans ou plus.<sup>11</sup>

Identifier la présence de ces populations étrangères et immigrées est essentiel pour appréhender des besoins spécifiques pour lesquelles il pourrait être nécessaire de mettre en place des politiques et dispositifs d'accueil, d'apprentissage de la langue française, d'accompagnement dans les démarches administratives, d'accès aux droits, d'accès aux soins voire de prévention des discriminations.<sup>12</sup>

## De nouveaux arrivants

En termes de dynamique migratoire, entre 2018 et 2019, 1 262 personnes au total se sont installées à Chartres-de-Bretagne. En 2019, ces nouveaux arrivants représentaient 15,7 % de la population communale totale. 97 % d'entre eux s'étant installés dans la commune depuis moins d'un an résidaient l'année précédente dans une autre commune de France et 3 % à l'étranger (soit 37 personnes). Cette nouvelle population est composée majoritairement de personnes âgées de 25 à 54 ans (à hauteur de 50,6 %), de jeunes de 15 à 24 ans (22 %), c'est-à-dire de personnes en âge de travailler ou en fin de parcours scolaire et entrant dans la vie active et d'enfants de 1 à 14 ans (20,3 %).

Parmi les nouveaux arrivants

34,5%

sans activité

2019

En 2019, la répartition par catégorie socioprofessionnelle des nouveaux résidents de la commune montre que 34,5 % d'entre eux étaient sans activité professionnelle ; 19,6 % appartenaient à la catégorie « employés » ; 19,6 % à la catégorie « professions intermédiaires » et 16,7 % à la catégorie « ouvriers ».

<sup>11</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

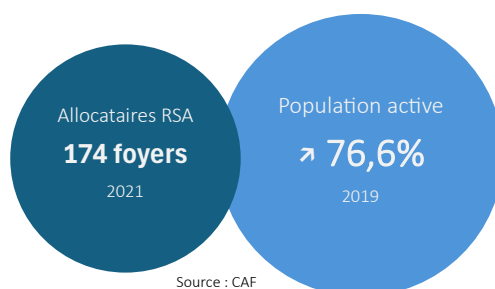
<sup>12</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

→ Malgré l'installation de nouvelles populations majoritairement en âge de travailler, le territoire enregistre toutefois une arrivée importante de personnes qui sont sans activité professionnelle.

Les flux migratoires évoqués ici importent pour la compréhension de l'évolution démographique de la commune. Ils mettent en évidence une commune plutôt dynamique avec une arrivée constante de nouvelles populations, qui s'intensifie de nouveau depuis le début des années 2000. Considérer les caractéristiques de ces nouveaux habitants permettra d'envisager leurs besoins et les actions à mettre en œuvre afin de faciliter leur appropriation du territoire ainsi que leur accès aux droits et aux services. Ici, l'arrivée d'une population composée majoritairement de personnes de 25 à 54 ans, dont une part significative est sans activité professionnelle, laisse envisager un besoin en matière d'accès aux droits et plus spécifiquement d'accompagnement à l'insertion professionnelle<sup>13</sup>.

- **Une population active avec des situations précaires et fragiles**

En 2019, à Chartres-de-Bretagne, la population de 15 à 64 ans (soit celle considérée comme étant en âge de travailler) est constituée à 76,6 % d'actifs, c'est-à-dire de personnes qui sont, soit en emploi, soit au chômage. La commune a observé une progression de cette population active entre 2008 et 2019. Cette croissance a été portée uniquement par l'augmentation de la part des chômeurs qui est passée de 4,7 % en 2008 à 8,8 % en 2019. Au cours de cette même période, le territoire connaît une diminution des inactifs (- 3,1 points) portée notamment par une part moins importante de retraités et de préretraités qui représentaient 11,9% des 15 à 64 ans en 2008 contre 7,7 % en 2019<sup>14</sup> ».



### Des situations de précarité économique qui se multiplient suite à la crise de la Covid-19

- Une commune aux niveaux de revenus légèrement plus élevés que ceux du département et de la France métropolitaine.
- Une majorité des revenus disponibles provient des revenus d'activité pour les ménages jusqu'à 60 ans. Il est à noter une part de prestations sociales dans les revenus disponibles de la population plus importante à Chartres-de-Bretagne que dans l'ensemble du département.
- Des disparités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres sont légèrement plus marquées dans la commune que dans le département et des inégalités s'intensifient depuis 2012 avec un revenu médian qui diminue pour les ménages les plus pauvres.
- Un taux de pauvreté inférieur à celui de la France métropolitaine mais plus élevé que celui de l'Ille-et-Vilaine.
- Un nombre grandissant d'allocataires de la CAF, dont une part significative a des ressources constituées en majorité par ces prestations.

<sup>13</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

<sup>14</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

→ Des populations plus fragiles économiquement :

- Les ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans
- Les ménages dont le référent fiscal a entre 30 et 39 ans
- Les familles monoparentales

### Des freins périphériques à l'emploi qui se diversifient<sup>15</sup>

→ Une zone d'emploi à forte concentration de fonctions métropolitaines avec une sur-représentation des secteurs du commerce, des transports et des services.

→ Un secteur de l'industrie qui propose des emplois en nombre mais qui connaît un ralentissement depuis 2008.

→ Une diminution constante du nombre d'emplois dans la commune depuis le début des années 1990 malgré des créations d'entreprises.

→ Un nombre important d'actifs qui travaillent hors de leur commune de résidence et donc une nécessité de penser l'accès à l'emploi en termes de mobilité.

→ Un taux de chômage qui a fortement augmenté depuis 2008 et qui est désormais supérieur à celui de l'Ille-et-Vilaine dans son ensemble.

→ Pour les habitants, des freins périphériques à l'emploi qui se diversifient : logement, mobilité, accès au numérique, aide financière, garde d'enfants.

→ Pour les professionnels, un besoin d'accompagnement spécifique sur les questions de fragilités sociales et psychologiques.

→ Des populations plus exposées à des difficultés liées à l'emploi :

- Les femmes (toutes tranches d'âge confondues)
- Les jeunes de 15 à 24 ans
- Les séniors
- Les publics allophones

- **L'habitat : s'adapter aux dynamiques sociodémographiques en cours et à venir**

→ Un nombre de logements qui a nettement progressé et de manière assez constante depuis la fin des années 1960, avec un parc composé à parts quasiment égales de maisons et d'appartements.

→ Un parc de logements privés plutôt récent.

→ Une proportion de propriétaires moyenne et une faible durée d'occupation des locations qui implique une certaine instabilité des modes de consommation et des habitudes de vie sociale des habitants du territoire.

→ Une vacance des logements privés correcte en 2021 mais dont l'évolution dans le temps reflète une forte tension sur les marchés du logement ces dernières décennies.

→ Une vacance très faible dans le parc social qui ne permet pas aux populations les plus précaires d'accéder à un logement adapté à la taille de leur ménage et/ou de leur budget.

→ Une inadéquation entre la taille des logements et la taille des ménages dans le parc privé comme dans le parc social.

<sup>15</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

→ Une commune impactée par l'attractivité de Rennes avec des prix à l'achat et à la location élevés.

→ Des besoins spécifiques :

- D'accès à la propriété et à la location
- De rénovation énergétique des logements, notamment dans le parc social
- De penser la mixité sociale dans l'aménagement urbain
- Des mesures en cours et à venir dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH 3)

## Synthèse<sup>16</sup>

*L'évolution et la composition de la population chartraine a été marquée des années 1960 aux années 2000 environ par l'émergence d'un site industriel automobile majeur sur le territoire. Avec le déclin progressif de l'impact industriel sur le territoire, mais également une évolution des tarifs fonciers de l'habitat et l'arrivée d'habitats à loyers mixtes, la composition de la population connaît depuis plusieurs années une transformation progressive.*

- Une commune attractive qui observe une croissance démographique constante depuis le début des années 1960 et une augmentation de la densité de population sur le territoire
- Une croissance démographique communale principalement imputable au solde migratoire, qui s'intensifie depuis le début des années 2000
- Une attractivité favorisant la croissance des populations immigrées
- Une population communale plutôt jeune et familiale : 36,1 % de la population a moins de 30 ans
- Un vieillissement significatif de la population
- Selon l'Insee la croissance démographique bretonne ainsi que le vieillissement de la population se poursuivront de façon marquée jusqu'en 2040
- Une population active à 58,8 %, s'appuyant sur des catégories socioprofessionnelles moyennes (employés, professions intermédiaires et ouvriers)
- Un nombre important d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence
- De nouveaux arrivants dont une part importante est sans activité professionnelle
- Une augmentation significative du nombre de personnes vivant seules et du nombre de familles monoparentales depuis 2008
- Un équilibre de représentativité homme/femme au sein de la population
- Une commune aux niveaux de revenu légèrement plus élevés que ceux du département et de la France métropolitaine
- Une majorité des revenus disponibles proviennent des revenus d'activités mais la part des prestations sociales dans les revenus de la population est plus importante à Chartres-de-Bretagne que dans le département
- Des inégalités/disparités de revenus qui s'intensifient depuis 2012 avec un revenu médian qui diminue pour les ménages les plus pauvres
- Un nombre grandissant d'allocataires de la CAF, dont une part significative a des ressources constituées en majorité par ces prestations
- Une proportion moyenne de propriétaires et une faible durée d'occupation des locataires entraînent une instabilité des modes de consommation et influent sur les habitudes de vie sociale des habitants du territoire
- Une commune impactée par l'attractivité de Rennes avec des prix à l'achat et à la location élevés

<sup>16</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

## Contexte géographique et cadre de vie

- **Mobilités sur le territoire<sup>17</sup>**

La commune est située au centre du département d'Ille-et-Vilaine, à environ 9 km au sud de Rennes. Elle est longée par les axes Rennes/Nantes (N 137) et Rennes/Redon (D 177). L'accès en véhicule motorisé se fait également via la route départementale 837.

### Transports en commun

La commune est desservie par la STAR, le service de transport en commun de Rennes Métropole. De nombreuses rotations sont assurées notamment vers Rennes, Bruz, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Pont-Péan (3 lignes). Il est à noter qu'après 21h30, ces lignes circulent moins voire plus.

### Mobilité douce

La commune développe les cheminements « doux » afin de mailler son territoire d'itinéraires sécurisés permettant de se déplacer sans utiliser la voiture.

#### A vélo

Bruz, Rennes, Pont-Péan et Noyal-Châtillon-sur-Seiche sont accessibles par des pistes cyclables. La piste cyclable reliant Rennes à Chartres-de-Bretagne, déployée dans le cadre du Réseau express vélo de Rennes métropole, est en cours de finalisation et permet de relier Rennes en moins de 30 min.

L'Espace citoyen (collectif d'habitants) et le collectif vélo à Chartres-de-Bretagne déploient depuis 2022 des outils permettant de faciliter la circulation à vélo dans la ville (carte interactive et collaborative).

Le Pôle citoyenneté municipal organise des événements autour des mobilités douces (Mai à vélo, interventions de la Maison du vélo-Rennes Métropole, d'associations rennaises ou métropolitaines).

#### A pied

Des chemins piétonniers (parfois cyclables) sillonnent la ville, offrant des itinéraires alternatifs, arborés et sécurisés.

Le maillage des sentiers s'étend sur près de 10 km et traverse le territoire reliant tous les grands axes ainsi que les pôles de vie - dont le centre culturel Pôle Sud et la Médiathèque.

→ Une carte est consultable sur le Site Internet de la Ville : [www.chartresdebretagne.fr/wp-content/uploads/2020/02/2020-Liaisons-poles-de-vie.pdf](http://www.chartresdebretagne.fr/wp-content/uploads/2020/02/2020-Liaisons-poles-de-vie.pdf)

Des boucles de visites de la ville (3 thématiques : les fours à chaux, La Seiche, Le Centre) ont été imaginées avec la participation des associations Courous d'Chemins et Mémoire du Pays Chartrain. Elles valorisent les voies de circulation piétonnière, le patrimoine végétal et bâti.

### Covoiturage

---

<sup>17</sup> Source : Analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

Actuellement, le territoire est couvert par Ouest Go, une plateforme mutualisée et solidaire pour le covoiturage de proximité, soutenue par les collectivités et les entreprises. L'application Covoit'Star permet de covoiturer à la carte, sur toute la métropole rennaise et sa région.

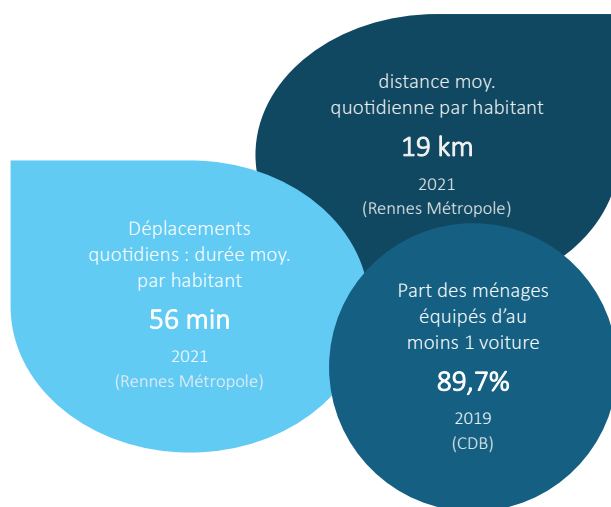
Un parking de covoiturage est implanté à proximité de la Médiathèque.

Enfin, le dispositif municipal « Soli'transports » permet aux seniors de se déplacer à la demande.

### Dispositifs métropolitains

Les habitants de la commune bénéficient de l'ensemble des dispositifs de mobilité de Rennes Métropole : application de covoiturage, location de deux-roues (vélo, vélos cargo, vélo à assistance électrique, trottinette, etc.), tarification solidaire, etc.

### Les déplacements des habitants



- **Spécificités du territoire : entre patrimoine naturel et industriel**

### L'histoire

Chartres-de-Bretagne tirerait son nom de la peuplade gauloise des Carnutes et fut définitivement baptisée par un décret du 20 août 1920 pour être distinguée de Chartres-en-Beauce (en Eure et Loire célèbre pour sa Cathédrale).

#### Chartres-de-Bretagne, terre de potiers

Au cœur du massif armoricain, elle était une des rares communes bretonnes assise sur du calcaire, notamment des faluns, roche sédimentaire déposée en mer peu profonde. Du milieu du Moyen Âge (XI<sup>e</sup> siècle) au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'argile a permis le développement de la poterie tandis que le calcaire favorise plus tardivement la fabrication de la chaux. C'est au XIV<sup>e</sup> / XV<sup>e</sup> siècles qu'apparaissent les chaufourniers, les fabricants de chaux, à partir du brûlage du calcaire en four.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Chartres-de-Bretagne compte 750 habitants et s'étire progressivement, avec la construction des fours à poterie et à briques, le long de la route de Rennes à Nantes, devenue un important axe de circulation vers le sud de la Bretagne et la Loire. À l'apogée de son activité, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Chartres-de-Bretagne recense 1 000 habitants. Ses industries traditionnelles (chaux, briques et poteries) disparaissent au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les ateliers de poterie/briqueterie s'éteignent dans les années 1920 et les derniers fours à chaux en 1938.

#### L'arrivée de l'industrie automobile

En 1958, la décision est prise d'installer l'usine des automobiles Citroën sur le territoire de Chartres-de-Bretagne. En 1960, la commune voit débuter la construction de l'usine sur 230 hectares (près du quart de sa superficie). Et en 1962, près de 14 000 ouvriers, venant de la Bretagne et de tout le grand ouest participent au démarrage de la production automobile.

À partir de l'installation de Citroën, Chartres-de-Bretagne se transforme progressivement de village en ville suburbaine : l'extension et la multiplication des lotissements ont été nécessaires suite à la rapide croissance démographique (de 1 000 habitants en 1954 à 7 416 en 2013). Pour accueillir une population en forte croissance, les municipalités successives ont construit de nombreux équipements liés aux loisirs, aux sports et à la culture.

### **Le patrimoine naturel et bâti**

La préservation de l'environnement et du patrimoine se concrétise par de nombreuses actions : sauvetage et restauration d'anciennes fermes, préservations des chemins ruraux, des talus, des haies, des arbres, intérêt accru pour le passé chafournier ou potier revisité : un chantier de fouilles archéologiques lancé en 1987 a permis la découverte d'un atelier potier médiéval dont quelques pièces ont rejoint le Musée de Bretagne et, de 1995 à 2004 environ, s'est déroulée une biennale de la céramique contemporaine.

La commune prête attention à la préservation de l'environnement et à sa qualité de vie. Elle bénéficie à ce titre de différentes distinctions : Ville 4 fleurs et Zéro phyto.

#### Le Parc de loisirs

Créé en 1982 au sud de la commune, le Parc des loisirs représente un poumon vert mais également un espace d'attractivité dans un quartier excentré : parcours sportif, chemins de randonnée, jeux pour enfants, paysages variés, remise au jour du ruisseau de la Mécanique...

#### Le Site de Lormandière

Les fours à chaux, site industriel

- Propriété du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, le site de Lormandière s'étale sur 3 hectares à l'ouest de la commune. Un parcours pédagogique a été réalisé. On y découvre l'histoire du site et des fours à chaux où s'est implantée au XIX<sup>e</sup> siècle l'industrie chaudronnière (production de chaux agricole et hydraulique ainsi que de ciment). Ce site représente un patrimoine industriel singulier dans le paysage régional.

L'Espace naturel sensible

- Le périmètre bâti ainsi que l'environnement naturel (plus de 80 hectares avec 200 espèces végétales recensées dont des orchidées « remarquables ») qui entourent l'ancienne carrière sont classés parmi les Espaces naturels sensibles (ENS) départementaux. Il s'agit de protéger les sensibilités écologiques et paysagères du site.

#### Fermes, chapelles, manoirs...

Le bâti de Chartres-de-Bretagne, encore existant ou non, est répertorié sur le Portail des patrimoines de Bretagne, réalisé par La Région Bretagne.

La chapelle de Fontenay

Historiquement, plusieurs châteaux et un manoir ont vu le jour successivement sur le site. Aujourd'hui la chapelle représente l'édifice le plus ancien de la ville, dont le bâtiment actuel date pour une bonne part du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le château du Marais

Sur les terres du Marais a été construit un château encore habité actuellement, et remanié par la famille de Janzé qui l'habite après la Révolution.

La ferme de la Marionnais

Maison témoin du XVII<sup>e</sup> siècle, cette ferme-manoir a été la résidence campagnarde de familles bourgeoises bruzoises et rennaises au fil du temps. Depuis 2016, la commune est propriétaire et a signé avec l'association le Cadeau de la Marionnais un bail emphytéotique ouvrant à un programme de réhabilitation architecturale. Aujourd'hui l'association propose des portes ouvertes et des animations festives régulières.

La ferme des Peupliers

Réhabilitation de l'ancienne ferme en 1996. Ce chantier a été l'occasion de former des jeunes venus de Bretagne et de toute l'Europe.

- **Le dynamisme économique local**

Le dynamisme économique local représente une part importante de l'identité du territoire marquée par plusieurs zones d'activités :

- Plus de 150 commerçants, artisans et entreprises et un marché hebdomadaire
- Le village de la Métairie, situé Au nord-ouest, sur le lieu-dit "La Croix aux Potiers" destiné dès 2004 à l'accueil d'entreprises artisanales et de petites industries.
- ZAC de la Conterie : un pôle économique à double vocation. Il accueille des équipements publics structurants (piscine intercommunale et halle polyvalente de 7 500 m<sup>2</sup>), ainsi que des activités à dominante tertiaire (32 500 m<sup>2</sup>). Aujourd'hui, la ZAC de La Conterie s'étend sur 17 hectares environ à l'est de la commune et compte plus de 700 emplois. Une usine Schneider s'y développe ainsi qu'une école supérieure privée ENI Informatique.

## **La présence industrielle**

### Schneider Electric – SETBT

Le groupe industriel est présent à Chartres-de-Bretagne depuis plus de 50 ans et est spécialisé dans la fabrication d'équipements électriques. Il a vu son effectif croître dans les années 2000 et a relocalisé son site dans la ZAC de La Conterie, conjuguant les atouts de taille (8 000 m<sup>2</sup>) et d'accessibilité.

### Citroën- PSA – Stellantis

Le titanesque chantier de construction de l'actuelle usine dura presque 2 ans sur le site de la Janais. L'atelier d'emboutissage fût inauguré le 10 septembre 1960 en présence du Général de Gaulle. L'année suivante, les chaînes sont mises en service et les premières AMI 6 sortent de la Janais. Au fil des années, PSA fait de son usine bretonne le site phare des véhicules haut de gamme de la marque aux chevrons (XM, C5...). PSA devenu Stellantis subit la crise de l'automobile, néanmoins 4 600 emplois demeurent sur le site.

Aujourd'hui le site de la Janais est en mutation. À côté de l'usine du groupe Stellantis, émerge un Pôle d'Excellence Industrielle (PEI) avec Rennes Métropole- dédié aux activités de la mobilité et de l'habitat durables.

## Renouvellement urbanistique du centre-ville

Le centre-ville de Chartres-de-Bretagne est au centre d'une réflexion urbanistique dédiée à renouveler l'urbanisme de cœur de ville.

- **Services à la population<sup>18</sup>**

### Services aux familles

Une convention territoriale globale (CTG) est en cours (2022-2026). Signée avec la CAF, les villes de Laillé et Pont-Péan, il s'agit d'une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

### La petite enfance

En 2020, le mode de garde des allocataires CAF se répartissait comme suit :

- 24,40 % assistantes maternelles
- 2,20 % en garde à domicile
- 4,10 % en structures collectives
- 69,30 % avec d'autres modes : parents, familles...

Actuellement, le nombre d'assistantes maternelles n'est pas suffisant sur le territoire et leur âge moyen avancé complexifie les perspectives d'évolution de la situation.

3 accueils collectifs de la petite enfance existent à Chartres-de-Bretagne : Mille Pattes, Tintinnabulle et deux micro-crèches.

Un relais petite enfance nommé TyPame a vu le jour en 2023 (prenant la suite d'un espace accueil-relais assistantes maternelles nommé Pirouette) : ce projet est venu renforcer sur le territoire l'offre d'espaces de sociabilisation pour les enfants, leurs familles et les assistantes maternelles.

Une nouvelle crèche municipale augmentant la capacité de l'actuelle devrait ouvrir en 2026.

### L'enfance

Trois écoles de la maternelle à l'élémentaire (2 publiques, une privée) sont présentes sur le territoire :

4 types d'accueil collectif sont proposés jusqu'à 11 ans :

- Accueils de loisirs 3-6 ans (208 enfants en 2021) et 6-11 ans (277 enfants en 2021)
- Accueils périscolaires 3-6 ans (211 enfants en 2021) et 6-11 ans (293 enfants en 2021)

Les demandes en accueils collectifs de la part des familles sont en augmentation pour les raisons suivantes : un accès difficile en horaires de pointe, modification des rythmes scolaires avec des familles travaillant le mercredi, professionnalisation des accueils.

---

<sup>18</sup> Source pour une partie des données : analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

## La jeunesse

Un collège public est présent à Chartres-de-Bretagne mais pas de lycée. Le collège de Fontenay accueille 600 élèves dont un peu plus d'un tiers (254) sont chartrains en 2021-2022. Il accueille également des élèves de Pont-Péan. Les collèges les plus proches se trouvent à Bruz ou Laillé.

L'offre extrascolaire des jeunes :

- Centre d'animation Igloo, dès 11 ans, situé à proximité du collège et du centre culturel
- Dispositif les soirs d'été à partir de 13 ans (juillet et août)

Un des enjeux actuels est d'adapter cette offre pour les plus de 11 ans en favorisant l'autonomie, l'accueil informel, la convivialité, la rencontre...

Les dispositifs d'accompagnement des jeunes :

- Promeneur du net qui comptait 173 abonnés en 2021
- Bourse Hélios de 16 à 25 ans (accompagnement financier autour d'un projet)
- Cap à cité de 10 à 15 ans (engagement citoyen)
- Dispositif Argent de poche (16 ans et +) organisé durant l'été avec les services municipaux
- Des séjours d'été

Il est à noter un taux important de jeunes de plus de 16 ans non scolarisés : 59,60 % en 1999 et 47,4 % en 2018.

Par ailleurs après la crise sanitaire plus de jeunes rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire et/ou dans la capacité à se projeter. S'ils fréquentent moins les structures, leurs demandes d'accompagnement face à leurs interrogations ou leurs projets s'accroissent. Aller à leur rencontre devient un élément important : ainsi, le dispositif « Aller vers » a été déployé avec le soutien de Rennes Métropole en 2022 et 2023 à Chartres-de-Bretagne avant d'être porté aujourd'hui par les services municipaux.

### **Des structures locales et intercommunales pour une offre de services diversifiée**

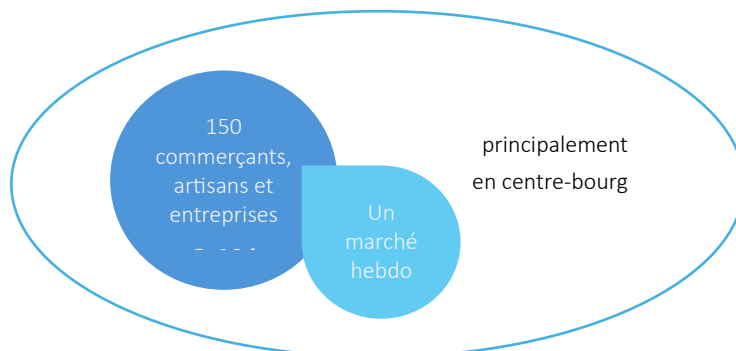
Sur le territoire intercommunal, Rennes est le centre majeur d'équipements et de services : cette ville offre des services rares comme certaines spécialités médicales hospitalières, des services de l'aide sociale aux personnes fragiles, des tribunaux, des établissements universitaires, de grands équipements sportifs et culturels ou encore de la grande distribution.

Chartres-de-Bretagne est, quant à elle, un centre intermédiaire : elle dispose d'équipements, de commerces et de services de proximité, faisant de la commune un foyer d'activité du quotidien.

La commune est également frontalière de Bruz qui est un centre structurant d'équipements et de services. Cette dernière propose des équipements supplémentaires, certains essentiels, mais dont le recours n'est pas quotidien : équipements commerciaux plus spécialisés (librairie, épicerie, magasin de chaussures, de sport, d'électroménager, de meubles) mais aussi des services de santé plus spécialisés.

Les éléments recensés par l'Insee de 2021 indiquent que les commerces de bouche et de biens de consommation sont bien représentés à Chartres-de-Bretagne. Néanmoins, ces derniers sont essentiellement concentrés en centre-bourg ou disponibles à l'est de la commune, à Noyal Châtillon-sur-Seiche. Les services aux particuliers sont également présents dans la commune mais ils sont toujours concentrés en centre-bourg. On note par ailleurs l'absence de services qui facilitent l'accès

aux droits sociaux tels que les espaces France Services, les antennes de justice ou des partenaires institutionnels types services des impôts (Direction régionale et Générale des finances publiques)<sup>19</sup>.



### Les structures locales

La commune propose différents services au travers du Centre communal d'action sociale (CCAS) :

- Epicerie sociale
- Accompagnement numérique
- Accompagnement individuel et accès aux droits : demandes de logement social, information sur la Couverture Maladie Universelle, aide au remplissage des dossiers d'Aide Personnalisée à l'Autonomie, d'aide à domicile, de demande de Revenu de Solidarité Active, pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées..., chargement de la carte Korrigo pour les transports gratuits sur Rennes Métropole, accompagnement attribution des jardins familiaux
- Des aides financières facultatives ou ponctuelles
- Application de tarifs dégressifs pour les revenus modestes concernant des activités proposés par les services et associations de la commune, application de la carte Sortir...
- Une présence et des actions locales : repas annuel des aînés de la commune, participation à des campagnes d'information et de prévention de la solitude, des problèmes liés à la canicule
- L'animation d'une action générale de développement social local avec l'ensemble des partenaires municipaux, institutionnels, associatifs

Plusieurs établissements accueillent les séniors et enfants/adultes en situation de handicap : la commune a intégré en 2016 le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés qui relaie en France la volonté de l'Organisation Mondiale de la Santé d'inciter les villes à s'adapter aux besoins des aînés.

- La résidence de la Poterie qui comprend un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (Ehpad) de 53 places et un Foyer de Vie pour adultes handicapés vieillissants de 6 places (géré par le CCAS)
- Une résidence « séniors » (23 logements) gérée par le bailleur social Néotoa intégrant un projet de vie social animé par le CCAS
- Le pôle enfance Elisabeth Zucman, dédié au polyhandicap – pour enfants et adolescents de 3 à 20 ans (40 places)

La commune bénéficie d'un bâti important permettant d'accueillir une pluralité d'activités quotidiennes de loisirs :

- Ensemble sportif Rémy Berranger : 3 terrains de football, 1 piste d'athlétisme, 1 salle omnisports, 1 salle de gymnastique, d'arts martiaux, 4 courts de tennis, des foyers...
- Une école municipale multisports pour les 6/7 ans (16 places)
- Halle des sports : salle spécialisée tennis de table, 1 salle omnisports
- Un boulodrome couvert
- De nombreux sites et salles pouvant accueillir des activités associatives ou citoyennes

<sup>19</sup> Source pour une partie des données : analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

- Un cinéma associatif
- Un centre culturel municipal réunissant une médiathèque, deux salles de spectacles, une galerie dédiée à la photographie, des ateliers de pratiques artistiques (arts plastiques et théâtre) pour les enfants et adolescents
- Une future Maison écocitoyenne (2026)
- Une nouvelle halle des sports (2025-2026)

### Les structures intercommunales et départementales

La commune s'inscrit dans 3 syndicats intercommunaux offrant différents types de service dont ceux des loisirs sportifs ou culturels :

- La restauration scolaire
- La piscine ludique La Conterie
- L'école de musique et de danse Jean Wiener

Un Centre Départemental d'Action Sociale est également installé sur le territoire communal.

### **Les dynamiques citoyennes et associatives<sup>20</sup>**

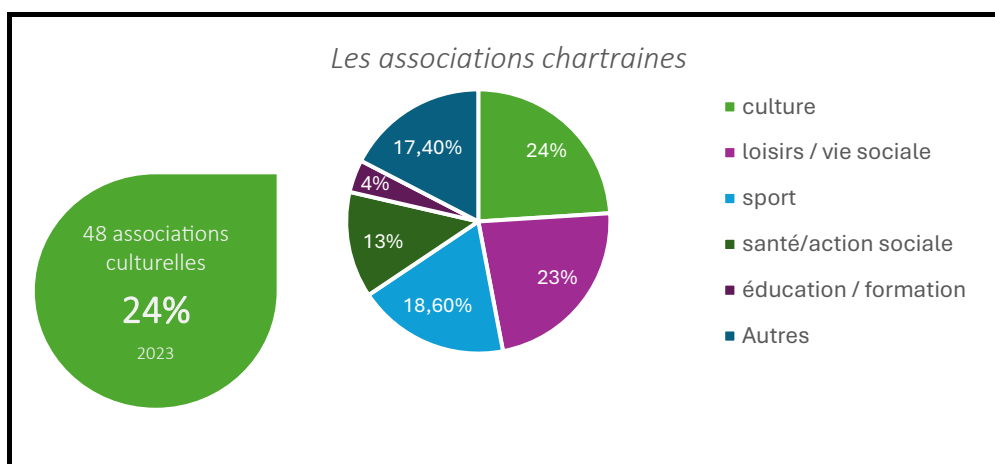
#### Le dynamisme associatif : 1/4 d'acteurs culturels

La commune jouit d'un bon dynamisme associatif. On y comptabilise en 2022, 199 associations, ce qui représente un ratio de 24,4 associations pour 1 000 habitants. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine dont le ratio s'élève à 24 associations pour 1 000 habitants et à celui de l'Ille-et-Vilaine qui s'élève à 21,4.

Ce fort tissu associatif constitue un levier majeur de lutte contre les situations d'isolement. Le champ le plus couvert par les associations est celui de la culture :

- 48 associations se consacrent à la culture.
- 46 associations interviennent dans le champ des loisirs et de la vie sociale.

Le sport est lui aussi bien représenté. Chartres-de-Bretagne bénéficie à ce titre de différents labels. En 2022, le Conseil National des Villes Actives et Sportives attribue deux lauriers à la commune récompensant ses initiatives et actions de promotion de l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes et accessible au plus grand nombre. La commune a été labellisée Terre de Jeux 2024.



<sup>20</sup> Source pour une partie des données : analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

## La participation locale des habitants : entre bénévolat et vie citoyenne

La participation des habitants à la vie locale se traduit notamment par un fort engagement associatif.

Les chartrains et chartraines ayant répondu en 2023 au questionnaire autour de l'Analyse des besoins sociaux sont déjà investis dans une association, soit en tant que membres, soit en tant que bénévoles.

Dans leurs réponses ils se sont prononcés sur leur volonté de s'investir dans de futurs projets. Ils sont 60,6 % à se dire prêts à s'investir dans une association dans les cinq années à venir dont 20,2 % à vouloir s'investir dans les prochains mois. Les habitants souhaiteraient s'investir dans des projets pour l'environnement, dans des actions solidaires ou dans des activités bonnes pour la santé, sportives ou culturelles.

L'engagement citoyen est également représenté sous différentes autres initiatives :

- Actuellement la collectivité soutient, initie, accompagne et développe différentes dispositifs/projets en lien avec la participation citoyenne :
  - Des commissions habitant.es : un groupe de volontaire est informé et consulté sur les projets municipaux.
  - Des projets participatifs : festival écocitoyen *J'agis pour ma planète*, commission d'acquisition du fond municipal de photographie, schéma directeur vélo...
  - Des collectifs, initiés par la collectivité : Transport solidaire, partage Entr'ainés, épicerie sociale, bibliothèque de rue
  - Cap à cité : instance d'apprentissage de la citoyenneté du CM2 à la 3e : un groupe de jeunes volontaires mène des projets de leur initiative ou sur propositions des animateurs qui les accompagnent.
  - Fête du fleurissement, incluant chaque année l'intervention d'acteurs locaux et d'habitants pour une opération communale à l'échelle du territoire
  
- Les initiatives et actions des habitant.es dans différents lieux et instances :
  - Les associations dans des domaines divers.
  - La bourse du bénévolat (tous secteurs) initiée en 2023 dans le cadre du Forum des associations et du bénévolat
  - La future Maison écocitoyenne (2026) : activités en lien avec l'économie circulaire et la transition écologique. Des initiatives ouvertes au public existent déjà : Repair café (depuis 2024), le LAB (laboratoire de fabrication numérique) depuis 2024. En juin 2025, une expérimentation d'Objethèque est lancée.
  - L'Espace citoyen : lieu par et pour les habitants (en vélo à Chartres-de-Bretagne Plantes et cie, fête de la musique, groupe couture...)
  - Les écoles élémentaires publique de l'Auditoire et privée Sainte Marie ainsi que le collège public De Fontenay animent des groupes d'élèves volontaires engagés autour des sujets écologiques et citoyens : éco-délégués, écologiens...
  - Interventions bénévoles au centre culturel Pôle Sud et à l'occasion de l'organisation du festival *J'agis pour ma planète*

## Lutter contre l'isolement social

Interrogés dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux en 2023, 22,4 % des habitants déclarent rencontrer de fortes difficultés dans leur vie sociale. Cette part s'élève à 33,3 % pour les personnes de 75 ans et plus, et jusqu'à 70 % pour celles en situation de handicap. Leurs réponses ont permis d'identifier des lieux et contextes privilégiés de rencontre sur le territoire :

- Activités de loisirs (217 répondants sur 290 soit 74,8%)
- Balades (165 répondants soit 56,9 %)
- Événements (154 répondants)
- Activités bénévoles (110 répondants)
- Lieux de convivialité (99 répondants)

Dans ce contexte, les réflexions autour du lien social peuvent intervenir dès l'aménagement du territoire.

## Synthèse

### Mobilités sur le territoire <sup>21</sup>

- Des déplacements nombreux dans la métropole, essentiellement effectués pour se rendre au travail et en direction de Rennes
- Des ménages nombreux à être équipés d'une voiture et des déplacements principalement réalisés en véhicule motorisé
- Des difficultés à assumer le coût de leur véhicule pour les ménages les plus précaires
- Une méconnaissance du dispositif de transport à la demande pour une part importante de seniors
- Un ancrage dans la métropole rennaise qui encourage l'utilisation des voies cyclables et des transports en commun, mais des horaires limités de transport en soirée limitant le retour vers chez eux des habitants à partir de 22h
- Un maillage de sentiers piétonniers (10 km) et cyclables valorisés sur le territoire permettent de relier entre autres le centre culturel Pôle Sud
- Des voies cyclables permettant de circuler dans le bassin de vie (Bruz, Noyal-Chatillon sur Seiche et Pont-Péan) et une voie du réseau express vélo (REV) entre Chartres-de-Bretagne et Rennes
- Un parking de covoiturage à proximité du centre culturel et de la Médiathèque
- Une attention des services de la Ville et de certains collectifs locaux pour valoriser et accompagner les mobilités douces et la découverte du territoire

#### Des besoins spécifiques liés :

- À l'organisation du réseau de transports en commun intercommunal (hors destination Rennes) et liaisons avec les villes voisines
- À l'aménagement des voies de mobilité douce, notamment pour les personnes en situation de handicap
- À l'aménagement de la voirie et des trottoirs, notamment pour les personnes en situation de handicap
- À l'accessibilité des transports en commun, notamment pour les personnes en situation de handicap

---

<sup>21</sup> Source pour une partie des données : analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

## Cadre de vie et services à la population<sup>22</sup>

- Le territoire de la commune bénéficie d'une pluralité d'équipements, de commerces et de services de proximité, mais également d'espaces naturels et patrimoniaux favorisant un cadre de vie agréable et un foyer d'activités au quotidien :
  - 150 commerces de proximité
  - Une présence industrielle historique marquée par l'automobile depuis les années 60 (Citroën, PSA, Stellantis) et les équipements électriques (Schneider Electric – SETBT)
  - Un espace naturel sensible et un site patrimonial industriel autour du site de Lormandière et des fours à chaux
  - Un grand espace vert avec le parc de loisirs
  - Labels 4 Fleurs et Zéro Phyto
  - Un accent sur les mobilités douces avec un maillage de chemins piétonniers et cyclables ainsi que le réseau express vélo métropolitain (REV)
  - Circulation de différentes lignes du réseau de bus métropolitain La Star
  - Une offre diversifiée et des équipements communaux en matière de culture, sport et loisirs
- La commune dispose d'accueils collectifs dédiés à la petite enfance (publics et privés), de structures d'accompagnement à la parentalité et des assistantes maternelles sont présents sur la commune. Les accueils collectifs se renforceront dès 2026 avec une nouvelle crèche municipale
- La commune dispose de différents équipements scolaires de la maternelle au collège (3 publics et 1 privé)
- La municipalité propose aux familles :
  - Des accueils périscolaires et extrascolaires de la maternelle à la fin de l'élémentaire
  - Une structure extrascolaire dédiées aux jeunes dès 11 ans
  - Des dispositifs d'accompagnement des jeunes dès 11 ans
- Face à un constat de fragilisation de la situation des jeunes de plus 16 ans sur le territoire, différents dispositifs sont mis en place par la municipalité dont des opérations « d'Aller vers ».
- La municipalité propose différents services au travers du Centre communal d'action sociale dont une épicerie sociale, un accompagnement au numérique, des accompagnements permettant l'accès aux droits et aux aides financières
- Pour les habitants, un accès à une part des services et équipements de la vie courante nécessite de se déplacer vers Rennes : absence notamment des services qui facilitent l'accès aux droits sociaux tels que les antennes de justice, les espaces France Services ou des partenaires institutionnels type Direction régionale et Générale des finances publiques.
- Des établissements spécialisés accueillent :
  - Les séniors
  - Les enfants et adultes en situation de handicap
- La création récente d'un Pôle municipal dédié à la citoyenneté permet entre autres, l'émergence d'un projet de Maison écocitoyenne pour 2026.
- Une participation notable des habitants à la vie locale via les associations et les initiatives citoyennes dont l'Espace citoyen.
- Un dynamisme associatif porté par 199 associations :
  - Près d'1/4 dans le champ des loisirs et de la vie sociale
  - Près d'1/4 dans le champ culturel

<sup>22</sup> Source pour une partie des données : analyse des besoins sociaux - Cabinet Kainotomia, 2023

## Enjeux

### transversaux

- En matière de politiques sportives, culturelles, citoyennes et sociales quelques axes transversaux sont aujourd'hui en réflexion et à développer sur le territoire suivant un enjeu fort de mixité sociale et de vivre-ensemble :
- Des événements et actions autour du « ludique » se développent à destination de l'ensemble de la population, émanant des services municipaux et d'acteurs locaux (associatifs ou citoyens)
  - Une réflexion autour de l'accompagnement au numérique pour réduire la fracture numérique
  - Accompagner la participation citoyenne et le bénévolat
  - Une attention particulière aux liens sociaux et aux questions d'isolement notamment des publics fragilisés (séniors, jeunes, personnes vivant seules, personnes en situation de précarité ou de handicap) en privilégiant l'adaptation des structures ou de l'espace public, la mixité sociale, les espaces de convivialité, l'accès aux droits, les initiatives d'Aller vers et l'accès à une participation citoyenne

### pour la Médiathèque

- Intégrer dans son projet d'établissement les objectifs transversaux municipaux cités ci-dessus
- Adapter les locaux et l'offre aux évolutions et à la diversité de la population :
- Vieillesse de la population
  - Population active partagée entre de personnes vivant seules et des familles
  - Population en situation de précarité
  - Population allophone ou éloignée de la pratique de la langue
  - Population en situation de handicap
- Poursuivre l'intégration des dimensions citoyennes, écologiques et ludiques au fonctionnement de la structure
- Favoriser une identité de lieu de proximité, conviviale et accueillante pour répondre aux besoins de liens sociaux

# La Médiathèque, un équipement de proximité au sein d'un paysage culturel pluriel

## Un territoire à l'ambition culturelle affirmée

- Les acteurs institutionnels locaux

### Livre et lecture en Bretagne

Il s'agit d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé par l'État, la Région Bretagne, les quatre départements bretons et Rennes Métropole.

Livre et lecture en Bretagne accompagne et complète les politiques publiques en faveur du livre et de la lecture en Bretagne.

### Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

#### Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine (MDIV)

La MDIV déploie 5 antennes sur le territoire : Bécherel, Fougères, Pipriac, Rennes, Vitré et un service central à Rennes. Elle propose aux bibliothèques des prêts de documents, outils de médiation, expositions..., mais également une offre de formation, un accompagnement et des conseils dédiés aux équipes (professionnelles ou bénévoles) des bibliothèques.

Elle est l'un des acteurs ressources essentiels pour la Médiathèque.

#### Une Convention lecture publique

La Ville de Chartres-de-Bretagne est signataire de la Convention de lecture publique issue du schéma départemental de développement de la lecture publique 2023-2028 ([www.ille-et-vilaine.fr/lecture-publique](http://www.ille-et-vilaine.fr/lecture-publique)) adopté par l'Assemblée départementale en juin 2023 avec 3 enjeux :

- Accompagner la transition environnementale des bibliothèques
- Poursuivre l'accompagnement du développement du rôle social et éducatif des bibliothèques
- Consolider la structuration des réseaux

De nouveaux objectifs partenariaux ont été définis en 2025 à la suite d'ateliers avec les bibliothèques du territoire :

- La coopération : comment travailler ensemble ?
  - Mise en place d'un nouveau site Internet commun de lecture publique
  - Travailler en partenariat
- Le développement durable : quelles opportunités ?
  - Organiser la gestion des collections de manière raisonnée et écoresponsable
  - Organiser la gestion des espaces et des bâtiments
  - Mettre en place des actions pour les publics autour du développement durable
- Valorisation des langues en Bretagne

## Le territoire métropolitain : les compétences en matière culturelle<sup>23</sup>

Rennes Métropole s'appuie sur des équipements en régie directe mais également l'attribution de moyens aux acteurs culturels pour développer 3 axes de travail (mandat 2020-2026) :

- Faire territoire : soutenir des projets communs
  - Accompagner des résidences mutualisées, projets culturels intercommunaux
  - Disposer de ressources culturelles et artistiques communes
    - Mise en place du portail de lecture publique
    - Mise en réseau et accompagnement d'acteurs ressources et d'équipements
    - Soutien à des manifestations culturelles de rayonnement métropolitain
- Développer le tourisme culturel
  - Structuration politique patrimoniale, à destination des habitants et des touristes
  - Conventonnement Métropole d'art et d'histoire
  - Mise en place d'un sentier métropolitain
  - Une offre culturelle estivale, grand public et coordonnée
  - Améliorer la stratégie de communication des équipements culturels en régie
  - Favoriser la commande artistique
- Soutenir les entreprises culturelles : soutenir le développement du secteur créatif
  - Appel à projet créativité croisée (cf développement économique de la Métropole).
  - Lieux de travail/accueil pour les entreprises culturelles (réflexion en cours)

Le service culture de Rennes Métropole coordonne et soutient le projet culturel métropolitain, assure la gestion d'établissements culturels métropolitains (Les Champs libres, l'écomusée de la Bintinais, La Maison du Livre de Bécherel, l'Opéra depuis 2024) ou d'intérêt métropolitain (Ayroop, Au bout du plongeur...).

- 2 de ces établissements se dédient à la lecture publique : Les Champs libres et La Maison du Livre de Bécherel
- Un réseau métropolitain des médiathèques fonctionne depuis plusieurs années sous le nom « des M ». Ce réseau s'attache surtout à :
  - Animer un réseau de professionnels en développant un espace d'échanges et de collaborations autour duquel différents comités et groupes de travail gravitent
  - Développer le Site des M, donnant accès à l'ensemble de l'offre numérique des bibliothèques de Rennes Métropole (voir partie – Offre numérique)

En matière de lecture publique, les compétences métropolitaines sont facultatives. Seul le Conseil départemental déploie des compétences obligatoires en la matière au travers des activités de la Médiathèque départementale.

- **Culture et lecture publique à Chartres de Bretagne : une histoire de longue date**

**1941**

Création de la Fédération Espérance

- Objectif initial : animer la commune au travers de deux activités : football et cinéma
- Aujourd'hui elle a pour finalité de grouper des associations autour d'activités sportives, culturelles ou artistiques

**1942**

Ouverture de la salle de l'Espérance faisant office de premier centre culturel

<sup>23</sup> Source : <https://culture-sport.metropole.rennes.fr/la-politique-culturelle>

- Elle accueille des projections de cinéma, représentations artistiques associatives ou d'artistes rennais issus du conservatoire de Rennes. Au sous-sol le « foyer des jeunes » est dédié aux pratiques culturelles et artistiques des jeunes (poterie, musique, photographie, théâtre...)

### 1975

Création d'une bibliothèque municipale animée par une équipe de 6 bénévoles

- 1200 livres, 5h d'ouverture par semaine, développement d'actions en milieu scolaire

### 1977

Création d'une délégation dédiée à la culture à la suite des élections municipales

### 1978

Création d'une école de musique municipale

- Première municipalisation d'une activité associative

### 1982

Création d'une commission extra-municipale culture

- Objectif : construction d'une salle de spectacles (qui deviendra un projet de centre culturel) pour remplacer la salle de l'Espérance (centre culturel et foyer dédié aux pratiques culturelles des jeunes)

Création d'un service municipal d'animation

- Missions : accompagner un nouveau projet de lieu et de programmation culturelle, fruit de la collaboration avec l'école de musique, le club des jeunes, les associations et les écoles

### 1983

La culture est au centre des débats des élections municipales

- Projet de nouveau lieu culturel avec un débat autour d'un espace de diffusion de spectacles.

### 1983-1984

Acquisition municipale d'un ancien centre d'hébergement propriété de Citroën.

- Réhabilitation des deux bâtiments avec l'objectif d'en faire un centre culturel

### 1985 ≈

Ouverture du centre culturel

- Différentes salles accueillent des activités associatives culturelles ou de loisirs. :
- La Médiathèque municipale quadruple sa surface et augmente sa fréquentation de 15%.
- Une salle dédiée à la pratique en amateur collective notamment musicale.
- Une salle modulable pour de la projection/ spectacles etc.
- Un espace multimédia et informatique animé par l'association Ordi Chartres
- Des hébergements pour les accueils culturels ou sportifs
- Un hall espace d'exposition

Création des ateliers d'arts plastiques

### 1987 ≈

Inauguration de la salle de spectacles dans le centre culturel et de la salle polyvalente Rabelais (en rez-de-jardin pour l'accueil de soirées et repas associatifs)

- Programmation régulière de spectacles
- Premier festival régional de théâtre amateur en lien avec l'ADEC (association (aujourd'hui maison) de théâtre amateur – Art Dramatique Expression culture)
- Accueil de la programmation du cinéma Espérance

**1990**

Le centre culturel devient le centre culturel Pôle Sud

Création d'une salle dédiée aux expositions d'arts visuels

Lancement des premiers accueils en résidence d'artistes professionnels arts vivants

**1995**

Première Biennale de la céramique contemporaine en écho au patrimoine local.

**1996-1997**

Une commission municipale du livre lance la première édition du livre historique « Chartres en Bretagne »

**1998**

Affirmation d'une identité portée vers la photographie, notamment humaniste, pour la salle d'exposition du Carré d'art

- Recrutement d'un emploi-jeune chargé des expositions en lien avec des conseillers photographiques

A la Médiathèque : premier agrandissement

- Création d'un espace musique (CD)
- Création d'un fonds thématique dédié à la photographie (avec le Carré d'art et l'aide du CNL)

**2001**

L'École de Musique et de danse devient intercommunale (avec Noyal Chatillon-sur-Seiche et Saint-Jacques-de-la-Lande)

**2005**

Ouverture de la nouvelle salle dédiée au Cinéma Espérance (en face du centre culturel)

Création du poste de coordination des ateliers de pratiques artistiques enfants/ados du Pôle Sud

**2006**

Réalisation d'un diagnostic culturel de territoire par le Théâtre du Vestiaire en préfiguration d'une évolution bâtementaire du centre culturel

**2006-2008**

Réhabilitation d'ampleur du centre culturel (réouverture en 2007) : de 3 500m<sup>2</sup> à 4 500m<sup>2</sup>

- Dernier agrandissement de la Médiathèque qui se nomme à cette époque « l'ïlomo » : multiplication par 3 de sa superficie (835m<sup>2</sup> sur 3 niveaux incluant au sous-sol le cyberspace (installé auparavant au centre Jean Jaurès)
- Création d'un Pôle Images à la Médiathèque : il réunit les fonds « photographie » et DVD.
- Projet artistique de la salle de spectacles portée vers la chanson et les musiques du monde impactant les orientations du fonds musique de la Médiathèque
- Développement de l'espace multimédia nommé Cyberspace. Cet espace constitué de 10 ordinateurs a pour projet de proposer des ateliers ainsi que des actions de sensibilisation
- L'équipe de la Médiathèque se compose en 2006 de 3 professionnelles, elle s'étoffe d'un temps plein en 2007

**2009**

Naissance de l'association Des mots pour le Dire

- Projet autour de l'écriture
- Partenariats resserrés avec la Médiathèque, le centre culturel et les acteurs locaux

## 2010

Création à la Médiathèque de l'action Bébés lecteurs (devenu Tralalire)

## 2013-2014

Rénovation complète de la salle de Spectacles

Premier prix littéraire du club de lecture attribué à « Les évaporés » de Thomas B. Reverdy

## 2015

Création de la Bibliothèque de rue par un collectif de bénévoles

## 2016

Fermeture du Cyberspace et redéploiement du personnel communal dédié

→ L'offre numérique est partiellement intégrée à la Médiathèque (3 postes informatiques).

## 2017

Inauguration de l'Abri des mots – par la Bibliothèque de rue

→ Conventionnement avec la société Abri-services qui fournit des éléments de construction mobilier ainsi que la fourniture de pièces nécessaires à la maintenance

## 2021

Réalisation de la 2de édition du livre historique « Chartres en Bretagne »

→ Produit par la municipalité

→ Ouvrage collectif des membres de l'association Mémoire du Pays Chartrain

# La culture à Chartres-de-Bretagne aujourd'hui

- **Le projet culturel municipal**

Les orientations du mandat en cours (2020-2026) priorisent entre autres les axes de la pluridisciplinarité, de l'accessibilité mais également d'inclusion :

- « Une politique culturelle curieuse et diversifiée, accessible à tous les publics. »
- « La culture contribue à l'animation et à l'attractivité de la commune. Elle se veut un levier d'intégration pour tous. Les nouveaux arrivants doivent y trouver pleinement leur place. »

Les enjeux du projet culturel actuel :

- Fonctionnement d'équipements/services structurants ouverts sur la ville
- Accompagnement et expressions d'acteurs professionnels, amateurs et bénévoles
- Des artistes et intervenants émergents ou plus reconnus
- Une approche pluridisciplinaire
- Une approche citoyenne, participative et conviviale
- Des projets de territoire / proximité
- La sensibilisation culturelle et artistique et la diversification des publics
- Une approche partenariale et collaborative
- Une inscription dans des réseaux professionnels institutionnels
- Le développement de lieux de vie et de convivialité

- **Les équipements municipaux**

## Centre culturel Pôle Sud – 1 rue de la Conterie

- Une équipe professionnelle de 11 personnes complétée par des intermittents et bénévoles
- Un secteur Spectacles : programmation généraliste pluridisciplinaire, 2 salles équipées assis/debout (299 places assises et 250 places debout) – programmation hors les murs, entre 20 et 25 représentations par saison, soutien à la création et actions de sensibilisation
- Une galerie d'exposition dédiée à la photographie contemporaine (Carré d'art) autour de l'axe général de la relation de l'homme à son territoire (programmation de 4 expositions temporaires par saison, éditions, actions de sensibilisation, soutien à la création)
- Une collection municipale de photographies (150 tirages environ)
- Des Ateliers de pratiques artistiques à destination des enfants/adolescents (4-18 ans) : 3 ateliers arts plastiques, 2 ateliers théâtre, 1 atelier d'éveil arts plastiques avec l'Ecole Intercommunale de musique et danse Jean Wiener (situés au Bâtiment B, adjacent)
- La Médiathèque
- Un service régie technique transversal aux autres secteurs (en charge des accueils professionnels et amateurs)
- La direction du Pôle action culturelle
- Les bureaux des équipes

## Le Bâtiment B et le Studio 131

Situés à proximité directe du centre culturel, ces équipements rassemblent des salles municipales mises à disposition des associations.

Le bâtiment B, comme le Pôle Sud, est issu de la réhabilitation d'anciens logements ouvriers de l'entreprise Citroën. Les salles du bâtiment B ont l'avantage d'être équipées pour des activités culturelles et artistiques : arts plastiques, poterie/modelage.

Le Studio 131 est une construction spécifique dédiée initialement à la pratique musicale collective (stockage instruments, répétitions...).

### La Grand'Voile

Il s'agit d'un espace aménagé en extérieur au cœur du Parc de loisirs, partiellement couvert avec accès électrique pouvant faire office d'espace scénique.

### Une scène mobile

Il s'agit d'un camion qui, une fois déployé, propose une scène de 50m<sup>2</sup> environ.

- **Les acteurs et structures culturels locaux (hors lecture publique<sup>24</sup>)**

- L'École Intercommunale de musique et de danse Jean Wiener (EIMD)
  - 3 communes : Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Saint-Jacques-de-la-Lande et Chartres-de-Bretagne
  - + de 70 disciplines proposées
  - + de 30 enseignant.es
  - + 700 élèves de 6 mois à l'âge adulte
  - Des actions de sensibilisation ou des cycles de formations (Parcours Etudes, Parcours amateurs), des formations en danse, des ateliers, un accompagnement à la pratique en amateur
  - Des ensembles musicaux
- Le cinéma Espérance : association de bénévoles gérant une programmation hebdomadaire, accueil de séances scolaires, partenariats locaux de programmation (festivals, collaborations locales...)
- De nombreuses associations culturelles au rayonnement local : Ateliers dessin/peinture, Atelier poterie, club photo (argentique), Les Spots groupe de reprise ; le Diapason (chœur vocal), le cercle celtique
- Des associations ayant un rayonnement local et régional : Boreale's (théâtre) et La Tique (théâtre d'improvisation), C<sup>ie</sup> de danse Océane, l'Orchestre de Chartres-de-Bretagne (musique)
- Deux associations patrimoniales : Les Amis de la Marionnaise, Mémoire du Pays Chartrain

---

<sup>24</sup> Cités dans les pages suivantes dans le focus autour de la Médiathèque.

# La Médiathèque aujourd'hui

- **Un bassin de vie dynamique en matière de lecture publique**

En matière de lecture publique plusieurs acteurs ressources rayonnent sur le territoire de Chartres-de-Bretagne en partenariat avec la Médiathèque :

- Les BDC et CDI des établissements scolaires locaux (primaires ou secondaires).
- Des associations :
  - *Des mots pour le dire* dédiée à l'écriture
  - *Lire et faire lire* dédiée à animer un réseau de lecteurs bénévoles qui interviennent dans des structures locales
- Un collectif citoyen qui gère la Bibliothèque de rue et un espace de diffusion nommé *l'Abri des mots* situé proche de la Mairie. Plusieurs sites de collectes et dons de livres existent sur la commune

Les bibliothèques des communes avoisinantes (Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande, Laillé, Pont-Péan, Noyal Châtillon-sur-Seiche, Vern-sur-Seiche) sont gérées en régie directe et fonctionnent avec des équipes professionnelles.

Les partenariats professionnels se développent au fil de projets locaux ou de groupes de travail métropolitains.

- **Une structure de proximité**

La Médiathèque est un service municipal de la Ville de Chartres-de-Bretagne, en régie directe. Elle fait partie du Pôle action culturelle dont les principales activités mais également les bureaux se situent dans le centre culturel le Pôle Sud.

La Médiathèque déploie une collection généraliste de plus de 31 000 documents (en 2023), parmi lesquels quelques fonds spécialisés et des thématiques liées aux singularités locales sont développés (voir partie « Une collection variée à moderniser et à mieux valoriser »).

La Médiathèque comme le centre culturel Pôle Sud sont excentrés du centre-ville. Néanmoins, elle est voisine du collège de Fontenay ainsi que de la ZAC de la Conterie, de la Piscine Intercommunale de la Conterie et du Cinéma associatif Espérance.

Elle est accessible par tous les moyens de transports :

- Voiture : proche des axes routiers reliant Chartres-de-Bretagne à Rennes, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Bruz ; face à un grand parking gratuit et une borne de recharge pour véhicules électriques. Une aire de covoiturage se trouve à proximité
- Bus : 2 lignes de la Star (72 et 91) desservent un arrêt à proximité, reliant la Médiathèque au centre-ville et aux communes limitrophes
- Vélo : parking vélo à disposition, pistes cyclables reliant Rennes, Bruz, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Pont-Péan dont la REV : réseau express vélo (REV)

- **Le bâtiment du centre culturel Pôle Sud et de la Médiathèque**

## Un bâtiment ambitieux en partie vieillissant

Le bâtiment actuel du centre culturel bénéficie d'une superficie de plus de 4 000 m<sup>2</sup>. Il résulte de plusieurs opérations de travaux d'ampleur réparties entre la réhabilitation d'anciens logements ouvriers (où se situe actuellement la Médiathèque) et d'extensions conçues au fur et à mesure de l'évolution des usages du lieu.

Les derniers travaux datent de 2013 et concernent la salle de spectacles Jacques Brel. Les derniers travaux d'ampleur concernant les espaces de la Médiathèque datent de 2007.

Si des acquisitions mobilières récentes, réaménagements d'espaces et quelques travaux de peinture murale ont été effectués depuis 2022, les espaces de la Médiathèque et du centre culturel (hormis la salle de spectacles) sont globalement vieillissants et ce sur différents points :

- Usages et activités : le bâtiment répond à un projet culturel conçu il y a près de 20 ans, associant :
  - Une entrée principale du centre culturel tournée sur un grand parking, dos au centre-ville.
  - Une interdépendance de fonctionnement entre les différents secteurs du centre culturel : pas d'entrée autonome possible pour la Médiathèque par exemple
  - De très grands volumes (hors Médiathèque) avec peu d'entrée de lumière naturelle et peu de possibilité de cloisonnement ou d'autonomisation
  - Les locaux de la Médiathèque sont répartis sur deux plateaux plutôt lumineux mais ponctués de poteaux porteurs et d'huissieries laissant peu de murs disponibles et générant des espaces en enfilade (surtout au 1<sup>er</sup> étage)
- Bâtiment : dans le cadre d'une nécessaire transition écologique, mais également d'une réhabilitation des systèmes électriques ou de chauffage et de certaines composantes architecturales (toiture, murs de façade, huissieries, systèmes de chauffage, isolation) des diagnostics ont été commandités récemment (thermique/énergétique et électrique) par les services techniques municipaux qui gèrent l'aspect bâtimentaire du centre culturel. Ces diagnostics s'intégreront vraisemblablement à une future étude préalable analysant différents scénarios de réhabilitation du centre culturel.
- Apparence : certains revêtements, matériaux et couleurs utilisés sont datés (un peu dégradés par endroits) et ne renvoient pas l'image de modernité et de convivialité à la hauteur des attentes. À ce titre, les résultats de l'enquête menée auprès des bénévoles élèvent au 3<sup>e</sup> rang « la Modernisation des espaces » comme perspectives d'amélioration pour faire évoluer le service de Médiathèque<sup>25</sup>.

Les espaces actuels de la Médiathèque offrent des circulations plutôt confortables qui desservent des alcôves souvent dessinées par des cloisons ou des rayonnages. Les enquêtes réalisées auprès des usagers mais également des bénévoles de la Médiathèque en 2023 et 2024<sup>26</sup> révèlent que toutes et tous aspirent à des espaces et des aménagements plus chaleureux et adaptés aux différents types de publics et d'usages.

L'environnement direct du centre culturel et de la Médiathèque est constitué de parkings, de circulations douces (cyclables ou piétonnières plutôt bétonnées) et d'espaces verts arborés. Les espaces verts sont actuellement principalement « décoratifs » et non appropriables par les visiteurs.

## La signalétique

La signalétique intérieure date de plus de 10 ans : elle est actuellement inopérante au sein des espaces de la Médiathèque et ne répond pas aux codes de l'accessibilité. Elle est présente de façon hétérogène (absente parfois), peu lisible et peu contrastée. Elle n'utilise que des mots écrits en français (aucun pictogramme).

La signalétique extérieure a été renouvelée en 2025, accompagnant davantage l'identification des différents espaces. Certains pictogrammes sont utilisés.

<sup>25</sup> Se référer à l'Annexe 6 – Résultats de l'enquête « missions actuelles et attentes » menée auprès des bénévoles de la Médiathèque – 2025.

<sup>26</sup> Se référer à l'Annexe 6 – Résultats de l'enquête « missions actuelles et attentes » menée auprès des bénévoles de la Médiathèque – 2025 et aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

Des signalétiques existent au sein de la commune pour indiquer le centre culturel mais aucune distinction n'y est faite concernant les différents secteurs présents, dont la Médiathèque.

## L'accessibilité

L'ensemble du centre culturel Pôle Sud est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, de même que ses accès extérieurs : présence de rampes d'accès, ascenseur dans les locaux de la Médiathèque, sanitaires et banques d'accueil adaptés réglementairement.

Un diagnostic réalisé par la société SOCOTEC en 2018 a relevé quelques points d'amélioration qui peuvent, pour certains représenter des travaux conséquents pouvant être abordés uniquement dans le cadre d'une réhabilitation importante.

Ce diagnostic n'a pas traité de la signalétique « fine » de la Médiathèque, ni de l'accès aux documents.

- **Les espaces intérieurs de la Médiathèque**

Organisée sur 2 étages, sur plus de 830m<sup>2</sup>, la Médiathèque n'est pas accessible directement en entrant dans le centre culturel. Il faut traverser le grand hall et passer devant l'accueil principal du centre culturel pour s'y rendre.

### La Médiathèque

- 6 espaces de travail collectif ou individuel (20 places assises avec tables)
- 20 assises offrent des espaces de consultation confortables : fauteuils, canapé, poufs
- 1 salle d'animation : un espace modulable offrant une jauge jusqu'à 35 personnes
- 3 espaces d'accueil
- 1 ascenseur
- 1 espace d'exposition

Les mobiliers datent de 2007 ou avant, hors quelques exceptions (certains bacs musique, assises, tables et bacs mobiles achetés depuis 2022).

### Au sous-sol

- Un laboratoire de fabrication numérique (LAB) géré par le Pôle citoyenneté municipal

### Au rez-de-chaussée

- 2 espaces d'accueil
- Une borne automatique de prêt et retour
- Un espace revues avec consultation sur place
- 2 postes informatiques
- Un espace musique et cinéma
- Les documentaires ados/adultes
- Un espace jeunesse avec un espace lecture au sol
- Une salle d'équipement/accueil des bénévoles

### Au 1<sup>er</sup> étage

- Un espace d'accueil
- Un espace littérature ados
- Un espace bande-dessinées ados/adultes
- Un espace littérature et fiction adultes
- Un espace livres photographiques
- La salle d'animation
- 2 bureaux pour l'ensemble de l'équipe
- 2 réserves

## Synthèse

### Une Médiathèque au cœur d'un territoire dynamiquement culturellement

- Un faisceau d'acteurs locaux pour la lecture publique : entre expertise et ressources
  - Livre et Lecture en Bretagne
  - Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
    - La Médiathèque départementale de prêt : accès gratuit à des outils de médiation, des expositions, des formations, des conseils et des prêts
    - Une convention de lecture publique structurante (2023-2028)
  - Rennes Métropole avec, entre autres :
    - 2 équipements métropolitains dédiés à la lecture publique : les Champs Libres et La Maison du Livre de Bécherel
    - L'animation et la structuration d'un réseau des Médiathèques les « M », comprenant des échanges et groupes de travail professionnels, une offre numérique commune et un site Internet dédié à l'ensemble des inscrits aux médiathèques de la Métropole
- Des villes du bassin ayant toutes une bibliothèque municipale : maillage important du territoire
- Une ambition culturelle locale historique portée par un engagement politique au long court, des acteurs pluriels, une professionnalisation des structures municipales dédiées à la culture dès les années 1980, une capacité financière permettant le développement d'équipements dédiés :
  - Une Médiathèque en régie directe au cœur d'un centre culturel pluridisciplinaire
  - Un cinéma associatif
  - Une école intercommunale de musique et de danse avec 70 disciplines différentes.
  - Des acteurs associatifs nombreux et pluriels recouvrant tous les champs culturels et aux rayonnements locaux, départementaux et pour certains régionaux
  - Des acteurs ressources « lecture publique », partenaires de la Médiathèque :
    - Les BDC et CDI des établissements scolaires locaux (primaires ou secondaires)
    - Des associations : *Des mots pour le dire* et *Lire et faire lire*
    - Un collectif citoyen qui gère la Bibliothèque de rue

#### → Quelques dates clés :

**1941** : Création de la Fédération Espérance : football et cinéma.

**1942** : Ouverture de la salle de l'Espérance faisant office de premier centre culturel.

**1975** : Création d'une bibliothèque municipale : une équipe de 6 bénévoles, 1200 livres 5h d'ouverture par semaine.

**1977** : Création d'une délégation à la culture à la suite des élections municipales.

**1978** : Création d'une école de musique municipale

**1982** : Création d'une commission extra-municipale culture et d'un service municipal d'animation.

**1983-1984** : Acquisition puis réhabilitation d'un centre d'hébergement pour ouvriers immigrés (Citraën).

**1985** : Ouverture du centre culturel sur le site : activités associatives, Médiathèque agrandie, pratiques amateurs collective, salle de projection, un espace multimédia, des hébergements, une salle d'exposition, création des ateliers d'arts plastiques.

**1987** : Inauguration de la salle de spectacles dans le centre culturel et de la salle polyvalente Rabelais.

**1990** : Naissance du nom Pôle Sud / Création d'une salle dédiée aux expositions d'arts visuels.

**1998** : Affirmation d'une identité autour de la photographie pour le Carré d'art et création de poste. Agrandissement de la Médiathèque et création d'un fonds dédié à la photographie.

**2001** : L'Ecole de Musique et de danse devient intercommunale.

**2005** : Ouverture de la salle dédiée au Cinéma Espérance.

**2006-2008** : Réhabilitation d'ampleur du centre culturel (réouverture en 2008) : dernier agrandissement de la Médiathèque (835m<sup>2</sup> sur 3 niveaux incluant au sous-sol le cyberspace). Création d'un poste dans l'équipe Médiathèque (de 3 à 4 pros) + un poste au cyberspace.

**2013** : Rénovation complète de la salle de Spectacles

**2015** : Création de la Bibliothèque de rue par un collectif de bénévoles.

**2016** : Fermeture du Cyberspace et redéploiement du personnel communal dédié.

## Un bâtiment de proximité en régie directe

- La Médiathèque et le centre culturel sont excentrés du centre-ville mais accessibles en voiture, transports et mobilités douces
- Un bâtiment ambitieux mais des espaces vieillissants tant du point de vue :
  - Des usages (le projet date de près de 20 ans)
  - De l'architecture et de son fonctionnement technique (électricité, toitures, façades, isolation, système de chauffage...)
  - Leur apparence (manque de modernité)
- Un bâtiment issu de plusieurs grandes campagnes de travaux successives datant pour la Médiathèque de 2007
- Un environnement de parkings, de circulations douces et d'espaces verts « décoratifs » non appropriables par les visiteurs
  
- Une Médiathèque de 830m<sup>2</sup> sur 2 étages dont l'accès se fait par le hall/accueil du centre culturel :
  - 20 places assises réparties sur 6 espaces de travail
  - 20 assises de type fauteuils
  - Une salle d'animation pouvant accueillir jusqu'à 35 personnes
  - Un ascenseur
  - 3 espaces d'accueil répartis sur les 2 niveaux
  - 2 postes informatiques accessibles au public
  - Un espace d'exposition à l'entrée
  - Une salle d'équipement, 2 réserves
  - Un laboratoire de fabrication numérique au sous-sol (géré par le Pôle citoyenneté)
  - 2 bureaux
- Une Médiathèque assez lumineuse mais contrainte par de nombreuses fenêtres et des poteaux intérieurs
- Des espaces aux circulations fluides
- Un bâtiment globalement accessible aux personnes en situation de handicap avec quelques points d'amélioration
- Une signalétique interne inopérante, peu lisible et ne répondant pas aux normes d'inclusion
- Une signalétique extérieure « de proximité » renouvelée en 2025

## Enjeux

- Définir les nouveaux axes directeurs du projet de la Médiathèque en regard de ceux du centre culturel Pôle Sud :
  - Un lieu de vie, de rencontre et de convivialité
  - Un lieu ouvert sur la ville
  - Un lieu de croisement des pratiques et des publics
  - Un lieu et un projet résolument pluridisciplinaires, œuvrant à la transversalité des activités, des expériences et des expressions
  - Une politique culturelle actuelle, curieuse et diversifiée ouverte à toutes et tous
  
- Inscrire la Médiathèque dans son territoire en maintenant sa dynamique partenariale avec les acteurs locaux et en développant son inscription dans les réseaux professionnels et institutionnels locaux
  
- Améliorer le bâti afin de répondre aux besoins de transition écologique, d'accessibilité et aux évolutions d'usages

# Les publics et les relations aux publics à la Médiathèque

## Les usagers de la Médiathèque

### La difficulté d'analyser les usagers non-inscrits

Cet état des lieux s'appuie en majorité sur les publics inscrits à la Médiathèque (et notamment actifs, c'est-à-dire ceux qui ont une activité de prêt, retour ou réservation de documents), et pour lesquels des données sont collectées.

Pour autant, la Médiathèque propose d'autres services qui ne nécessitent pas d'inscription : consultation sur place (presse, documents, écoute musicale...), espaces de travail individuel ou collectifs, utilisation d'ordinateurs, participation à des actions culturelles, jeux de société (dans le hall)...

Aucune donnée ne permet actuellement de quantifier les publics non-inscrits de manière fiable mais globalement il est observé une hausse constante depuis 2022 de la fréquentation de la Médiathèque. Les résultats de l'enquête menée en 2023 auprès d'usagers et non-usagers de la Médiathèque apportent une analyse plus précise de l'usage de ses services/offres ne nécessitant pas d'inscription (voir Annexes 3 et 3 bis).

- **Les inscriptions et emprunts de 2018 à 2023 : entre crise sanitaire et gratuité**

Les années 2020 et 2021, marquées par la crise sanitaire de la Covid-19 connaissent une chute importante du nombre d'inscriptions à la Médiathèque (- 19%). Le retour à la normale a été très progressif et même timide jusqu'en 2023 seule année post-covid où le nombre d'inscriptions dépasse les résultats atteints depuis 2018. Cette forte et rapide augmentation (+ 6,5% par rapport à 2019 et + 34% par rapport à 2021) est advenue dans un contexte sanitaire apaisé, mais également un changement important des conditions d'inscription dans l'établissement.

→ En juin 2023, la Médiathèque passe à la gratuité pour l'ensemble de ses services et ses modalités d'inscription se simplifient (arrêt des justificatifs administratifs, fiche synthétisée comprenant moins de données personnelles...).

De la même manière que pour les inscriptions à la Médiathèque, le nombre de personnes ayant une activité d'emprunt au sein de la Médiathèque a chuté en 2020 et 2021 avant d'amorcer une reprise progressive depuis 2022.

Il est à noter qu'en 2020 lors des confinements successifs, la Médiathèque a fermé ses portes durant plusieurs mois et a fonctionné sur la base d'un service réduit et très différent de d'habitude en mettant en place un service de clic&collect.

| <i>Nombres d'inscrits<sup>27</sup> à la médiathèque de Chartres-de-Bretagne<br/>par année, âge et genre</i> |      |      |      |      |      |      |
|---|------|------|------|------|------|------|
|   | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| <b>Femmes</b>   | 1033 | 1059 | 922  | 840  | 956  | 1163 |
| <b>Hommes</b>   | 541  | 558  | 497  | 447  | 513  | 572  |
| <b>0-4 ans</b>  | 0    | 0    | 3    | 8    | 25   | 65   |
| <b>5-9 ans</b>  | 28   | 46   | 56   | 77   | 134  | 210  |
| <b>10-14 ans</b>  | 137  | 162  | 162  | 181  | 248  | 316  |
| <b>15-19 ans</b>  | 86   | 91   | 96   | 97   | 124  | 172  |
| <b>20-24 ans</b>  | 14   | 12   | 8    | 8    | 15   | 24   |
| <b>25-39 ans</b>  | 31   | 42   | 45   | 66   | 130  | 248  |
| <b>40-64 ans</b>  | 203  | 225  | 220  | 246  | 329  | 480  |
| <b>65-74 ans</b>  | 84   | 89   | 94   | 92   | 105  | 132  |
| <b>75 ans et +</b>  | 53   | 56   | 55   | 55   | 60   | 72   |
| <b>Données manquantes<sup>28</sup></b>  | 970  | 918  | 690  | 472  | 317  | 28   |
| <b>TOTAL</b>  | 1606 | 1641 | 1429 | 1302 | 1487 | 1747 |

| <i>Nombres d'usagers actifs<sup>29</sup> (prêt/retour/réservation)<br/>par année, âge et genre (toutes localités confondues)</i> |      |      |      |      |      |      |
|--|------|------|------|------|------|------|
|  | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| <b>Femmes</b>  | 873  | 860  | 724  | 675  | 754  | 854  |
| <b>Hommes</b>  | 425  | 426  | 387  | 348  | 394  | 403  |
| <b>0-4 ans</b>   | 0    | 0    | 2    | 7    | 16   | 50   |
| <b>5-9 ans</b>   | 24   | 37   | 45   | 67   | 120  | 175  |
| <b>10-14 ans</b>   | 122  | 148  | 151  | 163  | 226  | 250  |
| <b>15-19 ans</b>   | 79   | 85   | 83   | 73   | 72   | 98   |
| <b>20-24 ans</b>   | 8    | 6    | 6    | 6    | 10   | 14   |
| <b>25-39 ans</b>   | 28   | 40   | 45   | 59   | 96   | 154  |
| <b>40-64 ans</b>   | 189  | 197  | 203  | 214  | 299  | 333  |
| <b>65-74 ans</b>   | 81   | 84   | 89   | 87   | 99   | 112  |
| <b>75 ans et +</b>   | 296  | 271  | 205  | 168  | 124  | 67   |
| <b>Données manquantes<sup>30</sup></b>   | 735  | 644  | 442  | 305  | 160  | 13   |
| <b>TOTAL</b>   | 1318 | 1296 | 1118 | 1035 | 1159 | 1265 |

<sup>27</sup> Le nombre d'inscrits correspond au nombre de personnes ayant une inscription au sein de la médiathèque sur l'année. Ces chiffres sont généraux et ne donnent pas d'information quant à l'utilisation de la structure par le public.

<sup>28</sup> Le SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) ne conserve que de manière parcellaire les données de plus d'une année, certaines sont donc manquantes.

<sup>29</sup> Les usagers actifs sont des personnes inscrites à la Médiathèque qui ont eu une activité de prêt, retour ou réservation de documents sur l'année. Cette donnée est plus pertinente pour évaluer l'usage de la médiathèque par ces usagers que celle des simples inscrits.

<sup>30</sup> Le SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) ne conserve que de manière parcellaire les données de plus d'une année, certaines sont donc manquantes.

- **Des usagers de proximité**

La grande majorité des usagers de la Médiathèque vivent à Chartres-de-Bretagne (87%). La collecte des données personnelles via le logiciel de gestion (SIGB) de la Médiathèque ne permet pas de préciser les quartiers d'habitation des usagers, ainsi aucune donnée n'est disponible à ce sujet.

Concernant la commune d'habitation des usagers il est intéressant de noter que le nombre d'usagers vivant en dehors de la commune a augmenté significativement entre 2022 et 2023 passant de 7% à 13% des inscrits et de 8% à 13% des usagers actifs de la Médiathèque.

- Cette augmentation est sans doute due aux changements de modalités d'inscription : passage à la gratuité totale (quel que soit son lieu d'habitation) et un processus d'inscription simplifié.

La majorité des usagers actifs non chartrains sont domiciliés dans les villes aux alentours :

- Noyal-Châtillon-sur-Seiche
- Pont-Péan
- Bruz
- Laillé
- Orgères

- **Représentativité de la population chartraine à la Médiathèque : quelques disparités**

| Taux de pénétration* <sup>31</sup> des services la Médiathèque sur le territoire de Chartres-de-Bretagne par tranche d'âge |   |             |                               |             |  |                               |             |  |                               |             |  |
|--|---|-------------|-------------------------------|-------------|--|-------------------------------|-------------|--|-------------------------------|-------------|--|
| Tranches d'âge   | Population de Chartres-de-Bretagne INSEE 2020 |             | 2019                          |             |  | 2022                          |             |  | 2023                          |             |  |
|  |   |             | Les usagers actifs chartrains |             | Taux de pénétration par tranches d'âge | Les usagers actifs chartrains |             | Taux de pénétration par tranches d'âge | Les usagers actifs chartrains |             | Taux de pénétration par tranches d'âge |
|  | par âges                                      | %           | par âges                      | %           |  | par âges                      | %           |  | par âges                      | %           |  |
| 0- 4 ans   | 450   | 6%          | 0                             | 0%          | 0%                                     | 16                            | 2%          | 4%                                     | 45                            | 4%          | 10%                                    |
| 5- 9 ans   | 467   | 6%          | 35                            | 3%          | 7%                                     | 111                           | 10%         | 24%                                    | 151                           | 14%         | 32%                                    |
| 10- 14 ans   | 483   | 6%          | 138                           | 11%         | 29%                                    | 205                           | 19%         | 42%                                    | 217                           | 20%         | 45%                                    |
| 15- 19 ans   | 475   | 6%          | 77                            | 6%          | 16%                                    | 65                            | 6%          | 14%                                    | 73                            | 7%          | 15%                                    |
| 20- 24 ans   | 565   | 7%          | 6                             | 0%          | 1%                                     | 10                            | 1%          | 2%                                     | 12                            | 1%          | 2%                                     |
| 25- 39 ans   | 1499  | 18%         | 33                            | 3%          | 2%                                     | 84                            | 8%          | 6%                                     | 136                           | 12%         | 9%                                     |
| 40- 64 ans   | 2588  | 32%         | 175                           | 14%         | 7%                                     | 261                           | 25%         | 10%                                    | 291                           | 26%         | 11%                                    |
| 65- 74 ans   | 966   | 12%         | 75                            | 6%          | 8%                                     | 92                            | 9%          | 10%                                    | 102                           | 9%          | 11%                                    |
| 75 ans et +  | 696   | 9%          | 54                            | 4%          | 8%                                     | 59                            | 6%          | 8%                                     | 63                            | 6%          | 9%                                     |
| Données manquantes <sup>32</sup>   |   |             | 646                           | 52%         | -                                      | 160                           | 15%         | -                                      | 13                            | 1%          | -                                      |
| <b>Total</b>   | <b>8190</b>                                   | <b>100%</b> | <b>1239</b>                   | <b>100%</b> | <b>15,13%</b>                          | <b>1063</b>                   | <b>100%</b> | <b>12,98%</b>                          | <b>1103</b>                   | <b>100%</b> | <b>13,47%</b>                          |

<sup>31</sup> Le taux de pénétration sur un territoire (ici Chartres-de-Bretagne) permet de mesurer la part de la population de la ville qui est inscrite et qui utilise les services de la médiathèque (prêt, retour et réservation des documents : il s'agit donc du pourcentage de la population chartraine qui constitue les usagers actifs de la médiathèque.

<sup>32</sup> Le SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) ne conserve que de manière parcellaire les données de plus d'une année, certaines sont donc manquantes.

À la sortie de la période de crise sanitaire de la covid-19, le taux de pénétration a largement baissé avant d'entamer une légère augmentation en 2023. En effet, en 2023, 13 % de la population de Chartres-de-Bretagne est inscrite et bénéficie des services de la Médiathèque (1 103 usagers actifs chartrais). Ce taux est inférieur aux statistiques du territoire de Rennes Métropole (14,7 % en 2017 d'après le site de l'Observatoire de la lecture publique), mais sensiblement égal aux moyennes nationales pour les bibliothèques municipales et intercommunales (« ...12,5% de la population desservie a effectué au moins un emprunt en bibliothèque<sup>33</sup> »).

Globalement, les taux de pénétration de la population chartraine à la Médiathèque représentent :

- 29% pour les moins de 15 ans
- 8,5% pour les 15 et 24 ans
- 10% pour les 25-64 ans et les 65 ans et plus

Les 10-14 ans représentent la tranche d'âge des habitants de Chartres-de Bretagne utilisant le plus la Médiathèque (45 % de la population). La part des adolescents de 15-19 ans plafonne quant à elle à 15% malgré la proximité du collège de Fontenay. À l'inverse la tranche d'âge des 20-24 ans est celle dont l'utilisation de la Médiathèque est la plus faible (2 %).

L'analyse tend à comprendre que tant que les enfants et jeunes (moins de 15 ans) évoluent dans le cercle familial, ils représentent la part la plus importante de la population chartraine à emprunter à la Médiathèque. La rupture avec la structure s'observe ensuite avec la population des 16-24 ans : ceci s'explique entre autres par l'attractivité d'autres types de bibliothèques (scolaire, universitaire, spécialisée...).

Principalement fréquentée par la population chartraine la plus jeune, la Médiathèque fait donc l'objet d'une forte attente de leur part et de celle de leurs familles.

*Les limites de l'analyse du taux de pénétration : pas de prise en compte des non-inscrits*

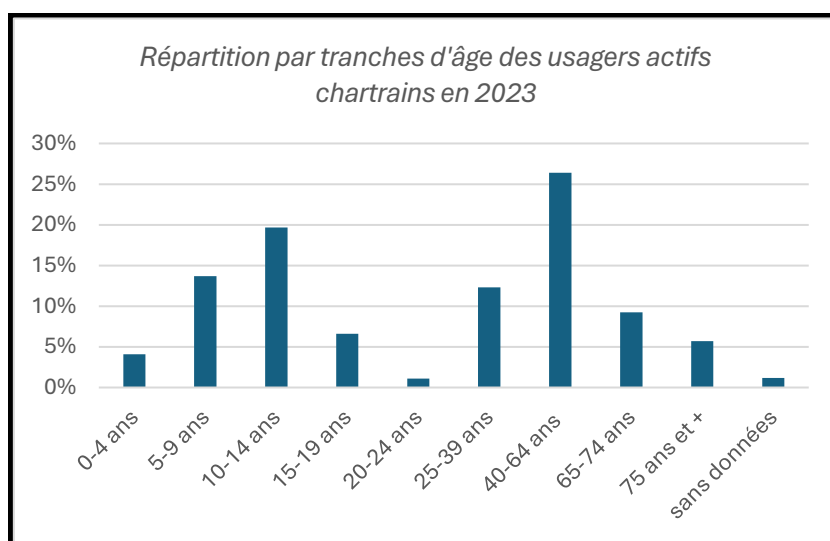
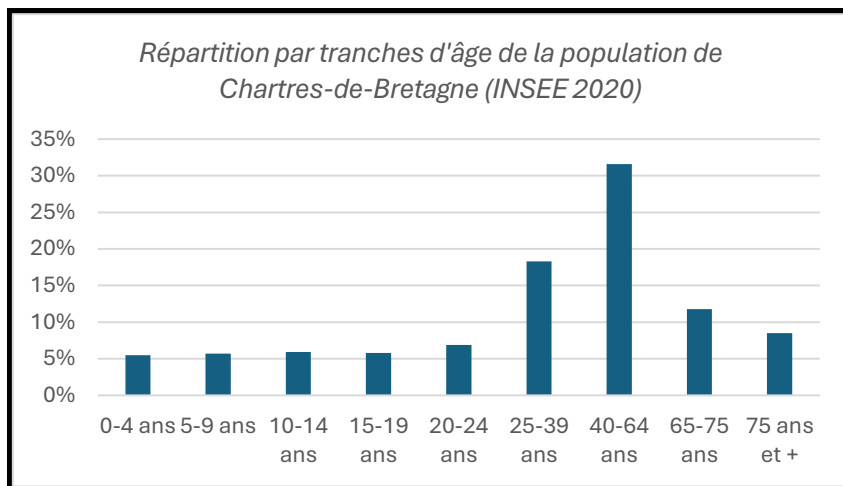
Si le calcul du taux de pénétration permet une analyse de la place de la Médiathèque auprès des habitants de Chartres-de-Bretagne, il présente toutefois des limites. En effet, il ne prend en compte uniquement les inscrits à la Médiathèque, et pas les « non-inscrits » qui bénéficient (et utilisent) des services de la structure sans pour autant réaliser d'emprunts individuels : consultation sur place, accès aux postes numériques, participation à des actions culturelles tout public ou partenariales (Ehpad, centre spécialisé, scolaire, PMI, associations...).

- **L'âge des usagers de la Médiathèque**

La comparaison entre les taux de représentativité des différentes tranches d'âges des usagers actifs à la Médiathèque et la répartition des âges au sein de la population chartraine confirme une plus importante représentativité chartraine de la petite enfance jusqu'au début de l'adolescence (5-14 ans) et des adultes entre 40 et 64. Une sous-représentation est à noter pour les jeunes adultes (20-24 ans) et adultes de 25-39 ans, mais également les plus de 65 ans et notamment les 75 ans et plus. Ces résultats rejoignent les usages habituels des Médiathèques mais au regard de l'évolution récente de la population chartraine, ces disparités pourront faire l'objet d'une attention particulière lors des différentes actions proposées.

---

<sup>33</sup> Source : Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales. Ministère de la Culture, 2021, p. 40.



- Répartition par genre des usagers

| <i>Les usagers chartrains de la Médiathèque – répartition par genre, par année</i> |   |                               |             |                               |                               |             |                               |                               |             |                               |              |
|--|---|-------------------------------|-------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------------------------|--------------|
|  |   | 2019                          |             |                               |                               | 2022        |                               |                               |             | 2023                          |              |
|  |   | Les usagers actifs chartrains |             | Taux de pénétration par genre | Les usagers actifs chartrains |             | Taux de pénétration par genre | Les usagers actifs chartrains |             | Taux de pénétration par genre |              |
| Genre  | Population de Chartres-de Bretagne INSEE 2020 | par genre                     | %           |                               | par genre                     | %           |                               | par genre                     | %           |                               | par genre    |
| Homme  | 3992  | 49%                           | 412         | 33%                           | 10%                           | 332         | 32%                           | 8%                            | 359         | 32,5%                         | 9%           |
| Femme  | 4198  | 51%                           | 817         | 66%                           | 19%                           | 684         | 67%                           | 16%                           | 736         | 67%                           | 18%          |
| Données manquantes <sup>34</sup>   |   |                               | 10          | 1%                            |                               | 11          | 1%                            |                               | 8           | 0.5%                          |              |
| <b>Total</b>   | <b>8190</b>                                   |                               | <b>1239</b> |                               | <b>15%</b>                    | <b>1027</b> |                               | <b>12,4%</b>                  | <b>1103</b> |                               | <b>13.4%</b> |

<sup>34</sup> Le SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) ne conserve que de manière parcellaire les données de plus d'une année, certaines sont donc manquantes.

Les usagers de la Médiathèque sont en grande majorité des femmes. Ce décalage entre le public inscrit et la population est courant dans les bibliothèques, le public des bibliothèques étant majoritairement féminin au niveau national.

Un objectif de meilleur équilibre dans la représentativité femme/homme sera donc à travailler au sein des propositions réalisées par la Médiathèque et ce dans une dynamique plus globale d'intégration d'une plus grande diversité identitaires et culturelles et ce dès le plus jeune âge.

- **Les catégories socioprofessionnelles des usagers**

Les données statistiques de la Médiathèque ne permettent pas d'indiquer les catégories socioprofessionnelles des personnes inscrites. L'analyse et les prospectives en termes de services, accueils et collections proposés s'attacheront donc à considérer la population chartraine dans son ensemble :

- Une population à 51,6 % active avec une dominante de catégories socioprofessionnelles intermédiaires (employés, professions intermédiaires, ouvriers...)
- Une population marquée par un taux notable de retraités mais également d'inactifs

## Synthèse

### Les usagers de La Médiathèque

- Inscriptions/emprunts les effets de la crise sanitaire puis de la gratuité
  - Entre 2020 et 2021, la crise sanitaire de la Covid-19 a entraîné une chute des inscriptions (-19%) et des emprunts (jusqu'à -22%) à la Médiathèque qui connaît à ce moment-là un fonctionnement très perturbé (fermetures et service clic&collect)
  - Un retour à la normale très progressif : ce n'est qu'en 2023 que les résultats réatteignent (voire dépassent) ceux de 2018. La crise sanitaire est terminée, la gratuité totale de la Médiathèque et une simplification des modalités d'inscription s'opèrent dès juin 2023
- Des usagers de proximité
  - 87% des usagers de la Médiathèque vivent à Chartres-de-Bretagne
  - En 2023, 13% de la population chartraine est inscrite et bénéficie des services de la Médiathèque, soit 1 103 usagers actifs (14,7% pour Rennes Métropole en 2017, 12,5 % de moyenne nationale pour les bibliothèques municipales et intercommunales)
  - Les usagers vivant en dehors de la commune sont domiciliés dans les villes alentours : Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Pont Péan, Bruz, Laillé, Orgères. Leur nombre a augmenté significativement entre 2022 et 2023 (+ 4,5% en moyenne), suite au passage à la gratuité de la Médiathèque et à la simplification des procédures d'inscription
  - Aucune donnée ne permet de quantifier de manière fiable le public venant à la Médiathèque sans inscription. Toutefois, la fréquentation de la Médiathèque est en hausse constante depuis 2022 par des personnes chartraines en grande majorité et des villes du bassin de vie
- Des usagers majoritairement féminins
  - 67% des usagers de la Médiathèque sont des femmes alors qu'un équilibre de représentativité existe parmi la population chartraine (51 % femmes- 49 % hommes). Ce décalage est courant dans les bibliothèques mais il peut faire l'objet d'une vigilance
  - En 2023, les usagers féminins de la Médiathèque représentent 18 % de la population chartraine tandis que usagers masculins en représentent 9 %
- Une représentativité déséquilibrée des âges parmi les inscrits (nuance : pas de prise en compte des usagers non-inscrits)
  - La tranche de population des 10-14 ans est la plus représentée à la Médiathèque (45 %).
  - La tranche de population des 20-24 ans est la moins représentée à la Médiathèque (2 %).
  - La part des adolescents de 15-19 ans plafonne à 15 % malgré la proximité du collège
  - La Médiathèque fait l'objet d'une forte attente de la part de la population jeune et familiale et une attention doit être portée vers la population adolescente et jeune adulte.
- Une population chartraine mixant actifs et non-actifs
  - Les données fournies par le SIGB ne permettent pas une analyse des usagers selon leur catégorie socioprofessionnelle. C'est donc la population chartraine dans son ensemble qui est sert de référence :
    - 51,6 % de la population est active avec une dominante de catégories socioprofessionnelles intermédiaires (employés, professions intermédiaires, ouvriers...)
    - 28 % de retraités
    - 12,5 % d'inactifs

## Accueils et services proposés

- **Des horaires d'ouverture répondant globalement aux attentes**

La Médiathèque est ouverte au public 22 heures par semaine, les mardi (14h-18h30), mercredi (10h-12h30/14h-18h30), vendredi (14h-18h30) et samedi (10h-13h/14h-17h). Ces horaires s'appliquent toute l'année hormis pendant les périodes estivales et de fin d'année qui font l'objet de fermetures exceptionnelles de la structure (4 semaines au total). L'été, 4 samedis sur 8 sont également fermés au public.

Entre octobre et juin, les jeudis et les vendredis matin sont spécifiquement dédiés à l'accueil de groupes sur place ou hors les murs : accueils scolaires, petites et très petites enfance, interventions dans les structures du territoire...

D'après la Synthèse 2018 des données d'activités des bibliothèques municipales et intercommunales du Ministère de la culture, un « établissement desservant plus de 2 000 habitants est ouvert au public 20,6 heures par semaine ». La Médiathèque de Chartres-de-Bretagne se situe donc dans la moyenne nationale.

L'enquête réalisée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque en 2023<sup>35</sup> met en avant une globale adéquation des attentes de la population avec les plages d'ouvertures actuelles :

- Les journées les plus plébiscitées : samedis et mercredis sur une large plage horaire allant de 10h à 18h30.
- Les plages horaires comme le temps du midi, les matinées en semaine (hors mercredi) ne représentent pas une attente spécifique.
- Les fermetures annuelles sont globalement bien perçues.
- Quelques répondants ont indiqué des attentes pour des créneaux le lundi après-midi et de manière élargie le samedi (entre 17h et 18h30) et le dimanche. Il est à noter une faible demande en début d'après-midi le mardi entre 14h et 16h.

- **L'accueil des publics au sein de la Médiathèque**

### L'organisation et les espaces dédiés à l'accueil

Trois espaces identifiés permettent d'accueillir les publics lors de leur visite à la Médiathèque :

- Deux espaces coexistent au rez-de-chaussée : la banque de prêt principale réaménagée en 2023 avec deux postes possibles et un second bureau proposant un seul poste situé entre les secteurs jeunesse et musique et cinéma.
- Un bureau situé à l'étage à proximité de l'espace adulte.

Ces espaces d'accueils représentent des lieux privilégiés d'interaction avec les publics : s'y déroulent les procédures d'inscription, d'emprunt ou de retour, de retrait des réservations, ainsi que de conseil et de renseignement.

Actuellement, le fonctionnement de service et l'équipe de 4 bibliothécaires professionnels ne permet pas d'assurer toujours la présence d'un agent à chaque poste lors des ouvertures au public. Les roulements d'équipe ne seraient pas assez importants et le travail dit "de bureau" insuffisant. Deux

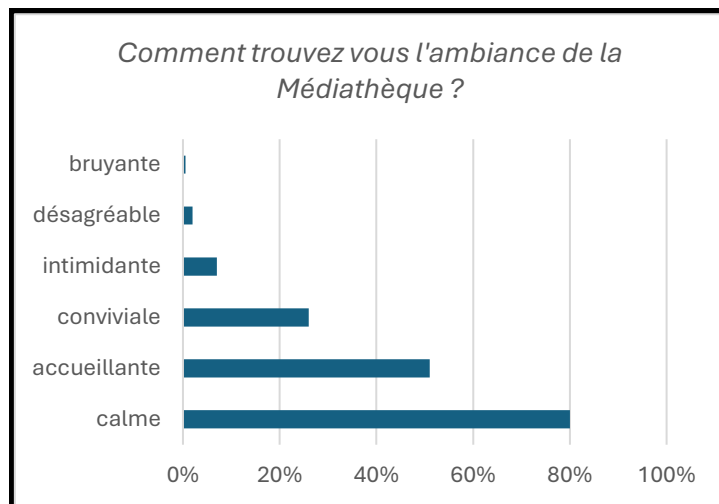
---

<sup>35</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

agents à minima (trois parfois) sont déployés à ces postes, diminuant dès lors la présence humaine dans les collections et aux accueils.

De façon très ponctuelle, des bénévoles viennent renforcer l'équipe à l'accueil le samedi, mais actuellement cela n'augmente pas le nombre de personnes présentes conjointement à l'accueil, les bénévoles remplaçant, le temps d'une action culturelle, un bibliothécaire professionnel.

Ce fonctionnement actuel entraîne le sentiment d'un accès aux conseils et aux renseignements en deçà des attentes des usagers et du personnel. Chaque agent en situation d'accueil doit se rendre disponible et développer un comportement proactif pour affirmer de façon visible et repérable une dynamique d'accueil hospitalier et inviter à l'interaction.



Les réponses apportées autour des questions relevant de « l'accueil » sont globalement positives, avec cependant une marge d'amélioration tangible. Malgré les évolutions déjà apportées durant l'année 2023 remarquées et appréciées par certains usagers (les parenthèses du hall, réaménagement de certains espaces de la bibliothèque avec des assises et de mobilier dans les espaces revues, musique et cinéma, les 2 nouvelles banques d'accueil...), les attentes envers une médiathèque hospitalière et chaleureuse restent entières.

Les résultats de l'enquête menée auprès des usagers en 2023 soulignent l'importance de la relation humaine au sein de la Médiathèque et montrent une marge d'évolution de la structure en matière d'hospitalité/convivialité et de disponibilité à l'accueil.

### **La sensibilisation des bibliothécaires à la notion d'accueil**

Dans le cadre du travail collectif de réflexion autour du projet d'établissement de la Médiathèque, les bibliothécaires et la direction de Pôle de Chartres-de-Bretagne ont bénéficié d'une journée d'accompagnement et d'ateliers par les équipes de la Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine. Celle-ci a permis de mener une réflexion collective sur les notions d'accueil et d'entamer la construction d'un socle commun d'objectifs et de pratiques.

Ces ateliers ont été proposés en trois temps pour :

- S'imprégner de ressources professionnelles sur le sujet de l'accueil afin de préciser le périmètre de la notion d'accueil dans une structure publique telle qu'une bibliothèque municipale

- Réaliser une cartographie des différents éléments permettant l'accueil en bibliothèque municipale.
- Définir les axes prioritaires de l'équipe de la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne afin d'améliorer l'accueil au sein de sa structure.

Différents enjeux ont pu être déterminés pour la structure à cette occasion.

- **Les services complémentaires à l'accueil humain**

#### Borne de prêt-retour automatique

Afin de fluidifier les transactions de prêt-retour et de permettre une autonomie des usagers, une borne automatique de prêt/retour a été installée et mise à disposition dès 2011 puis renouvelée par du matériel neuf en 2024. Le modèle sélectionné offre de nouvelles fonctionnalités telles que l'accès au compte de l'utilisateur et la prolongation des documents, la consultation des réservations, le retour autonome des documents...

Comme tout système informatisé, son appropriation par les usagers représente un accompagnement nécessaire et conséquent de la part des équipes. Elle ne vise par ailleurs pas à remplacer un agent. Son usage est apprécié des publics qui l'utilisent très fréquemment. Les transactions prêt-retour restent possible auprès des bibliothécaires, toutefois l'autonomisation de ces opérations augmente la disponibilité des équipes pour d'autres missions tel que le conseil.

#### Boîte de retour

Afin d'offrir un service simplifié de retour des documents notamment en dehors des horaires d'ouverture de la Médiathèque, une boîte de retour est disponible depuis 2022 à l'entrée du centre culturel Pôle Sud.

Ouvert toute l'année sauf lors des fermetures estivales et de fin d'année, ce service est apprécié du public. La borne permet une adaptation des services de la Médiathèque aux organisations individuelles des usagers, leur offrant ainsi davantage d'autonomie.

## Publics empêchés<sup>36</sup> et accessibilité

- **Un bâtiment accessible mais des aménagements et des services à améliorer**

L'ensemble du centre culturel Pôle Sud est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, de même que ses accès extérieurs : présence de rampes d'accès, ascenseur dans les locaux de la Médiathèque, sanitaires et banques d'accueil adaptés réglementairement.

Un diagnostic réalisé par la société SOCOTEC en 2018 a relevé quelques points d'amélioration : absence de cheminements extérieurs/intérieurs adaptés, pentes extérieures/intérieures sans palier de repos, éclairages extérieurs à compléter. Certains aménagements représentent des travaux conséquents pouvant être abordés uniquement dans le cadre d'une réhabilitation importante.

Cependant, l'accueil de ces publics reste en deçà des besoins sur plusieurs points :

---

<sup>36</sup> Les publics empêchés sont des catégories de publics qui ne vont pas dans un lieu culturel pour des raisons physiques (handicap), mais aussi psychologiques, sociologiques, économiques et sociales.

- La signalétique : présente de façon hétérogène (absente parfois), peu lisible et pas contrastée, elle n'utilise que des mots écrits en français (aucun pictogramme). Elle ne favorise donc pas l'autonomie des usagers dans les espaces
- La communication ne fait actuellement pas usage de la méthode « facile à lire et à comprendre » (FALC) ne favorisant pas l'inclusion des personnes en situation de handicap mental ou ayant des difficultés de compréhension
- Les outils d'aide à la lecture (loupes, lecteur pour personnes malvoyantes, liseuses) ne sont pas proposés dans la structure actuellement
- Certains fonds spécifiques n'ont pas d'espace dédié : les collections de la Médiathèque proposent des documents accessibles pour tous les publics (livres en grands caractères, livres lus, livres faciles à lire, livres spécialisés pour personnes ayant des troubles DYS, Fonds en Langues Etrangères). Ceux-ci étant actuellement peu identifiables car disséminés dans les collections, ils ne répondent que partiellement aux besoins des publics.
  - Exemple : la Médiathèque ne propose pas d'espace dédié pour des fonds « Facile à lire » ou « Lire et apprendre autrement » comme cela est proposé dans d'autres structures
- L'équipe professionnelle est peu formée à l'accueil du public empêché

## Synthèse

### Les services d'accueil à la Médiathèque

- Des horaires d'ouverture adaptés aux attentes et aux moyennes nationales
  - 22 heures d'ouverture public sur 4 jours (mardi, mercredi, vendredi et samedi). En plus : 2 matinées par semaine sont consacrées aux accueils de groupes ou aux actions hors les murs. La Médiathèque se situe dans la moyenne nationale (20,6 heures/semaine)
  - L'enquête réalisée auprès des usagers et non-usagers de la Médiathèque en 2023<sup>37</sup> met en avant une globale adéquation des attentes de la population avec les plages d'ouvertures actuelles :
    - Les journées les plus plébiscitées : samedis et mercredis de 10h à 18h30
    - Les fermetures annuelles sont bien perçues
- L'accueil, une mission centrale à affirmer
  - 3 espaces d'accueils représentent des lieux identifiés et privilégiés de l'interaction avec les publics : procédures d'inscription, d'emprunt ou de retour, retrait des réservations, conseil et renseignement
  - Le fonctionnement de service et l'organisation du bâtiment ne permettent pas la présence aux postes d'accueil de plus de 2 ou 3 agents en même temps
  - À l'accueil, les agents mixent actuellement missions de bureau et missions d'accueil : leur disponibilité n'est pas pleine et entière
  - Les résultats de l'enquête menée auprès des usagers en 2023 révèlent une perception globalement positive de l'accueil réalisé, avec néanmoins une marge d'amélioration, qui malgré le réaménagement de 2023 porte les attentes vers une Médiathèque plus hospitalière et chaleureuse
  - La borne automatique de prêt facilite une disponibilité des agents pour l'accueil
  - Une boîte de retour installée en 2022 à l'entrée du centre culturel facilite le retour des documents en s'adaptant aux contraintes des usagers
  - Un atelier collectif avec la Médiathèque départementale d'Ille et Vilaine a permis une approche des enjeux autour des pratiques d'accueil<sup>38</sup> : socle commun de connaissances, objectifs et priorités à travailler

### L'accessibilité à la Médiathèque

- Une accessibilité intérieure à améliorer
  - Le bâtiment et ses accès permettent globalement l'accueil des PMR ou personnes en situation de handicap (selon un audit réalisé par la société SOCOTEC en 2018)
    - Points forts : ascenseur, circulations aux largeurs adaptés
    - Points d'amélioration : absence de cheminements extérieurs/intérieurs adaptés, pentes extérieures/intérieures sans palier de repos, éclairages extérieurs à compléter
    - Certains aménagements représentent des travaux conséquents
  - Les services proposés sont en deçà des besoins des publics dits « empêchés » : signalétique intérieure peu adaptée, manque d'outils facilitant la lecture, fonds spécifiques existants mais peu visibles, communication n'utilisant pas les codes FALC « Facile à Lire et à Comprendre »

<sup>37</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

<sup>38</sup> Se référer à l'Annexe 4 – Synthèse de l'Atelier 2 animé par la MDIV avec l'équipe de Chartres-de-Bretagne – 24 juin 2024.

## Enjeux

### L'accueil à la Médiathèque, central et transversal

- L'accueil à la Médiathèque concerne différents champs opérationnels :
  - Le bâti et l'aménagement
  - Les fonds et l'offre documentaire
  - La posture d'accueil et/ou de conseils des professionnels
  - Les actions culturelles
  
- Créer et renforcer un socle commun de connaissances et de pratiques d'accueil au sein de l'équipe (professionnels et bénévoles)
  
- Porter une réflexion sur les modes de communication et d'adresse aux publics
  
- Fidéliser et diversifier les publics de la Médiathèque
  
- Favoriser une dynamique globale d'intégration d'une plus grande diversité identitaire et culturelle et ce dès le plus jeune âge
  
- Favoriser l'appropriation de la Médiathèque par les publics empêchés et en situation de handicap
  
- Améliorer la convivialité au sein de la structure et des espaces tout en répondant aux contraintes des différents usages
  
- Maintenir des horaires d'ouverture adaptés aux besoins de la population et en adéquation avec les moyens existants

# Une collection variée à moderniser et à mieux valoriser

## Un fonds généraliste avec des spécificités

En 2023, le fonds de la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne se compose d'environ 31 000 documents complétés de 55 abonnements, tous genres confondus.

L'offre documentaire de la Médiathèque équivaut environ à 4 documents par habitants.

- **Un fonds généraliste**

La Médiathèque met à disposition du public un fonds généraliste allant de la toute petite enfance au niveau bac + 2 environ et proposant une pluralité de thématiques : littérature jeunesse généraliste, contes et poésie jeunesse, comptines, premières lectures, premiers romans, documentaires pour tous les âges (arts, vie pratique, bien-être, sport, histoire, géographie, société, philosophie, sciences...), séries, one shot et mangas en bande-dessinée pour tous les âges, science-fiction ados et adultes, romans et littérature adultes, poésie, théâtre, histoires vécues, presse hebdomadaires et mensuelle...

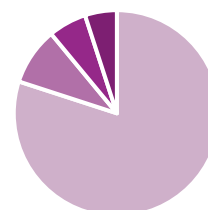
À ce jour, plusieurs types de support sont proposés : livres, livres lus, livres en grands caractères, bandes dessinées, disques, disques vinyles, dvd, revues...

Une part significative des collections de la Médiathèque se dédie à la thématique de l'écologie. Celle-ci fait écho à un engagement municipal autour de ces sujets mais également à des actions, des événements locaux qui se déroulent sur le territoire chartrain : le Fleurissement (action municipale et citoyenne portée par les services techniques) et le Festival J'agis pour ma planète (événement municipal en lien avec des collectifs et associations locaux).

Une offre numérique mutualisée à l'échelle de Rennes-Métropole est disponible via le Site des M. (voir partie Offre numérique).

### Répartition du fonds par support

|                    |       | 2023        |             |
|--------------------|-------|-------------|-------------|
|                    |       | Hors revues | Avec revues |
|                    |       | 30977       | 32648       |
| <b>Imprimés</b>    | 25965 | 84%         | 80%         |
| <b>CD/ vinyles</b> | 3072  | 10%         | 9%          |
| <b>DVD</b>         | 1940  | 6%          | 6%          |
| <b>Revues</b>      | 1671  | //          | 5%          |



■ Imprimés ■ CD / Vinyles ■ DVD ■ Revues

- **Des fonds spécifiques**

En plus de son offre généraliste, la Médiathèque propose des fonds spécifiques :

- Un fonds photographique constitué d'environ 700 documents. Ce fonds a été créé en 1998 et fait écho à l'émergence de la galerie municipale photographique le Carré d'art, implantée au sein du centre culturel. Ce fonds est composé principalement de monographies, d'ouvrages collectifs faisant référence à des mouvements culturels ou artistiques, à des événements et expositions et

également des ouvrages dédiés à la technique photographique. Il est constitué grâce à des expertises croisées entre les équipes de la Médiathèque et celles du Carré d'art.

- En 2023, suivant des objectifs de convivialité et d'une meilleure appropriation des espaces du centre culturel, la Médiathèque a débuté une diversification de son offre en constituant une collection de jeux de société (environ 30 jeux en 2024). Disponible sur place dans le Hall du centre culturel, ce fonds rencontre un vif succès.
- Un fonds de livres animés et de livres d'artistes composé de 230 documents principalement dédiés à la jeunesse. Il est actuellement utilisé uniquement dans le cadre d'actions culturelles et empruntable seulement par les partenaires concernés.
- Un fonds de documents facilitant l'accessibilité à la lecture pour des personnes soit en situation de handicap/empêchées, soit éloignées du livre est présent dans les différentes collections généralistes. Actuellement leur identification en tant que fonds spécifique est inexistante. Les documents ne sont repérables du public qu'au travers du catalogue et parfois de pictogrammes.
- Différents objets culturels facilitant l'accessibilité des fonds : deux platines vinyles, deux boîtes à histoires, un lecteur DVD. Ils ont empruntables depuis septembre 2024.
- Des outils d'animations : Kamishibai, marionnettes, petits instruments de musique, peluches, de tablettes numériques. Ils ne sont empruntables que par des associations ou d'autres structures municipales. Ils sont pour l'instant principalement utilisés pour les actions culturelles.

- **Des moyens budgétaires d'acquisitions adaptés**

La collection physique de la Médiathèque se constitue principalement grâce à une enveloppe budgétaire municipale annuelle d'acquisition. Celle-ci est stable depuis 2020 environ (comprenant les abonnements aux revues) entre 27 000€ et 27 700€.

Cette enveloppe équivaut à un peu plus de 3€ par habitant, (ce qui place le budget de la structure au-dessus des recommandations ministérielles de 2012 : 2€ d'acquisitions par habitant).

L'enveloppe budgétaire municipale actuellement dédiée aux acquisitions est adaptée aux attentes et au bon fonctionnement de la Médiathèque : elle répond au besoin de renouvellement nécessaire des collections et à la taille de la structure.

| <b>Nombre de documents acquis (tous supports hors revue)</b> |              |          |              |          |              |         |              |          |
|--|--------------|----------|--------------|----------|--------------|---------|--------------|----------|
| <b>par an</b>  |              |          |              |          |              |         |              |          |
|  | <b>2020</b>  |          | <b>2021</b>  |          | <b>2022</b>  |         | <b>2023</b>  |          |
|  | acquisitions | budget   | acquisitions | budget   | acquisitions | budget  | acquisitions | budget   |
| <b>hors revues</b>   | 1295         | 22 792 € | 1291         | 22 605 € | 1337         | 23218 € | 1312         | 23 169 € |
| <b>avec revues</b>   |              | 27 090 € |              | 26 897 € |              | 27619 € |              | 27 693 € |

## Une politique documentaire à formaliser

### • Méthodologie d'acquisition actuelle

Les collections de la Médiathèque sont actuellement constituées de manière empirique sans plan d'acquisition ou politique documentaire concertée au sein de l'équipe et avec les élus référents. Actuellement, peu de temps communs sont institués autour de la gestion et de l'analyse collective de la collection et plus particulièrement de la constitution stratégique du fonds.

Historiquement, une Charte d'acquisition a été rédigée en 2008. N'ayant pas été actualisée récemment, elle ne constitue plus un outil structurant pour la politique documentaire actuelle de la Médiathèque. Elle permet cependant de mettre en avant certaines orientations des acquisitions de la Médiathèque :

- La création de deux des fonds spécifiques cités plus haut : fonds photographique et un fonds dédié à l'écocitoyenneté
- Une attention particulière pour des offres dédiées à la jeunesse et contre l'illettrisme

Les objectifs d'une collection généraliste adaptée à un territoire de proximité sont tacites pour l'ensemble des acteurs. La méthode d'acquisition s'appuie donc sur une connaissance fine des fonds et une attention portée aux attentes du public, complété le cas échéant par l'offre de la MDIV (Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine).

L'absence de politique documentaire formalisée amène le risque d'un déséquilibre de l'offre et une moindre capacité d'adaptation aux évolutions des pratiques culturelles de la population.

### • Répartition des acquisitions

Les acquisitions des collections de la Médiathèque sont actuellement réalisées suivant une organisation stable depuis au moins 2020. En moyenne (hors revues) :

- 63% des acquisitions sont destinées à la fiction
  - 800 documents acquis par an en moyenne
- 20% des acquisitions sont destinées aux documentaires
  - 260 documents acquis par an en moyenne
- 10% des acquisitions sont destinées au support DVD (cinéma)
  - 120 documents acquis par an en moyenne
- 7% des acquisitions sont destinées à la musique (CD, vinyles)
  - 85 documents acquis par an en moyenne

En 2023, les acquisitions des 3 secteurs de publics se répartissaient ainsi :

- 45% pour les publics adultes (soit 595 documents)
- 13% pour les publics ados (soit 168 documents)
- 42% pour les publics jeunesse (soit 553 documents)

Actuellement, la ventilation budgétaire annuelle entre les différents secteurs d'acquisition fait office d'orientations mais elle nécessiterait d'être davantage ré-évaluée d'années en années pour mieux s'adapter aux projets de la structure, à l'actualité ou à des besoins spécifiques d'évolution de certains fonds.

**Répartition des acquisitions entre 2020 et 2023**

|   | 2020 |     | 2021 |     | 2022 |     | 2023 |     |
|---|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|
| <b>Nombre de documents imprimés acquis- par grand genre (hors revues)</b> |      |     |      |     |      |     |      |     |
| Documentaires   | 297  | 23% | 237  | 18% | 275  | 21% | 270  | 21% |
| Fiction   | 816  | 63% | 839  | 65% | 839  | 63% | 822  | 63% |
| <b>Nombre de documents acquis – par type de support (hors revues)</b>     |      |     |      |     |      |     |      |     |
| CD/ vinyles   | 76   | 6%  | 78   | 6%  | 88   | 7%  | 88   | 7%  |
| DVD   | 106  | 8%  | 137  | 11% | 135  | 10% | 132  | 10% |
| Imprimés  | 1113 | 86% | 1076 | 83% | 1114 | 83% | 1092 | 83% |

**Répartition des acquisitions en 2023 par support avec revues**

|            | 2255 |     |
|------------|------|-----|
| Imprimés   | 1092 | 48% |
| CD vinyles | 88   | 4%  |
| DVD        | 132  | 6%  |
| Revues     | 943  | 42% |

- **Répartition des secteurs d'acquisition au sein de l'équipe**

L'ensemble des agents de la Médiathèque a pour mission la mise en œuvre des acquisitions pour la structure- hors la direction du Pôle action culturelle (actuellement responsable de la Médiathèque) et la chargée de communication du Pôle action culturelle.

La répartition actuelle des secteurs d'acquisition au sein de l'équipe est sensiblement identique depuis une dizaine d'années. Si une logique d'expertise de certains publics cibles existe, elle n'est pas systématique et n'a pas fondée la réflexion initiale à la répartition actuelle des acquisitions.

Pour les revues et les documentaires, une rotation des agents a pu se faire au fil du temps, même si du point de vue des documentaires, les secteurs d'acquisition restent relativement figés au cours des années.

- **Rythme d'acquisition et fournisseurs**

Le rythme des acquisitions est variable d'un secteur à l'autre : entre deux et quatre commandes sont réalisées par an. La plupart des acquisitions sont réalisées à distance et une commande (en moyenne) par an et par domaine est organisée sur place ou via un représentant.

Les acquisitions sont réalisées auprès de différents fournisseurs spécialisés : librairies indépendantes du bassin rennais et limitrophes pour les imprimés, fournisseurs spécialisés pour les DVD et les CD, disquaires du territoire rennais de manière occasionnelle, représentants. Une attention est portée à l'acquisition via des diffuseurs diversifiés et globalement de proximité.

Les dons sont acceptés-après concertation entre l'équipe et les élus de référence- si les documents proposés complètent les collections existantes, s'ils sont récents et en excellent état.

- **Mise à disposition des acquisitions au public**

### **Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB)**

Les documents sont intégrés dans le SIGB proposé par C3rb informatique : Orphée NX. Ce catalogue a été modernisé par l'acquisition de sa dernière version en 2024 et a fait l'objet d'une refonte de son arborescence interne la même année, afin d'harmoniser le catalogage des documents mais également de faciliter la visibilité des fonds par le public.

### **Catalogage et mise à disposition des fonds au public**

Actuellement, il n'est pas observé de pratiques homogénéisées et formalisées dans les procédures et rythmes d'intégration des acquisitions aux collections (catalogage puis mise à disposition des documents au public). Ceci génère quelques disparités selon les fonds : si certains fonds proposent de manière régulière des nouveautés aux usagers, d'autres comme le fonds jeunesse ou certains fonds documentaires (dont le fonds photographique) sont mis à disposition sur une temporalité plus longue au fur et à mesure, sans rythme établi.

Par ailleurs, actuellement, la valorisation et la mise à disposition des « nouveautés » auprès des usagers ne se fait pas de façon homogénéisée ni concertée.

Si pour certains secteurs, comme la jeunesse, une tension existe dans la répartition temporelle entre accueils, animations et gestion du fonds, un travail d'homogénéisation plus global des pratiques au sein de l'équipe pourra faciliter à court terme une mise à disposition documentaire au public plus régulière et visible.

- **Le désherbage des fonds**

La méthode utilisée diffère parfois entre les fonds et les agents : là encore aucune procédure formalisée ne guide les pratiques de chacun des agents. Par ailleurs, le désherbage ne fait pas l'objet de temps de concertation d'équipe. La rédaction d'une politique documentaire permettra de clarifier les pratiques de désherbage et de les harmoniser entre les différents secteurs.

### **Organisation d'une braderie**

Actuellement, une braderie est organisée *a minima* tous les deux ans afin de permettre une nouvelle vie aux documents sortis des collections. Elle propose des imprimés et CD à des tarifs compris entre 1 et 5€.

### **Les dons**

En matière de dons, Le Conseil Municipal a délibéré en septembre 2022 autour d'une disposition permettant le don d'ouvrages, de revues ou de CD sortis des collections de la Médiathèque [et non vendus à l'issue de la braderie] à des structures indépendantes d'intérêt général : structures municipales ou associatives de petite enfance, écoles, centres des loisirs, structures d'action sociale extra-municipales ou associatives, structures de revalorisation du type recycleries ou ressourceries.

## Synthèse

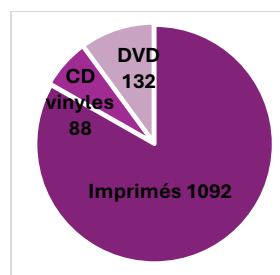
### Présentation des fonds

- Un fonds généraliste :
  - 31 070 documents et 55 abonnements environ = environ 4 documents par habitant
  - Un fonds généraliste pour tous les âges et avec des supports variés : CD, DVD, livres, livres lus, livres en grands caractères, revues, vinyles
  - Une offre numérique déployée par Rennes Métropole, accessible aux usagers inscrits
  - Une offre complétée au besoin par des emprunts à la Médiathèque Départementale (MDIV)
- Quelques spécificités :
  - Un fonds de livres sur la photographie (700 docs), acquis en lien avec Le Carré d'art
  - Un fonds « naissant » de jeux de société (30 jeux)
  - Un fonds de livres animés et livres d'artistes non empruntables par le tout public (230 docs)
  - Un fonds d'objets culturels facilitant l'accessibilité des fonds (5 objets : platine vinyle, boîtes à histoires))
  - Un fonds de documents facilitant l'accessibilité à la lecture pour des personnes soit en situation de handicap/empêchées, soit éloignées du livre (700 docs)
  - Des outils d'animations non empruntables par le tout public : Kamishibaï, marionnettes, instruments, tablettes numériques
- Une enveloppe budgétaire municipale annuelle d'acquisition stable et adaptée :
  - 27 000€ en moyenne depuis 2020
  - 3€ par habitant (recommandations ministérielles en 2012 : 2€)
  - Le budget est adapté au renouvellement des collections

### Les acquisitions

- La gestion des collections (dont le désherbage) est actuellement réalisée sans politique documentaire formalisée et concertée
- La répartition budgétaire entre les différents secteurs d'acquisition fait office d'orientations chaque année mais varie assez peu au fil du temps offrant moins de possibilités d'adaptation à des besoins spécifiques d'évolution de certains fonds
- La répartition des acquisitions par grand secteur est stable depuis 2020. En moyenne (hors revues):
  - 63% destinées à la fiction (800 documents par an)
  - 20% destinées aux documentaires (260 documents par an)
  - 10% destinées au support DVD (120 documents par an)
  - 7% destinées aux supports CD, vinyles (85 acquisitions par an)
  - 45% pour les publics adultes (soit 595 documents)
  - 13% pour les publics ados (soit 168 documents)
  - 42% pour les publics jeunesse (soit 553 documents)
- Les acquisitions sont réalisées auprès de diffuseurs diversifiés, incluant des librairies indépendantes et globalement de proximité à raison de 2 à 4 commandes par an et par secteur.

#### Répartition des acquisitions par support en 2023



## Etat actuel des fonds et appropriation par le public

- Les notions utiles à l'analyse

### L'âge théorique des fonds

Il est calculé à partir du nombre de documents d'une collection et du nombre de documents intégrés à la collection par an.

Cette donnée permet de visualiser l'évolution des collections et donc leur "temps théorique" de renouvellement : plus l'âge théorique est haut plus le temps de renouvellement des collections est long, plus la collection est vieillissante.

La BDLA (Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique) recommande un âge théorique de 5 ans. Ces données sont à interpréter avec vigilance : suivant les domaines, l'âge théorique idéal de 5 ans est à adapter. En effet, il est nécessaire de corréliser cette donnée avec l'aspect général des documents et le taux de rotation pour avoir une idée précise des évolutions à donner sur un fonds.

### Taux de rotation

Il est calculé en divisant le nombre de prêts par le nombre de documents d'un groupe de documents (choisi par domaine, support ou public cible par exemple). Cette donnée permet de donner un indicateur sur l'attractivité des fonds. Globalement, il est considéré qu'un taux de rotation inférieur à 3 est insuffisant et montre un manque d'attractivité du fonds et qu'un taux supérieur à 7 nécessite un renforcement des acquisitions afin de répondre à la demande du public.

De même que pour l'interprétation de l'âge théorique, l'analyse de ces données et les taux recommandés sont soumis à l'environnement propre de chaque structure. En effet « *de nombreux facteurs propres à chaque établissement peuvent influencer ce taux : la durée du prêt, la facilité ou pas de le prolonger, le nombre d'exemplaires d'un même titre, l'état de la collection prise en compte, ses objectifs, etc.* On peut néanmoins penser qu'un taux élevé de sorties, par exemple, plus de neuf sorties par an, signifie qu'il n'y a pas assez d'offre pour la demande, un taux trop bas, inférieur à 3 révèle une offre inadaptée en qualité ou en quantité. » source Académie de Guyane.

### Attractivité d'un fonds en bibliothèque municipale

L'attractivité d'un fonds est le résultat d'une politique d'acquisition menée en équipe et en concertation en prenant en compte différents éléments. Ainsi, une offre attractive est : variée, répondant aux attentes de pluralisme (pluralité des thématiques, des opinions etc.), adaptée à la population qu'elle dessert, renouvelée régulièrement, reflétant une sélection de la production éditoriale actuelle, valorisée par des actions de merchandising ou des actions culturelles. On peut mesurer l'attractivité d'un fonds grâce à l'appropriation du fonds par les usagers (taux de rotation, consultation sur place...).

- Analyse croisée des fonds : entre vieillissement et besoin d'attractivité

L'analyse qualitative des différents fonds actuels de la Médiathèque réalisée par l'équipe, s'appuie sur les données statistiques et les pratiques professionnelles de gestion des collections propres à la structure. Cette analyse se base sur les données de l'année 2023 considérée comme « année type » du fait de la reprise d'une activité proche de la normale de la période pré-COVID.

L'analyse des fonds met en exergue plusieurs éléments :

- Les fonds de la Médiathèque sont conséquents mais ne rencontrent pas complètement leur public
- Le taux de rotation (nombre de prêts face au nombre de documents) est globalement bas sur l'ensemble des fonds de la Médiathèque et plus particulièrement pour les fonds musique, documentaires adultes et adolescents
- Le fonds jeunesse bénéficie d'un taux de rotation dans la norme
- L'âge théorique des collections est nettement supérieur aux recommandations de la Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique pour de nombreux secteurs du fonds
- L'état des documents est globalement satisfaisant, un contrôle de leur qualité est régulièrement apporté

→ Ces éléments révèlent un fonds en perte d'attractivité. Le cumul d'un âge théorique globalement trop élevé avec un taux de rotation bas indique un vieillissement des fonds : la part de documents « anciens » est trop forte face aux nouveautés dont la valorisation devient dès lors difficile.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat :

- Un manque de politique documentaire formalisée amenant à une constitution des fonds un peu trop empirique et pas assez concertée
- Une gestion irrégulière des opérations de catalogage puis d'intégration des nouvelles acquisitions dans les collections et dans les rayonnages
- Un manque de désherbage régulier dans certains domaines
- Un changement des pratiques culturelles de la population à mieux prendre en compte (moins d'écoute musicale sur CD qu'il y a 10 ans par exemple)
- Une valorisation des collections à améliorer afin de faciliter l'identification des fonds par les usagers et donc leur emprunt (dont fonds adolescent, DYS, Facile à lire...)

### Etat des lieux synthétiques des fonds en 2023

|   | par public cible (tous supports hors revues) |                    |          |            | Avec revues |        |
|---|--|--------------------|----------|------------|-------------|--------|
|   | adultes                                      | ados <sup>39</sup> | jeunesse | Sous-total |             | Total  |
| <b>Nb d'acquisitions</b>                        | 595  | 168                | 553      | 1312       | 943         | 2 255  |
| <b>% acquisitions</b>                           | 45%  | 13%                | 42%      | 100%       |             |        |
| <b>Nb d'exemplarisations</b>                    | 567  | 249                | 368      | 1 093      | 943         | 2 036  |
| <b>Nb de documents dans le fonds</b>            | 18 141                                       | 3 321              | 9 515    | 30 977     | 1 671       | 32 648 |
| <b>% de documents dans le fonds AVEC revues</b> | 56%  | 10%                | 29%      | 95%        | 5%          | 100%   |
| <b>% de documents dans le fonds SANS revue</b>  | 59%  | 11%                | 31%      |            |             |        |
| <b>Nb de prêts</b>                              | 14 716                                       | 3 865              | 25 293   | 43 874     | 5 568       | 49 442 |
| <b>% de prêts AVEC revues</b>                   | 30%  | 8%                 | 51%      | 89%        | 11%         | 100%   |
| <b>% de prêts SANS revue</b>                    | 34%  | 9%                 | 58%      | -          | -           | -      |
| <b>Age théorique</b>                            | 16   | 7                  | 13       | 14         | 1           | 8      |
| <b>Taux de rotation</b>                         | 0.81   | 1.16               | 2,66     | 1.42       | 3.3         | 1.51   |

<sup>39</sup> Depuis plusieurs années, les documentaires, les bandes dessinées, les CD et les DVD acquis à destination du public adolescent ne sont pas toujours distincts des documents à destination de la jeunesse ou des adultes. De ce fait les chiffres diffusés ici sont estimatifs.

## Une visibilité et une valorisation des fonds à poursuivre

- **Organisation et visibilité des fonds**

Les collections de la Médiathèque sont organisées de manière similaire à de nombreuses autres médiathèques municipales, grâce à des systèmes de classifications alphanumériques :

- Ordre alphabétique pour les fictions
- Dewey pour les documentaires
- PCDM3 pour l'offre musicale

Si ces classements permettent de répondre globalement aux besoins de la structure et servent de repères aux usagers dans les différentes propositions documentaires de la Médiathèque<sup>40</sup>, ils sont parfois obsolètes et ne favorisent pas l'autonomie des usagers.

Ainsi, plusieurs fonds ont été identifiés comme peu connus par les usagers et donc pas exploités de manière optimale :

- Fonds à destination du public adolescent
- Fonds à destination des publics atteints de troubles DYS<sup>41</sup> (troubles cognitifs spécifiques affectant une ou plusieurs fonctions cognitives telles que la perception, l'attention, la mémoire ou le langage)
- Fonds FLE (Français Langue Etrangère – pour les personnes en apprentissage de langues)
- Fonds à destination des personnes malvoyantes
- Fonds Facile à Lire (une offre de lecture pour les publics en fragilité linguistique, qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire)
- Fonds Makaton (programme d'aide à la communication et au langage mixant paroles, signes et/ou pictogrammes destiné à des personnes atteintes de troubles du langage ou handicaps affectant la communication – ainsi que leurs accompagnants)
- Certains fonds musicaux

L'enquête menée auprès des usagers en 2023<sup>42</sup> montre une attente pour ces offres :

- 52,5 % seraient intéressés par un espace Facile à lire
- 43 % par des documents adaptés aux déficients visuels

Ces fonds nécessitent une attention particulière afin que les usagers se les approprient avec davantage d'autonomie. L'amélioration de la signalétique peut permettre le renforcement de leur visibilité et plus globalement de l'ensemble de l'offre de la Médiathèque et des espaces.

- **Valorisation des fonds**

Les fonds sont valorisés au moyen de différentes actions dans la Médiathèque : tables thématiques, mise en avant des nouveautés et coups de cœur, facing, coups de cœur/nouveautés sur le catalogue en ligne de la Médiathèque, site Internet métropolitain (Bib'Bazar).

Les nouveautés et les coups de cœur sont identifiables par des pictogrammes. Pour autant, selon l'enquête menée auprès des usagers de la Médiathèque en 2023<sup>43</sup>, si les nouveautés et les coups de cœur sont bien repérés par les usagers (entre 72% et 79%), les fonds spécifiques ne sont pas connus des usagers. Les dispositifs de coups de cœur et de nouveautés ne les orientent que pour 52 % dans leurs choix. Ceci signifie que le système de valorisation actuellement mis en place n'est pas totalement efficient.

<sup>40</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

<sup>41</sup> Principaux DYS : dyslexie, dysorthographe, dyspraxies, dyscalculie, dysphasie

<sup>42</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

<sup>43</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

Une réflexion est à porter sur les modalités de conseils et de valorisation des documents afin que ceux-ci favorisent un lien entre les usagers et l'équipe de bibliothécaires (ou entre usagers selon les dispositifs développés).

Une dynamisation et un renouvellement de ces dispositifs (et de leurs mobiliers) semblent indispensables pour que la démarche aboutisse totalement.

## Synthèse

### Valorisation, visibilité et attractivité des collections

- Les collections sont organisées grâce à des systèmes de classifications alphanumériques qui ne favorisent pas de façon satisfaisante l'autonomisation des usagers (étiquetage peu compréhensible).
- Les différents dispositifs valorisant la collection sur place et en ligne orientent seulement à 52 %<sup>44</sup> le choix des usagers :
  - Sur place : tables thématiques, nouveautés, coups de cœur, « facing »
  - En ligne : dans le catalogue de la Médiathèque, Bib Bazar, Site des M (Rennes Métropole)
- La visibilité de certains fonds nécessite une attention particulière :
  - Fonds à destination du public adolescent
  - Fonds à destination des publics atteints de troubles DYS (troubles affectant une ou plusieurs fonctions cognitives : la perception, l'attention, la mémoire, le langage...)
  - Fonds FLE (Français Langue Étrangère) pour les personnes en apprentissage d'une langue
  - Fonds à destination des personnes malvoyantes
  - Fonds Facile à Lire pour les publics en fragilité linguistique et/ou d'apprentissage de la lecture
  - Fonds Makaton (programme d'aide à la communication et au langage mixant paroles, signes et/ou pictogrammes destiné à des personnes atteintes de troubles du langage ou handicaps affectant la communication – ainsi que leurs accompagnants)
  - Certains fonds musicaux
- L'enquête menée auprès des usagers en 2023<sup>45</sup> montre une attente pour des offres d'accessibilité :
  - 52,5 % par un espace « Facile à lire »
  - 43 % par des documents adaptés aux personnes déficientes visuelles

### Un fonds vieillissant et en manque d'attractivité

- L'analyse des fonds sur une année type (2023) met en exergue une attractivité faible des collections (taux de rotation bas, vieillissement des collections). Bien que les collections soient conséquentes, elles ne rencontrent pas totalement leur public
  - Les fonds adultes ont globalement un taux de rotation bas, tout particulièrement les fonds musique, documentaires adultes et adolescents
  - Seul le fonds jeunesse bénéficie d'un taux de rotation dans la norme
- L'âge théorique des collections élevé (signe de vieillissement) résulte d'un manque de désherbage régulier, d'une valorisation des collections et d'une prise en compte de l'évolution des pratiques culturelles à améliorer ainsi que de la nécessité de mettre en place d'une politique documentaire formalisée et concertée

<sup>44</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

<sup>45</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

## Enjeux

### Des collections à moderniser et à mieux valoriser

- Améliorer l'attractivité des fonds
- Formaliser la gestion des fonds avec une attention particulière aux besoins et attentes des usagers
- Proposer des collections riches et actualisées grâce à des moyens financiers pérennes
- Améliorer la valorisation des fonds physiques (et numériques)
- Favoriser l'appropriation des lieux / des collections par les usagers
- Favoriser l'accessibilité et l'appropriation des collections par tous les usagers

# Le numérique : une offre à renforcer, entre visibilité et optimisation matérielle

## D'un espace dédié à une intégration dans la Médiathèque

De 2007 à 2016, une majeure partie de l'offre numérique municipale se développait au sous-sol de la Médiathèque au sein d'un espace multimédia nommé le Cyberespace. Dès 2008, la création d'un poste à temps complet de coordinateur lui est dédié. Entre 5 et 8 postes informatiques y étaient proposés en accès libre ainsi qu'un programme annuel d'actions de sensibilisation et/ou d'accompagnement annuel. C'est dans un contexte financier tendu et face à un équipement informatique de plus en plus important dans les foyers que la municipalité a pris la décision de fermer cet espace multimédia et redéployer le poste vers d'autres missions au centre culturel.

Un club informatique associatif existe au même moment proposant des ateliers pratiques (payants) à la population. La fermeture du Cyberespace favorise l'activité du club informatique pendant un temps, mais ne diversifie pas son public. En effet le Cyberespace était entre autres fréquenté par bon nombre d'adolescents.

Depuis la fermeture de cet espace, trois puis deux ordinateurs sont installés dans la Médiathèque. La pratique multimédia est maintenant gérée par l'équipe de bibliothécaires sans formation préalable. L'accompagnement réalisé auprès des usagers s'appuie sur de l'empirisme.

## L'offre numérique aujourd'hui : entre offre en ligne et accompagnement

L'offre numérique ne se limite pas à la mise à disposition de matériel informatique, s'ouvrant à des actions d'accompagnement et/ou de découverte numériques ainsi qu'à l'acquisition et à la mise à disposition d'applications ou encore la valorisation d'une offre totalement en ligne.

- **Une offre numérique en ligne : le site des Médiathèques de Rennes Métropole, les M.**

Aujourd'hui, la collection numérique de la Médiathèque existe principalement via l'offre numérique de Rennes Métropole. Celle-ci est centralisée et accessible à tout usager inscrit dans une bibliothèque de Rennes-Métropole. Elle propose une offre variée :

- Livre numérique
- Musique en streaming
- Vidéo (films, séries, dessin-animés...) en streaming ou en téléchargement
- Cours en ligne
- Presse en ligne
- Jeu vidéo en ligne
- Une sélection de sites Internet

Des supports de communication valorisent son existence au sein de la Médiathèque, les bibliothécaires la relaient et peuvent, lors de certaines actions, l'utiliser. Mais actuellement aucun accès multimédia à la Médiathèque ne permet de la découvrir.

L'offre du Site des M est méconnue et sous utilisée par les usagers de la Médiathèque comme l'indiquent les résultats de l'enquête menée en 2023<sup>46</sup> :

- 68,8 % des usagers déclarent ne pas connaître l'offre
- Fin 2024, seulement 70 usagers de la Médiathèque étaient inscrits à l'offre

Cette offre est complétée par un groupe de travail métropolitain autour des questions numériques.

#### *Nouveaux inscrits au site des M - pour Chartres-de-Bretagne - par année*

|   | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Nb de nouveaux inscrits (comptes actifs) sur le site des M</b> | 83   | 61   | 35   | 51   | 16   | 27   | 51   | 39   |

- **Des moyens matériels existants mais vieillissants**

Une charte multimédia et informatique a été actualisée en 2023 dans le but de responsabiliser chacun dans l'usage multimédia et d'encadrer l'accès multimédia pour les plus jeunes et adolescents.

La Médiathèque propose deux ordinateurs avec un accès à Internet et une suite bureautique. Une imprimante est également mise à disposition gratuitement avec un quota annuel individuel. Accessibles sans inscription préalable, ces outils sont principalement utilisés pour un usage administratif ou de travail, la consultation Internet et la réalisation de travaux scolaires. Actuellement vieillissants, les ordinateurs répondent partiellement aux usages du public.

La Médiathèque met également à disposition un accès Wifi gratuit dont le code d'accès est donné sur simple demande.

La Médiathèque possède 5 tablettes numériques (2 vétustes et 3 opérationnelles) qui ne sont pas mises à disposition, seulement utilisées lors d'actions culturelles (en complément d'expositions, lors d'accueil de classes ou lors de l'accueil d'escape game).

Un prêt de casques audio sur place est possible sur simple demande.

La Médiathèque ne met pas à disposition de liseuses. Celles-ci pourraient toutefois favoriser la découverte de l'offre numérique de Rennes Métropole ainsi que l'accès à la lecture de certains usagers.

La Médiathèque ne propose pas d'offre autour du jeu vidéo. Elle ne possède ni console ni jeu, mis à part quelques applications utilisées dans le cadre de projets spécifiques. L'enquête menée auprès des usagers et non-usagers de la Médiathèque en 2023<sup>47</sup>, révèle qu'environ 27 % d'entre eux aimeraient emprunter ou avoir accès à des jeux vidéo à la Médiathèque. L'offre de jeux vidéo est couramment proposée en médiathèque municipale : elle permet de répondre aux pratiques culturelles actuelles des

<sup>46</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

<sup>47</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

usagers de tout âge mais également de faire découvrir une production de jeux vidéo originaux et de qualité au public.

- **Des actions culturelles dédiées à la découverte de la création numérique**

La Médiathèque propose différentes actions culturelles mettant en avant la création numérique :

- Des expositions interactives (*Cache-Cache Ville* de Vincent Godeau & Agathe Demois pendant la saison 2022-2023, *Polygone* par Mille au Carré pendant la saison 2022-2023)
- Des ateliers (découvertes de l'application *Tengami* par les scolaires, ateliers numériques avec la Malle Bidouille de la MDIV)
- Des fresques du numérique (durant le Festival J'agis pour ma planète)
- Des jeux (Escape Game durant les nuits de la lecture 2024)

Malgré ces initiatives ponctuelles, la réponse aux besoins de la population est limitée : le matériel vieillissant, le manque d'expertise (formation) des agents en matière de sensibilisation au numérique mais également le peu de temps disponible pour aborder cette thématique ne permettent qu'un développement partiel.

- **L'expérimentation du LAB**

Depuis 2023, le laboratoire de fabrication numérique, géré par le Pôle de Citoyenneté est installé au sous-sol de la Médiathèque. Ce lieu s'apparentant à un fablab propose la mise à disposition d'outils numériques (conventionnement avec l'association Familles Rurales) aux citoyens souhaitant expérimenter la création numérique :

- Imprimantes 3D
- Découpeuse laser
- Brodeuse numérique
- Maykey Maykey...

Principalement animé par des bénévoles qui y proposent des ateliers ponctuels (Arduino, décors de Noël, langage Python...), le LAB ouvre un samedi par mois sous la forme de portes ouvertes (OpenLab) depuis septembre 2024 avec l'intervention d'une animatrice spécialisée de l'association rennaise les Petits Débrouillards. Ces Open-labs à destination de tous les publics dont le public familial rencontrent un vif succès et sont appréciés du public de la Médiathèque.

- L'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque<sup>48</sup>, révèle qu'entre 35 % et 37 % d'entre eux aimeraient pouvoir accéder à un fablab.

- **L'accompagnement des conseillers numériques France services / Rennes Métropole**

Depuis 2023, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale, des permanences individuelles d'accompagnement numérique sont assurées par un conseiller numérique France Services de Rennes Métropole, à la Médiathèque.

Ces permanences se déroulent à la Médiathèque selon un rythme de deux mardis après-midi par mois en moyenne sur trois créneaux de 45 minutes chacun. Ils ont comme objectif d'accompagner toute personne exprimant un besoin d'accompagnement face aux outils numériques. Cette proposition rencontre un vif succès et permet un accompagnement de qualité aux usagers de la Médiathèque.

En complément de ces actions régulières (une à deux fois par an en moyenne), le conseiller numérique propose des ateliers thématiques : *La fresque du numérique* à l'occasion du Festival J'agis pour ma

---

<sup>48</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

planète en 2022, *Les arnaques en ligne* durant la saison 2023/2024, la *Création d'un conte connecté* (en partenariat avec les Centres de Loisirs) durant la saison 2024/2025.

L'intervention des conseillers numériques auprès des citoyens représente un des dispositifs les plus visibles de l'engagement en faveur de l'accompagnement numérique coordonné par Rennes Métropole.

Les conseillers s'investissent également dans des formations dédiées aux agents municipaux dont le suivi revient au service des Ressources Humaines de la commune.

A l'échelle métropolitaine ce sont :

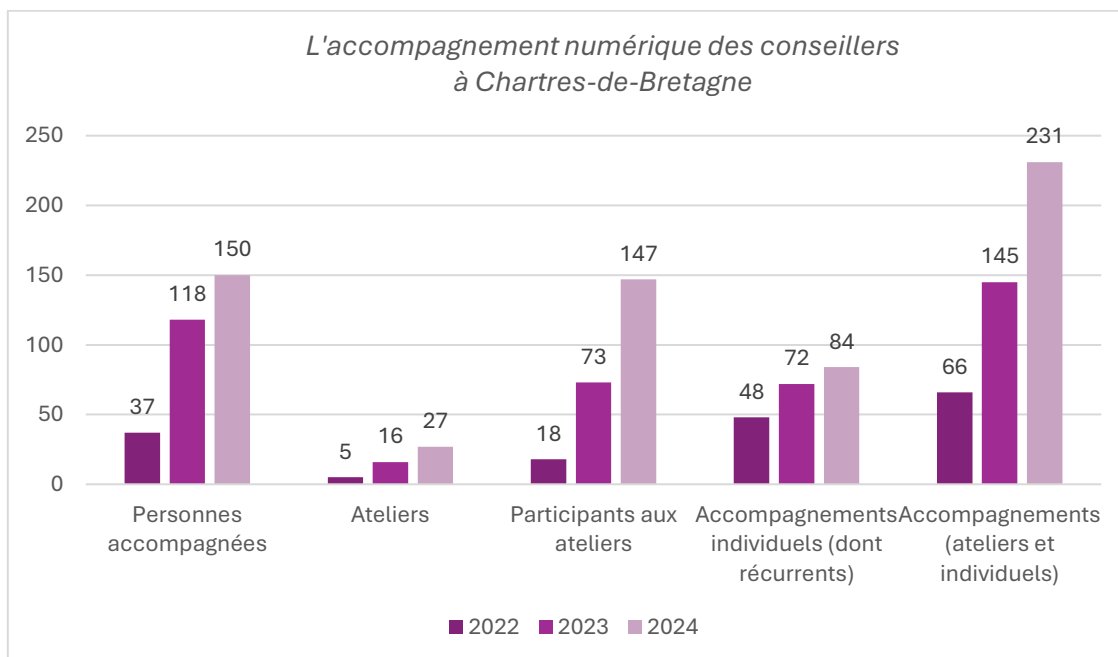
- 5 500 accompagnements numériques depuis 2022
- 31 communes et 4 conseillers
- 75% de personnes de 60 ans et +

Les thématiques développées :

- 30 % Prendre en main du matériel
- 16 % Naviguer sur Internet
- 9 % Créer avec le numérique
- 9 % Courriels
- 6 % Culture numérique

À Chartres-de-Bretagne :

- 109 accompagnements numériques à destination des agents de la commune depuis 2023
  - 5 ateliers en 2023, 10 en 2024.
  - Thématiques : trucs et astuces smartphones, prise en main de Windows, fresque du numérique, les bases du traitement de texte, sécurité informatique, Outlook, création graphique, les bases du tableur...
- 442 accompagnements numériques à destination du tout public depuis 2022



Toutes ces actions agissent directement dans la lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique.

Ce partenariat solide gagnera à se renforcer et à enrichir d'autres actions sur la thématique du numérique afin de répondre pleinement aux besoins et attentes de la population.

- **Le référent numérique : entre interconnaissance et référencement des acteurs**

Dans le contexte des interventions des conseillers, la commune a défini un référent numérique, actuellement un agent du CCAS en binôme avec la Directrice de Pôle action culturelle (responsable actuelle de la Médiathèque). Les missions de ce référent devraient évoluer et se structurer dans les années à venir mais à ce jour elles se répartissent comme suit :

- Communiquer sur l'accompagnement numérique auprès des habitants et des services municipaux
- Filtrer et qualifier les demandes des habitants lors de la prise de rendez-vous (délégués aux bibliothécaires)
- Participer aux échanges entre référents
- Sensibiliser les élus et responsables de service
- Coordonner le recensement des acteurs locaux sur la plateforme Portrea (créée en 2024)

Le réseau des référents numériques est animé par un service de Rennes Métropole. Actuellement deux démarches sont lancées pour structurer davantage et mieux valoriser l'accompagnement numérique sur le territoire :

- Portrea (<https://portrea.fr>) : un portail dédié aux professionnels pour localiser des acteurs locaux de l'accompagnement au numérique, favoriser leur interconnaissance et par extension l'information à la population : la Médiathèque le CCAS et l'accueil Mairie y figurent
- En projet : une cartographie reprenant les données de Portrea mais dédiée à la population

## Synthèse

### Une offre numérique en expansion à valoriser et à structurer

- La Médiathèque a collaboré pendant une dizaine d'années (2007-2016) avec un espace multimédia municipal, le Cyberespace, bien doté en matériel et proposant un programme de sensibilisation. Depuis la fermeture de celui-ci, elle est un des principaux sites communaux où un accès libre à des ordinateurs est possible (en plus du CCAS)
- Le parc matériel de la Médiathèque est limité : 2 ordinateurs vieillissants, 3 tablettes numériques, un service d'impression et de photocopies, un accès WIFI
- Le fonds numérique existe principalement via l'offre numérique de Rennes Métropole
  - Sous-utilisée avec 70 inscrits fin 2024
  - Méconnue comme l'indique l'enquête menée auprès des usagers en 2023 : 68,8% déclarent ne pas connaître l'offre
- La Médiathèque ne propose pas de jeu vidéo ni de console. Or, 27 % des répondants à l'enquête menée en 2023 aimeraient pourtant en emprunter ou y avoir accès sur place
- La Médiathèque ne met pas à disposition de liseuses qui pourtant sont des outils favorisant la découverte de l'offre numérique et accompagnant l'accès à la lecture de certains usagers
- L'équipe de bibliothécaires est peu formée à l'accompagnement numérique/multimédia
- Le développement du numérique à la Médiathèque est en expansion depuis 2022 et se déploie selon plusieurs axes :
  - Des actions mettant en avant la création numérique (ateliers, expositions, jeux...)
  - Installation d'un laboratoire de fabrication numérique (LAB) au sous-sol de la Médiathèque géré par le Pôle Citoyenneté, des bénévoles et une animatrice spécialisée de l'association Les Petits Débrouillards – dédié à rejoindre la future Maison écocitoyenne
    - Lancement des Open-labs, un samedi par mois depuis septembre 2024 : portes ouvertes plébiscitées par tous les publics dont les familles
    - 35 % et 37 % des usagers et non usagers ayant répondu à l'enquête de la Médiathèque en 2023<sup>49</sup> aimeraient pouvoir accéder à un fablab
  - Depuis 2023 des permanences régulières et ateliers thématiques ponctuels d'accompagnement au numérique avec un conseiller numérique France services de Rennes Métropole (en partenariat avec Centre Communal d'Action Sociale)
    - 442 accompagnements tout public depuis 2022 : vif succès
    - 109 accompagnements agents de la commune depuis 2023 (service des Ressources Humaines)
    - Une majorité de personnes de 60 ans et +, bénéficient des accompagnements individuels
    - Des thématiques variées : la prise en main matérielle (30%), la navigation sur Internet (16%), la création et culture numériques ou encore les courriels
    - Un binôme assurant les missions de référents numérique à Chartres-de-Bretagne (agent CCAS, Directrice du Pôle action culturelle)
    - Inscription de la Médiathèque sur Portrea- plateforme d'interconnaissance des acteurs locaux de l'accompagnement numérique
  - Les actions proposées ne correspondent pas actuellement au public adolescent qui, s'il vient à la Médiathèque, utilise très peu ces services. Les équipes pédagogiques du collège de Fontenay soulignent pourtant qu'une partie des élèves ne bénéficie pas d'un accès régulier à l'outil informatique de chez eux

<sup>49</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

## Enjeux

- L'offre et l'accompagnement numérique relèvent d'une réflexion municipale transversale sur l'accessibilité au numérique de la population : le projet d'établissement de la Médiathèque aura à s'intégrer aux objectifs municipaux voire métropolitains en la matière
- Affirmer la Médiathèque comme un des acteurs principaux de la commune permettant l'accompagnement et la découverte du numérique auprès de tous les publics
- Permettre un accès à des outils numériques
- Intégrer la Médiathèque dans les réseaux d'accompagnement numérique locaux
- Favoriser la connaissance de l'offre de Rennes Métropole
- Définir une offre documentaire numérique attractive qui réponde aux attentes autour du ludique
- Favoriser la sensibilisation et la formation des agents bibliothécaires en matière d'accompagnement au numérique
- Intégrer les notions d'accessibilité dans les outils numériques proposés par la Médiathèque

# Une démarche d'action culturelle diversifiée et structurée

## Les principes de l'action culturelle à la Médiathèque

- **Définition**

Les actions culturelles au sein de la Médiathèque ont comme objectifs de concourir à la politique culturelle de la commune et de faire parties intégrantes du projet culturel de la structure.

Elles participent au rôle de médiation de la structure, faisant le lien entre une offre culturelle pluridisciplinaire et les usagers. Les actions culturelles sont donc des vecteurs de valorisation et de sensibilisation des usagers à l'offre et aux services de la structure et plus généralement à la culture et à la connaissance.

Les actions s'intègrent à une programmation culturelle qui favorise la visibilité identitaire de la structure auprès des publics et plus largement auprès de la population. La programmation culturelle participe à la fidélisation des usagers à la structure.

Les propositions d'actions culturelles de la Médiathèque sont gratuites, ouvertes à toutes et tous, répondant aux objectifs d'accessibilité inhérents aux bibliothèques aujourd'hui.

La programmation des actions culturelles est organisée et conçue selon un principe de saisonnalité<sup>50</sup>. Les actions sont menées dans des domaines divers avec une logique de diversification des publics. Les chiffres ci-dessous correspondent au nombre d'actions différentes élaborées, certaines ayant pu être proposées plusieurs fois, par exemple dans le cadre d'accueil de classes.



- **Les moyens dédiés**

### Moyens financiers

En 2024, les actions culturelles ont bénéficié d'un budget municipal annuel de 6 600 € - soit un peu plus de 15% du budget de fonctionnement global du service hors frais de personnel - réparti de la manière suivante :

- 5 700 € alloués aux prestations culturelles
- 350 € alloués aux frais de réceptions
- 550 € aux frais de déplacement

<sup>50</sup> Voir Annexe 7 – Panorama de l'action culturelle à la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne

L'enveloppe budgétaire allouée aux actions culturelles est stable depuis plusieurs années. Elle participe à la diversification de l'offre et permet également l'intervention d'acteurs spécialisés extérieurs en plus des actions pensées et menées par l'équipe.

La ventilation budgétaire a évolué depuis 2022, réunissant une enveloppe dédiée à la location d'exposition à celle des autres actions culturelles. La même année une enveloppe dédiée aux défraiements est ajoutée.

Ces orientations budgétaires permettent une plus grande flexibilité programmatique, répondant aux besoins de la structure.

Des principes de financements croisés ou de mutualisations budgétaires se développent lors des partenariats avec d'autres secteurs du centre culturel Pôle Sud, le festival J'agis pour ma planète et certains partenaires.

## Moyens matériels

### Locaux

La Médiathèque bénéficie de plusieurs espaces pouvant accueillir des actions culturelles. Selon les programmations le principe est d'investir soit :

- Les espaces de rayonnages notamment jeunesse, musique & cinéma ou presse (au rez-de-chaussée)
- L'espace d'entrée de la Médiathèque (au rez-de-chaussée) dédié plus particulièrement depuis 2023 à la diffusion d'expositions grâce à des linéaires d'accroches murales, de l'espace au sol et des éclairages spécifiques. Cet emplacement étant également un espace de circulation, cela ne favorise pas toujours une appropriation complète ou une bonne identification de la part des publics de ce qui est proposé. Pour autant, il est adaptable et permet des scénographies variables
- L'espace autonome appelé salle d'animation (au 1<sup>er</sup> étage)
- Les espaces communs au centre culturel situés en dehors de la Médiathèque :
  - L'espace Cabaret (avec espace scénique et bar – 300 m<sup>2</sup>)
  - Le Hall d'entrée (dédié plutôt à des propositions participatives, ludiques et des expositions - 300 m<sup>2</sup>)

Les espaces utilisés pour les actions culturelles sont modulables en majeure partie, ce qui permet une flexibilité et une adaptabilité aux différents types d'actions proposés. Pour autant, afin d'être opérationnels, les espaces doivent être aménagés par l'équipe.

Occasionnellement, la Médiathèque mène des actions hors les murs, soit dans d'autres structures du territoire, soit dans l'espace public tel que le Parc des loisirs. Chacune de ces interventions nécessite une logistique à part entière.

### Le matériel

La Médiathèque partage avec l'ensemble du centre culturel Pôle Sud du matériel modulable et transportable tel que des tables sur roulettes, chaises, vidéoprojecteur, écran de projection etc., permettant la mise en place d'actions culturelles de manière facilitée.

Des enveloppes budgétaires spécifiques aux actions culturelles sont allouées à :

- L'achat de consommables (entre 50 et 100€ ou plus si besoin par an)
- La mise en place de catering ou de petite restauration à disposition du public et/ou intervenants

Le transport de matériel et parfois d'expositions est possible grâce à la flotte de véhicules municipaux allouée à la structure et partagée avec les autres secteurs.

## Moyens humains

La programmation culturelle est conçue par l'ensemble des agents de la Médiathèque en dehors de la personne en charge de la communication et de la direction de Pôle.

La sélection des actions culturelles s'opère à l'occasion de réunions de programmation associant toute l'équipe de la Médiathèque, sur arbitrage éventuel de la direction et validation des élus de référence.

Des référents de projets sont ensuite définis dans l'équipe. Il n'y a actuellement pas de répartition égale dans la quantité des actions portées par chacun des agents. La mise en œuvre des actions culturelles est partagée entre :

- Les agents de la Médiathèque
- Des acteurs spécialisés extérieurs
- Des bénévoles encadrés par des agents

## La programmation : entre pluralité et quelques disparités

### • Temporalités et formes des actions

La programmation des actions culturelles de la Médiathèque se développe autour de plusieurs rendez-vous organisés sur un rythme saisonnier allant de septembre à juillet en lien avec le rythme des propositions du centre culturel dans son ensemble. Le choix thématique des actions culturelles relève d'une réflexion commune à l'équipe de la Médiathèque qui peut faire écho à des sujets d'actualité, des événements locaux ou nationaux mais également à des programmations du centre culturel : ceci favorise les croisements de pratiques et de publics.

Chaque programmation de saison s'articule entre deux types de rendez-vous :

- Des actions régulières ou récurrentes très identifiables par le public, qui jouent un rôle de fidélisation telles que Tralalire, Le livre échange, Les P'tites curiosités...
- Des propositions ponctuelles reliées à l'actualité et/ou à des événements métropolitains, nationaux (généralement proposées en alternance un an sur deux) telles que la participation au Mois du Doc, aux Nuits de la lecture, à Partir en livre ou encore le Prix littéraire et le concours de nouvelles.

Afin de proposer une programmation éclectique, multiforme et dans l'objectif de toucher un public large, les actions culturelles se déploient sous plusieurs formes : expositions, rencontres, ateliers, actions participatives, club de lecture, lectures, projections, concerts, spectacles...

Enfin, dans un objectif d'accessibilité des propositions de la Médiathèque à l'ensemble de la population, les actions culturelles sont globalement organisées selon deux axes :

- À destination du « tout public » (individuel) : environ 47 propositions différentes par saison
- À destination de groupes : environ 69 propositions différentes par saison

Afin de favoriser les croisements des publics certaines actions sont à la fois pensées pour des groupes constitués et pour le tout public.

### Focus sur trois formes particulièrement représentées

#### Les expositions

La Médiathèque propose entre une et deux expositions par an - en dehors de l'exposition « Collection<sup>51</sup> » - et ce, sur des thèmes variés ne se limitant pas à des sujets culturels : illustration, conte, arts, sciences, société...

L'objet « exposition » est plébiscité car il permet une offre flexible qui s'adapte aussi bien aux accueils de groupes qu'au public individuel venant durant les horaires d'ouverture.

Globalement, l'équipe de la Médiathèque s'attache à ce que les expositions proposées puissent s'adresser en priorité au jeune public (de 0 à 16 ans selon les projets) tout en restant accessibles et attractives pour le tout public dont les adultes. Cette forme d'action permet de stimuler la venue des familles à la Médiathèque à la suite des accueils de groupes.

#### Les ateliers

La Médiathèque propose différents types d'ateliers souvent organisés en écho ou en lien avec d'autres programmations (exposition, spectacles...). Ils permettent au public de pratiquer et d'expérimenter. Sont ainsi organisés des ateliers d'écriture à destination des adultes, des ateliers numériques, ateliers autour du son, etc...

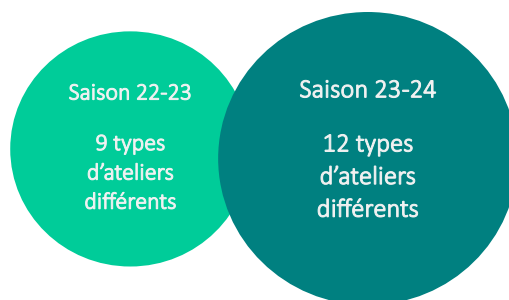
---

<sup>51</sup> Cette exposition est coorganisée avec le secteur du Carré d'art, et présente une sélection choisie de la collection municipale de photographies, tous les 2 ans.

Les ateliers nécessitent une communication dédiée pour trouver leur public. Comme le démontre l'enquête<sup>52</sup> menée auprès des usagers, cette forme est plébiscitée et pourra s'affirmer à l'avenir.

Nombre de type d'ateliers\* par saison, dans tous les domaines et pour tous les âges

(\*) certains ont pu être proposés plusieurs fois



### Les rencontres

Afin de favoriser l'interaction, la découverte ou l'approfondissement d'une démarche artistique, citoyenne, scientifique ou d'une thématique spécifique, entre une à trois rencontres avec des experts, amateurs éclairés, artistes, auteurs sont organisées par saison en regard de programmations ou d'actualités plus larges.

Peuvent être citées les rencontres avec :

- Fabcaro (auteur de Bandes Dessinées et romans) en 2021
- Emmanuelle Houssais (autrice et illustratrice) en 2022
- David Khara (photographe et auteur) en 2024
- Marion Jamault (illustratrice, autrice et réalisatrice) en 2024.

Ces actions culturelles peuvent s'adresser à un public adulte ou familial selon les sujets abordés.

- **Des thématiques larges mais inégalement exploitées**

Les actions culturelles proposées à la Médiathèque recouvrent des thématiques assez larges mais inégalement représentées.

Ainsi, la littérature jeunesse et adulte dominant tandis que la littérature adolescente est très peu abordée jusqu'à présent. Le numérique est à nouveau en évolution mais reste encore en deçà des besoins du public.

Dans une logique de diversité, les sciences, le ludique, le cinéma, la musique ainsi que la philosophie font l'objet de programmations régulières.

### **Focus sur les thématiques proposées au sein de la Médiathèque**

#### Ludique

Cette thématique remporte en général un certain succès et favorise des actions à portée intergénérationnelle et familiale. Deux axes principaux sont à considérer : les jeux de sociétés et les jeux vidéo. Actuellement, les jeux de sociétés sont proposés en accès libre dans le Hall du Pôle Sud ou à l'occasion de temps dédiés : soirée jeux. Les jeux vidéo ne sont pas proposés actuellement.

#### Sciences humaines et citoyenneté

Les actions proposées sont davantage destinées à la jeunesse grâce à des ateliers philo réguliers. Des ateliers ont été proposés aux adultes mais l'intérêt et la fréquentation n'ont pas été assez marqués pour pérenniser la proposition de façon régulière. Les autres types de publics sont peu ciblés.

<sup>52</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

Dans ce domaine, les thématiques liées à l'alphabétisation, à l'apprentissage du français, l'aide aux devoirs et la mise en place d'espaces de révision en période d'examen ne sont pas proposés. De la même manière il y a peu de propositions en lien avec le développement personnel ou la parentalité.

#### Sciences (astronomie, mathématiques...)

Cette thématique est actuellement abordée de manière régulière via des expositions et des ateliers.

#### Cinéma

Cette thématique est présente dans la structure par le biais d'actions ponctuelles faisant souvent écho à des festivals tel que le Mois du Doc, Festival national du film d'animation (AFCA)...

Cette thématique cible différents publics (petite enfance, jeunesse, familles, ados, adultes) selon les projets et sont proposées à minima une à deux fois par saison.

#### Musique

Cette thématique est généralement proposée via des actions croisées avec le secteur Spectacles du centre culturel Pôle Sud ou l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener.

Des actions sont proposées plusieurs fois par an sous des formes diverses (rencontres, concert...) et le plus souvent à destination du tout public.

#### Littérature (littérature adolescent / littérature jeunesse/ littérature adulte)

Les littératures jeunesse et adulte sont les plus représentées lors des actions régulières ou ponctuelles de la Médiathèque et ce sous des formes et des temporalités variées.

Peu - voire pas - de propositions sont faites à destination du public adolescent.

#### Bande dessinée

Cette thématique est actuellement peu proposée au public. Les actions sont très ponctuelles (non renouvelées chaque saison).

#### Photographie

Etant donné les présences à la fois de la salle d'exposition du Carré d'art au sein du centre culturel Pôle Sud, de la collection municipale de photographies (gérée par l'équipe du Carré d'art), et du fonds spécifique de documents autour de la photographie au sein de la Médiathèque, la thématique de la photographie représente un atout pour la structure mais reste sous-exploitée pour le moment. L'action principale proposée dans ce domaine (depuis 2021) est une exposition biennale de la collection municipale photographique.

#### Arts visuels (illustration)

Cette thématique est souvent traitée au sein de la Médiathèque, via des expositions et ateliers. Le public jeunesse en est la principale cible.

#### Arts vivants

Cette thématique, du fait de la présence du secteur Spectacles au sein du centre culturel Pôle Sud, est plutôt traitée par celui-ci. Dans ce cadre, la Médiathèque se positionne sur des actions liant tradition orale, la langue, le texte, la musique et de petites formes spectaculaires jouant sur une dynamique de proximité avec le public.

#### Création (DIY – Do it yourself, ateliers créatifs)

Cette thématique est traitée au travers d'ateliers ponctuels particulièrement à destination de la jeunesse. Selon les résultats de l'enquête menée en 2023<sup>53</sup>, le Do It Yourself est une réelle piste d'attractivité notamment à destination des non-usagers de la Médiathèque.

---

<sup>53</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

### Cultures urbaines

Cette thématique est pour le moment peu traitée hormis lors de projets portés par le centre culturel Pôle Sud. Pour autant, selon l'enquête menée en 2023<sup>54</sup>, une attente est à noter de la part du public dans ce domaine.

### Sport et activités corporelles

Quelques actions très ponctuelles ont été menées (yoga, Tai chi Chuan...) à destination du public adulte et jeunesse et dans le cadre de partenariats comme le Festival J'agis pour ma planète.

### Numérique

La thématique du numérique fait l'objet d'une partie autonome, dépassant le cadre de l'action culturelle.

- **Communication des actions culturelles**

Voir Partie « La communication ».

- **Les publics ciblés et touchés : des disparités**

Les actions culturelles de la Médiathèque (à destination du tout public comme des groupes) sont majoritairement destinées au jeune public (0-11 ans) et au public dit familial. Des propositions adultes sont régulièrement formulées et le public sénior bénéficie lui aussi d'actions dédiées mais dans une moindre mesure. Les publics adolescents (11-18 ans) et jeunes adultes (18-24 ans) sont minoritaires ce qui ne favorise pas leur fréquentation régulière.

Tout comme pour la fréquentation de la structure (67 % des usagers sont des femmes), les actions culturelles sont investies par un public majoritairement féminin alors même que la population chartraine est plutôt équilibrée entre hommes et femmes (51%-49%). Ce déséquilibre est particulièrement marqué au sein du public adulte.

Globalement, le public familial s'empare aisément des actions proposées tandis que le public adulte est plus fragile (sauf celui inscrit dans l'action régulière Livre Echange).

- **Les actions culturelles à destination du tout public**

#### **Les actions culturelles régulières**

La Médiathèque propose chaque saison des actions culturelles régulières à destination du tout public. Ces actions existent depuis plusieurs années et rencontrent un certain succès. Elles permettent aux usagers de venir régulièrement en dehors des démarches d'emprunts. Elles sont donc un vecteur de fidélisation du public.

#### Les rendez-vous mensuels

- **Tralalire** : lectures et comptines à destination des 0-3 ans, proposées entre 7 et 8 fois par an à raison d'un samedi matin par mois entre octobre et juin. Cette action est coconstruite, coordonnée par un agent de la Médiathèque et animée par des bénévoles. Cette action vise à proposer dès le plus jeune âge une approche de la lecture, des histoires et de l'imaginaire. Elle rencontre un vif succès tout au long de l'année.
- **Livre Echange** : club de lecture proposé entre 7 et 8 samedis matin par an, à destination des adultes. Cette action est conçue, coordonnée et animée par un agent de la Médiathèque.

---

<sup>54</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

Cette proposition vise à favoriser l'interaction entre les adultes lecteurs. Temps d'échange très apprécié, il rencontre un franc succès ne permettant pas l'élargissement de son public actuel.

- En biennale, le Livre Echange propose le prix du Livre Echange nommé Prix littéraire. Cette action culturelle à destination du public adulte, propose la découverte entre les mois de janvier et de juin de six romans sélectionnés par les membres du club de lecture parmi la rentrée littéraire de septembre. En parallèle de cette proposition, un concours de nouvelles est proposé. Le public adulte, et depuis 2024 le public ado, sont invités à expérimenter la création d'une œuvre littéraire. Entre une dizaine et une vingtaine de participants adultes se prêtent au jeu (les adolescents ne participent pas encore). Les gagnants sont sélectionnés par un jury composé de membres volontaires du groupe du Livre Echange. En 2024, les nouvelles ont été lues au public lors de l'ouverture de saison 2024-2025.
- Accompagnement numérique : permanences d'un conseiller numérique France service de Rennes Métropole (voir partie Le numérique à la Médiathèque).

#### Les rendez-vous plusieurs fois par saison

- Les P'tites curiosités : lectures, ateliers créatifs, projections... sur des thématiques variées, à destination des 4-10 ans, proposés trois mardis après-midi par an durant les vacances scolaires. Cette action est conçue, coordonnée et animée par deux agents de la Médiathèque. Cette action a comme objectif de susciter la curiosité et la découverte via des médiums variés. Elle offre un temps participatif familial et répond aux attentes créatives des usagers.
- Les ateliers philo : ateliers participatifs autour de la philosophie, proposés trois samedis matin par an, à destination des 7-11 ans et à leurs parents une fois par an. Cette action est coordonnée par un agent de la Médiathèque et animée par une intervenante extérieure. Cette action a comme objectif de favoriser l'accessibilité à la philosophie dès le plus jeune âge, tout en favorisant l'interaction entre les participants. Cette proposition peut parfois rencontrer des difficultés de remplissage mais reste attractive et attendue.

#### Les rendez-vous annuels ou en biennale

- Les rentrées littéraires de septembre ou d'hiver : une fois par an, soit en septembre, soit en hiver, un intervenant extérieur (libraire ou critique littéraire) est invité à proposer une sélection de coups de cœur issus des rentrées littéraires concernées. À destination du public adulte, cette action rencontre un public d'habitues et permet la découverte d'auteurs moins connus ou d'œuvres littéraires singulières.
- Les après-midi jeux : une fois par an, la Médiathèque accompagnée d'une association spécialisée propose un temps convivial de découvertes de jeux de société. Cette action à destination de tous les publics et particulièrement des familles, est un succès et permet la rencontre entre les usagers. Ce type d'action s'inscrit dans un intérêt de plus en plus marqué pour les propositions ludiques, comme le démontre les résultats des enquêtes menées auprès des usagers et non usagers actuels de la Médiathèque en 2023<sup>55</sup>.

### **L'inscription de la Médiathèque dans les manifestations locales et nationales**

La Médiathèque s'inscrit chaque saison dans différents événements locaux ou nationaux en alternant d'une saison à l'autre l'ambition des propositions.

---

<sup>55</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

Les événements tels que le Mois du Doc, le Grand Soufflet, la Semaine Nationale de la Petite Enfance, Le Festival J'agis pour ma planète sont menés en partenariat avec les autres secteurs du Pôle Sud et certains services municipaux (voir paragraphe sur les Partenariats).

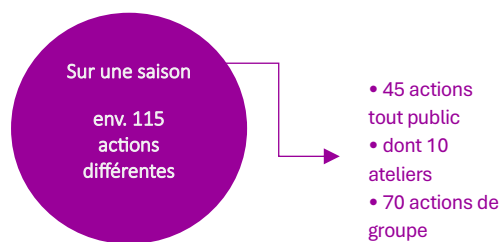
D'autres propositions sont essentiellement portées par la Médiathèque :

- Les Nuits de la lecture : manifestation nationale proposée en janvier, elle vise à favoriser l'accès à la lecture pour toutes et tous. Elle peut aussi bien s'adresser aux enfants qu'aux adultes. Selon les saisons elle prend des formes et des amplitudes diverses : lectures téléphonées (2021), après-midi pluridisciplinaires en 2022 et 2023, journée pluridisciplinaire et ludique avec repas partagé en 2024.
- Partir en Livre : manifestation nationale proposée l'été, elle vise à favoriser l'accès à la lecture des enfants par des actions hors les murs. Proposée chaque année, cette manifestation est réalisée par deux agents de la Médiathèque ou bien un prestataire extérieur. Implantée au Parc de loisirs, cette action intègre l'offre de la Médiathèque dans des lieux de vie des habitants. Les enfants des centres de loisirs sont également invités à participer. Forte de son succès, elle est en développement et double ses créneaux en 2025.
- Festival national du film d'animation (AFCA- Association Française du Cinéma d'Animation) : manifestation rennaise proposée au mois d'avril, elle vise la promotion du cinéma d'animation auprès de tous les publics. Durant la saison 2023-2024, la Médiathèque a proposé une série de manifestations autour du travail de la cinéaste Marion Jamault (exposition, projection, ateliers de découverte du cinéma d'animation...). Le partenariat avec l'AFCA est récent, l'inscription de la Médiathèque dans ce dispositif reste en construction.
- Ziklibrenbib : durant plusieurs années et jusqu'à la fin du dispositif en 2023, la Médiathèque a proposé plusieurs actions autour de la musique libre de droits : écoute d'une sélection musicale, vote pour le morceau le plus apprécié... Cette action s'adressait aussi bien au tout public qu'aux élèves de l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener.
- Fête de la science : manifestation nationale proposée en octobre visant à favoriser l'accès à la vulgarisation scientifique. Se déroulant sur une période peu propice aux actions culturelles à la Médiathèque, celle-ci ne s'inscrit pas officiellement dans le dispositif. Pour autant, elle propose en biennale des actions culturelles à destination de tous les publics permettant un accès à ce champ de la connaissance. Durant la saison 2024-2025, différentes actions sur le thème de l'astronomie ont été proposées dont la diffusion de l'exposition « Système solaire » de l'Espace des Sciences de Rennes. Plébiscitée du public, cette action a rencontré un certain succès et a offert l'opportunité de mobiliser des publics différents.

## Synthèse

### Les principes de l'action culturelle à la Médiathèque

- L'action culturelle fait partie intégrante du projet culturel de la Médiathèque : elle participe au rôle de médiation de la structure avec un objectif de valorisation des offres et services
- Les actions culturelles sont gratuites, ouvertes à toutes et tous, dans une logique d'accessibilité
- Les actions culturelles bénéficient de :
  - Un budget municipal stable d'environ 6 000 €/an, permettant la diversification de l'offre et l'intervention d'acteurs spécialisés en plus de l'équipe.
  - Plusieurs espaces pour les accueillir et la possibilité d'intervenir hors les murs
  - Un parc de matériel en majeure partie modulable
- La programmation des actions culturelles est étudiée lors de réunions de programmation au sein de l'équipe Médiathèque, avec des objectifs de diversification des thématiques abordées, des formes diffusées et des publics ciblés
- Les actions culturelles destinées au tout public sont impulsées par l'équipe de la Médiathèque, conçues et/ou animées en majorité par les bibliothécaires, mais aussi des bénévoles ou des intervenants extérieurs professionnels ou associatifs
- La programmation suit plusieurs principes :
  - Un principe de saisonnalité (septembre - juillet) comme l'ensemble du centre culturel
  - Deux temporalités : des rendez-vous réguliers et des rendez-vous ponctuels
  - À destination du tout public (individuels) ou de groupes constitués
  - Des formes variées, bien que certaines soient plus développées :
    - Expositions : adresse à un large public, exploitation plurielle
    - Rencontres : lien à d'autres programmations et mobilisation de personnalités
    - Ateliers : expérimentation et création
  - Des thématiques variées faisant écho à des sujets d'actualité, événements locaux ou nationaux ou en écho aux programmations du centre culturel. La citoyenneté, l'apprentissage, la littérature adolescente sont sous-représentées



- Les actions culturelles s'adressent majoritairement au jeune public (0-11ans) et au public dit familial
- Les publics adulte et senior bénéficient de propositions mais dans une moindre mesure
- Le public adolescent (11-18 ans) et jeunes adultes (18-24 ans) sont très minoritaires
- Le public féminin est majoritaire, notamment parmi le public adulte
- Le public adulte individuel (hors familles) est plus fragile (sauf pour les propositions régulières)
- Les actions régulières (mensuelles, annuelles ou récurrentes sur une saison) sont des vecteurs de fidélisation du public
- Les actions ponctuelles ont un caractère d'attractivité propre permettant de diversifier les publics

- **Les actions culturelles proposées dans le cadre de partenariats**

### **Au centre culturel Pôle Sud – Pôle action culturelle : un partenariat transversal**

Du fait de son intégration physique au sein du centre culturel Pôle Sud et en tant que service du Pôle action culturelle, l'équipe de la Médiathèque travaille en lien étroit avec les autres secteurs : les Ateliers, le Carré d'art, les Spectacles et la Régie technique.

La plupart des collaborations sont organisées sur des temps forts spécifiques mais également dans le cadre de projets plus ponctuels. Elles prennent généralement forme autour d'artistes invités ou de thématiques communes.

Les échos entre les différentes propositions du centre culturel et de la Médiathèque permettent une valorisation de l'ensemble des programmations et une médiation diversifiée des œuvres. Les actions réalisées dans le cadre de partenariat ont un rôle essentiel pour favoriser la circulation des publics.

#### Focus sur certaines collaborations internes au Pôle action culturelle

- **L'artiste associé-e**

Chaque saison, les secteurs Spectacles et Carré d'art collaborent respectivement avec une équipe artistique ou un-e photographe. Celui ou celle-ci est invité-e à créer, à diffuser son ou ses projets artistiques et à tisser un lien avec les habitants à travers diverses actions culturelles. Les objectifs sont multiples : accompagner de nouvelles créations, renforcer la présence des artistes sur le territoire, créer la rencontre avec le public, sensibiliser à diverses esthétiques et pratiques artistiques.

Actuellement, la Médiathèque ne développe pas de résidence d'artistes associés mais s'allie aux invitations des autres secteurs. Par exemple depuis 2022 des propositions conjointes sont réalisées avec le secteur Spectacles favorisant une médiation de proximité. Les thématiques de ces partenariats s'attachent aux domaines de l'artiste associé-e mais permettent en général de mettre en avant la littérature et l'écriture au travers de la découverte d'œuvres singulières, du processus de création et la rencontre avec le milieu artistique. Ce travail n'a pas encore été développé avec les photographes associé-es au Carré d'art mais reste une option chaque saison.

Dans ce cadre, durant la saison 2023/2024, l'artiste associée Christelle Kerdavid, (clown, comédienne et metteuse en scène rennaise) a été invitée pour proposer un atelier d'écriture à la Médiathèque. Sur la saison 2024/2025, dans le cadre du Printemps des Poètes, c'est la C<sup>ie</sup> le Commun des Mortels avec Valéry Forestier (metteur en scène) qui a proposé un atelier de lecture à voix haute à destination du public ado/adulte suivi d'une soirée Apéro lecture autour de la poésie russe.

- **Le Mois du Doc**

Une année sur deux, la Médiathèque propose une projection à destination des adolescents et des adultes en collaboration avec le Carré d'art. Cette proposition consiste à mettre en écho une exposition photographique avec un film documentaire en utilisant une thématique commune. Ont ainsi été proposés en 2022 la projection de « Pahoee » de Ivete Lucas, Patrick Bresnan précédée d'une visite de l'exposition « She Dances on Jackson » de Vanessa Winship sur la thématique des Etats-Unis ; puis en 2024, la projection de « Les Années Super 8 » d'Annie Ernaux et David Ernaux-Briot en lien avec une visite de l'exposition « Us » d'Arno Brignon sur la thématique de la famille.

- **Le Grand Soufflet**

De manière biennale ou annuelle au mois d'octobre, la Médiathèque propose un concert acoustique avec le groupe de musique programmé par le secteur Spectacles dans le cadre du Festival du Grand Soufflet (festival départemental de musiques traditionnelles et du monde). Ce concert peut être complété par une rencontre et un atelier de pratique musicale tout public. Ont ainsi été accueillis les groupes Ay Say en 2023 et Dowdelin en 2024. Offrant un lien privilégié entre le public et les artistes ces actions permettent une médiation autour de l'œuvre musicale et une rencontre de proximité.

- L'exposition « en écho » des Ateliers d'arts plastiques

Entre 2022 et 2025, sur 3 saisons consécutives, les élèves des Ateliers d'arts plastiques ont été invités à réaliser une exposition en écho à une exposition proposée dans le cadre de la programmation de la Médiathèque. Il s'agit de mettre en place une médiation spécifique de l'exposition en cours mais également d'en offrir un autre point de vue grâce aux créations des élèves. Ces projets favorisent le croisement des publics des deux secteurs. Ainsi, des projets ont été proposés en lien avec les expositions « Cache-cache Ville » de Vincent Godeau et Agathe Demois (saison 2020/2023), « Naissance des Oasis » de Marion Jamault (saison 2023/2024) et « Système solaire » de l'Espace de Sciences (saison 2024-2025).

- L'exposition « La collection »

En étroite collaboration avec le Carré d'art, la Médiathèque expose tous les deux ans une sélection d'œuvres issue de la collection municipale photographique. Cette initiative permet à la fois de mettre en valeur la collection et le fonds de livres de photographie.

- Festival J'agis pour ma planète (biennale)

La programmation de la Médiathèque fait partie intégrante du festival au travers d'accueils de groupes et propositions tout public. La Médiathèque peut aussi devenir le temps du festival le lieu d'accueil d'initiatives citoyennes et/ou associatives extérieures.

En 2022 : une braderie, des ateliers philos dédiés, une exposition d'illustration et des ateliers avec artiste, une programmation cinématographique (au cinéma) ... En 2024 : des ateliers philos dédiés, une braderie, des lectures au parc (bénévoles), un espace immersif d'écoute et de lecture, une programmation cinématographique (au cinéma) ...

- Les collaborations thématiques

La Médiathèque coconstruit des parcours tout public de découvertes artistique et culturelle en proposant des actions sur des thématiques communes aux autres secteurs du centre culturel. Ces collaborations peuvent se dérouler sur une période de programmation et s'élargir à plusieurs secteurs du centre culturel. Elles représentent un tremplin pour offrir des propositions multiples et s'adresser à différents publics (individuels, scolaires, groupes...).

Ainsi, sur la saison 2024/2025, un temps fort autour du Système solaire a été développé avec plusieurs actions différentes (exposition de l'Espace de sciences, conférence de David Khara, ateliers scientifiques avec Les Petits Débrouillards, exposition et représentations des élèves des Ateliers, atelier philo avec Marie David) en écho au spectacle « Kosmos » des C<sup>ies</sup> Ceux qui marchent/Entre chiens et loups et Pan ! La Compagnie.

## **Avec le Pôle Education : un partenariat en évolution**

### Autour de la petite enfance : Relais Petite enfance (Ty'Pame), crèches et assistantes maternelles

Un jeudi par mois en moyenne entre octobre et juin, soit 8 matinées par an (2 créneaux/matinée), un agent de la Médiathèque propose des lectures à destination des enfants de 0 à 3 ans et des professionnels de la petite enfance (crèches et assistantes maternelles). Ces temps de lectures sont organisés en partenariat avec Ty'Pame pour offrir un accès à la lecture et aux livres aux enfants et aux professionnels de la petite enfance en dehors de leurs lieux habituels de garde/accueil et dans le cadre d'un moment de lien social, tant pour les enfants que pour les professionnels.

Le partenariat avec Ty'Pame est également très resserré à l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance : La Médiathèque s'associe au secteur Spectacles afin d'accueillir un spectacle très jeune public et des espaces d'éveils (espaces sensoriels, expositions spécifiques pour la petite enfance) ... Dans ce cadre, durant la saison 2023/2024, la diffusion commune du spectacle "Particule" par la C<sup>ie</sup> Sac De Nœuds a permis la venue des acteurs de la petite enfance (assistante maternelle, crèches...) lors de représentations dédiées.

Un prêt régulier de documents sur les thématiques liées à la parentalité et à la petite enfance est également développé afin de favoriser la connaissance de la Médiathèque au sein du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents). Durant la saison 2024/2025, les deux structures ont débuté une nouvelle collaboration à destination des assistantes maternelles intitulée « Coups de cœur des Petits ». Une sélection de livres réalisée par les deux partenaires est soumise au vote des professionnelles de la petite enfance qui découvrent les documents durant toute la saison avec les enfants dont elles ont la garde.

Une lecture musicale est proposée en collaboration entre l'École Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener, Ty Pame et la Médiathèque aux assistantes maternelles annuellement depuis 2023.

### Autour des accueils de loisirs

- Les centres de loisirs maternels et primaires (3-11 ans)

La Médiathèque propose chaque saison aux centres de loisirs de s'inscrire dans différentes propositions. De manière régulière, des groupes viennent à la Médiathèque en autonomie sur des créneaux d'ouverture au public. C'est l'occasion pour le jeune public de s'approprier et (re)découvrir les lieux : lire sur place et éventuellement emprunter des documents.

Les centres de loisirs sont également volontaires pour inscrire de petits groupes à des actions proposées par la Médiathèque : ateliers, lectures en plein air (Partir en livre) ....

Les entretiens menés avec les partenaires en 2024<sup>56</sup>, mettent en avant l'envie de faire évoluer le partenariat avec l'ALSH pour favoriser des actions encore plus structurées et plus engageantes sur la durée. Le bilan du partenariat avec les centres de loisirs montre une volonté mutuelle de co-construction freinée pour le moment par un manque de temps de travail en commun. Il représente un enjeu important de sensibilisation à la culture et à la lecture pour lequel les deux structures gagneront à structurer leur collaboration.

- Le centre d'animation l'Igloo (11 ans et +)

Historiquement la Médiathèque a mené des actions culturelles avec le centre d'animation l'Igloo sous forme de projections cinématographiques suivi de débats. Ces propositions ont pris fin et n'ont pas été remplacées pour le moment. Une des contraintes rencontrées reste le principe d'accueil informel, nécessaire pour les jeunes, mais rendant plus imprévisible l'inscription d'un nombre minimum d'entre eux dans les actions proposées notamment celles qui mobilisent des intervenants extérieurs. Le partenariat avec le centre d'animation l'Igloo est donc pour le moment réduit et gagnera à être repensé afin de répondre aux attentes et contraintes de fonctionnement des deux structures.

### **Avec les structures scolaires et spécialisées : un partenariat solide**

La Médiathèque mène de nombreux partenariats avec les différents acteurs du territoire, favorisant ainsi une accessibilité de la structure et de ses services à des publics empêchés ou éloignés de la culture.

#### Les structures scolaires

- Etablissements scolaires maternelles et primaires

La collaboration avec les trois écoles de la commune, l'école maternelle publique Brocéliande, l'école primaire publique de l'Auditoire et l'école privée Sainte-Marie (maternelle et primaire), est un axe prioritaire pour la Médiathèque. Il se déploie selon différents types de propositions et services :

---

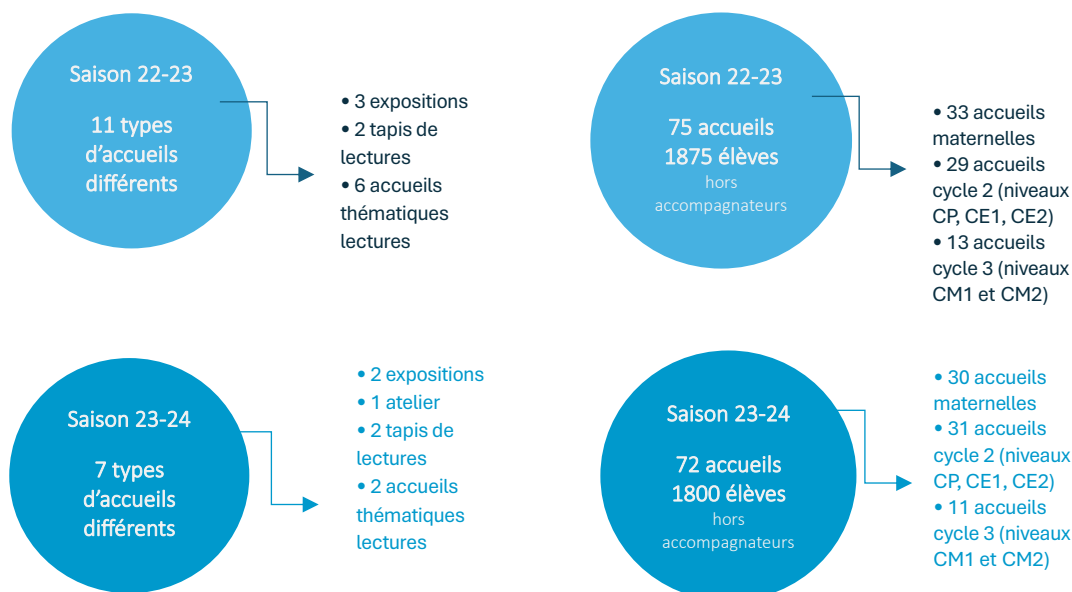
<sup>56</sup> Se référer à l'Annexe 5 – Synthèse des entretiens menés auprès de certains partenaires de la Médiathèque - 2024

- Emprunts pour le groupe classe, réalisés généralement lors d'une visite sur place
- Visites de la Médiathèque et lectures sur place
- Actions culturelles en lien avec une exposition (visite, lectures...) ou sur une thématique, menées par un ou deux bibliothécaires
- Actions culturelles en lien avec un intervenant extérieur (atelier, rencontre, atelier philo...)
- Lectures à l'occasion de la fête du Fleurissement (action municipale annuelle portée par les services techniques municipaux en lien avec différents acteurs de la commune dont le temps fort propose aux scolaires une journée d'activités fin juin au Parc de loisirs)

Les accueils à destination des classes sont répartis sur les périodes scolaires allant de la deuxième période scolaire (après les vacances d'automne) au début des vacances estivales. Une attention particulière est portée à l'équilibre du nombre de propositions faites aux différents cycles.

Les accueils thématiques sont proposés à raison de 3 créneaux de 45 min., les vendredis matin. Les visites en autonomie (sans action culturelle) sont proposées sur 2 créneaux les vendredis après-midi. Cette organisation est claire pour les partenaires et fluidifie le travail de l'équipe. Toutefois le temps d'accueil est très contraint tant pour les groupes que les agents car en plus de l'animation s'ajoutent les temps nécessaires dédiés aux arrivées et départs des groupes. Pour autant, le nombre de créneaux annuels proposé répond globalement aux demandes de l'ensemble des groupes scolaires.

- Focus chiffrés accueils de classes<sup>57</sup>



- Une collaboration solide

À la suite des réunions de préparation et bilan entre les bibliothécaires et les équipes pédagogiques (réunion de présentation de saison et réunion annuelle de bilan), ainsi qu'à l'issue de l'entretien effectué au sein de l'école Brocéliande en 2024<sup>58</sup>, il ressort une satisfaction générale de la collaboration avec la Médiathèque. Le lien avec l'ensemble des équipes enseignantes est régulier et solide. Les équipes pédagogiques de tous les niveaux et cycles expriment un intérêt marqué pour :

<sup>57</sup> Il est considéré qu'une classe comprend 25 élèves en moyenne.

<sup>58</sup> Se référer à l'Annexe 5 – Synthèse des entretiens menés auprès de certains partenaires de la Médiathèque - 2024

- Des propositions faisant le lien avec les programmes scolaires
- Des actions favorisant le lien entre les élèves et les artistes et/ou les ateliers participatifs

- Le collège

La Médiathèque mène à ce jour peu de projets avec le collège de Fontenay. Une convention de partenariat de 3 ans renouvelables existe entre le Pôle action culturelle et l'établissement, mais le partenariat spécifique avec la Médiathèque n'est à ce jour pas établi concrètement ni systématique, tant pour les actions menées que les services proposés (emprunt, sélection de documentation...).

Pour autant, durant la saison 2023/2024, une classe de 3<sup>ème</sup> a participé à un projet autour de la lecture, de la critique littéraire et du podcast. Les collégiens ont été réceptifs et engagés, développant pour certains une appétence pour l'univers radiophonique. Plusieurs difficultés opérationnelles sont à noter pour ce projet : planning contraint des équipes pédagogiques et élèves, matériel indisponible, projet non valorisé au sein de la Médiathèque. Il représente toutefois une expérience sur laquelle s'appuyer pour le développement de projets futurs : il a permis de relancer un travail collaboratif entre les deux structures.

La synthèse de l'entretien mené avec la documentaliste du collège<sup>59</sup> ainsi que les bilans de réunions menés avec les équipes pédagogiques soulèvent quelques axes d'évolution et de travail pour structurer le partenariat de la Médiathèque mais également du centre culturel avec le collège :

- Développer l'interconnaissance et des temps d'échanges identifiés
- Accorder les plannings des deux structures en matière de temporalité de conception des projets/partenariats
- S'adapter aux contraintes de disponibilité et de déplacement des équipes pédagogiques élèves : éviter de multiplier les propositions, favoriser des projets suivis et croisés plutôt que trop ponctuels
- Favoriser les rencontres avec auteur-es/artistes et propositions participatives mettant les collégiens en situation d'acteurs
- Systématiser la découverte de la Médiathèque aux élèves de 6<sup>e</sup>

### Les structures sociales et spécialisées

- Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) - service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Un jeudi par mois en moyenne, entre octobre et juin soit environ 8 matinées par an, un agent de la Médiathèque propose des lectures à destination des familles au sein des locaux d'une antenne du service de la Protection Maternelle et Infantile située à Chartres-de-Bretagne. En s'adressant aux familles et jeunes enfants dans des locaux repérés, cette action à la fois culturelle et sociale offre des temps de rencontre hors les murs autour du livre et de la lecture, favorisant la venue ultérieure de certaines familles à la Médiathèque.

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS travaille actuellement en partenariat avec la Médiathèque pour l'organisation et la mise en œuvre des permanences d'accompagnement numérique France Service de Rennes Métropole. (voir partie Le numérique à la Médiathèque)

<sup>59</sup> Se référer à l'Annexe 5 – Synthèse des entretiens menés auprès de certains partenaires de la Médiathèque - 2024

D'autres partenariats sont actuellement en construction : lien avec l'épicerie sociale mais également l'espace convivialité de l'habitat collectif à loyers modérés (gestion Néotoa) situé en centre-ville et ouvert à des personnes âgées ou en situation de handicap.

- La résidence de la Poterie : l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et le foyer de vie

Le partenariat avec la résidence de la Poterie est actif depuis 18 ans. Il se déploie au travers de deux types d'actions :

- Des visites et emprunts de documents à la Médiathèque : environ 3 par saison
- Des séances de lecture à la résidence de la Poterie assurées par des bénévoles et coordonnées par un agent de la Médiathèque : environ 40 interventions par an (4 par mois de septembre à juin). Cette action a le double avantage de répondre à une demande citoyenne d'implication dans le lien social avec les plus âgés et de nourrir la relation des résidents à la lecture

Il n'y a pas d'opération de portage de documents à la résidence de la Poterie ni au Foyer de vie actuellement.

- Le Pôle Enfance Elisabeth Zucman

La Médiathèque intervient depuis plus de 10 ans au sein du Pôle Enfance Elisabeth Zucman (anciennement Handas) qui accueille des mineurs et jeunes adultes en situation de handicap. Les actions proposées par la Médiathèque sont à destination des adolescents et se déroulent à raison de 8 matinées par an (2 créneaux par matinée) entre septembre et juin soit 16 interventions par an. Ces interventions spécifiques sont animées par un agent de la Médiathèque et encadrées avec les éducateurs de la structure. Elles favorisent l'accès à la lecture et à la musique pour une douzaine de jeunes par matinée. Depuis 2023, la Médiathèque propose également une séance commune avec l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener.

Les interventions au sein de Pôle Enfance sont complétées par des lectures au sein de la Médiathèque deux fois par an ainsi que des visites en autonomie de petits groupes.

Ce partenariat solide est apprécié des deux structures.

## **Avec les acteurs culturels et associatifs : des partenariats croisés**

### L'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener

Le partenariat avec l'école intercommunale de musique et de danse se concrétise par différentes actions ponctuelles qui visent une ouverture culturelle et artistique des élèves (complémentaire des cours dispensés dans la structure), mais qui soient également le prétexte à se produire devant un public et à découvrir d'autres structures culturelles du territoire.

- Actions récurrentes et annuelles
  - Moment musical et parfois chorégraphique : proposition qui offre la possibilité aux élèves de valoriser leur pratique en se produisant dans un contexte intimiste, rassurant, mais en dehors de l'école. Cette action favorise un croisement de publics et de pratiques ainsi qu'une identification des deux structures auprès de leurs usagers respectifs
  - Ziklibrenbib : action qui s'est achevée en 2023 (arrêt du dispositif), qui consistait à proposer une sensibilisation à la musique libre de droits
  - Des actions culturelles ponctuelles alliant rencontre et pratique musicale avec des artistes reconnus ou émergents : Le Grand Soufflet en 2024 : 10 élèves participants
  - Séance musique et lecture au sein de Pôle Enfance Zucman : séance coanimée par un enseignant de l'école et une bibliothécaire mixant une approche musicale et des lectures

auprès d'un groupe d'enfants en situation de handicap : 20 jeunes concernés sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025

- Actions ponctuelles :

Elles sont conçues en regard des programmations de la Médiathèque et du centre culturel Pôle Sud ou dans le cadre d'un partenariat privilégié :

→ Visite d'exposition à destination du Parcours d'éveil artistique (enfants de 4/5 ans suivant un parcours annuel Danse, Arts plastiques Musique)

Saison 2023-2024 : exposition « Naissance des Oasis » de Marion Jamault : 12 enfants

Le partenariat gagnera à se structurer davantage sur des actions menées en coconstruction.

Aujourd'hui ce partenariat est contraint dans son envergure, limité par un temps de travail contraint des enseignants de l'école de musique et danse.

### Les associations du territoire

La Médiathèque collabore avec plusieurs associations ou collectifs locaux principalement issus du champ culturel, des loisirs, citoyen et parfois sportif. Les collaborations vont de la mise à disposition de certains espaces pour des réunions ou des actions ouvertes au public proposés par les acteurs locaux, mais concernent également des partenariats plus avancés comme l'organisation conjointe de manifestations.

Deux objectifs sous-tendent ces collaborations :

→ L'accompagnement et la valorisation des pratiques culturelles et artistiques en amateur mais également citoyennes

→ Le croisement des pratiques, des publics pour une meilleure identification et appropriation de la Médiathèque et du centre culturel Pôle Sud par les habitants et acteurs locaux

Les associations et collectifs concernés : Lire et faire lire (présentation de sélections de la littérature jeunesse et accompagnement au choix des documents), Des mots pour le dire (à l'occasion du Printemps des Poètes et d'expositions), Bibliothèque de rue (lors du festival J'agis pour ma planète), Espace citoyen, Ateliers peinture/dessin Espérance et poterie Espérance (à l'occasion d'expositions jusqu'en 2019 et depuis 2024), Boreale's, Le Refuge d'Uchronie (après-midi jeux), Tai chi Chuan Espérance (lors du festival J'agis pour ma planète).

## Synthèse

### Les partenariats d'action culturelle à la Médiathèque

- Les partenariats font partie intégrante de la démarche d'action culturelle de la Médiathèque : ils peuvent s'attacher à des collaborations autour de publics spécifiques mais également au partage d'expertise dans la conception d'une action
- Différents partenaires et types de partenariats sont menés
- Partenariats avec les services du Pôle action culturelle
  - Une part des collaborations s'articule autour de temps forts spécifiques et prennent généralement forme autour d'artistes invités ou de thématiques communes. Elles ouvrent la voie à une diversification des opérations de médiation ainsi qu'aux croisements et à la circulation des différents publics dans la structure
  - Les projets coconstruits autour des artistes associés (surtout avec secteur Spectacles), du Mois du Doc (film et exposition), du Grand Soufflet (musique), des projets des Ateliers, de la collection municipale de photographies ou encore du Festival J'agis pour ma planète
- Partenariats avec le Pôle Education :
  - Ty'Pame (Relais Petite Enfance), crèches et assistantes maternelles : un partenariat régulier
    - Des accueils mensuels et des prêts
    - La Semaine Nationale de la petite enfance
    - Un nouveau projet participatif en 2024 : Coups de cœur des petits
  - Une lecture musicale annuelle entre EIMD, Ty'Pame et Médiathèque
  - Les centres de loisirs (3-11 ans) : un partenaire en demande, collaboration à structurer
    - Des accueils réguliers tout au long de l'année (environ une dizaine)
    - Des propositions ponctuelles dont Partir en livre
  - Le centre d'animation l'Igloo (11 ans +) : partenariat à repenser mais un intérêt mutuel
- Partenariats avec les établissements scolaires : un partenariat solide et en développement
  - La collaboration avec les écoles élémentaires du territoire est un des axes prioritaires en matière d'action culturelle pour la Médiathèque :
    - Saison 2022-2023 : 75 accueils soit 1 875 élèves de la maternelle à la fin de primaire
    - Saison 2023-2024 : 72 accueils soit 1 800 élèves de la maternelle à la fin de primaire
  - La collaboration avec le collège est actuellement plus fragile bien qu'une convention de partenariat existe entre le centre culturel et l'établissement. Une volonté commune existe et des pistes ont été identifiées pour mieux structurer le partenariat (interconnaissance entre équipes, visites du centre culturel par les 6<sup>e</sup>, projets structurants)
- Partenariats avec des acteurs de l'action sociale et structures spécialisées
  - Chaque action est conçue spécifiquement privilégiant le plus souvent l'intervention hors les murs dans une logique d'Aller vers
  - CDAS via la PMI : 8 interventions par saison dédiées à la petite enfance et aux familles
  - CCAS au travers de l'accompagnement au numérique pour l'instant mais un intérêt mutuel de développement sur d'autres champs
  - Résidence de la Poterie : intervention sur place de bénévoles (40 séances par saison) et accueils ponctuels à la Médiathèque
  - Pôle Enfance Elisabeth Zucman : 8 interventions sur place par saison dont une intervention conjointe avec l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener, complétées d'accueils ponctuels à la Médiathèque
- Partenariats avec des acteurs culturels locaux et associations du territoire
  - École de musique et de danse Jean Wiener : collaborations régulières annuelles visant le croisement des publics et la valorisation de la pratique des élèves. Un partenariat actuellement contraint par le temps de travail des enseignants
  - Associations culturelles ou collectifs chartrains : objectifs d'identification de la Médiathèque, de croisements des publics et des pratiques mais aussi accompagnement de la pratique en amateur locale

## Enjeux

- Pérenniser une offre éclectique et de qualité avec des moyens financiers adaptés
- Poursuivre l'aménagement spatial et mobilier selon des besoins de modularité et d'adaptabilité
- Poursuivre une approche collective coconstruite de la programmation et des partenariats au sein de l'équipe
- Poursuivre et renforcer les propositions de médiation de l'équipe
- Pérenniser une programmation saisonnière, équilibrée et structurante, mixant des objectifs de fidélisation, d'attractivité et de diversification des publics
- Favoriser la variété des formes d'actions : ateliers, expositions, rencontres...
- Maintenir la diversité des thématiques abordées en favorisant celles en lien avec le projet du centre culturel et les intérêts des usagers / non-usagers
- Répondre aux objectifs d'accessibilité à la culture et de lien social
- Pérenniser les dynamiques collaboratives et transversales entre les équipes de la Médiathèque et du centre culturel Pôle Sud
- Faciliter l'identification de la Médiathèque sur le territoire
- Pérenniser et élargir les dynamiques partenariales locales dans une logique de diversification des publics et des pratiques
- Favoriser l'interaction et la participation du public
- Pérenniser et développer la médiation scolaire comme axe prioritaire favorisant la venue régulière des élèves à la Médiathèque de la maternelle au collège

# La communication

*La communication comprend l'identité visuelle, ses déclinaisons sur l'ensemble des supports imprimés ou numériques, ainsi que les opérations de diffusion de ces supports par voie physique ou numérique. Elle est également omniprésente dans les missions d'accueil des agents de la Médiathèque afin de promouvoir les activités et plus globalement le projet de la structure.*

## D'une identité commune à la spécificité de chaque secteur

L'identité visuelle de la Médiathèque est pensée en lien étroit avec celle du centre culturel Pôle Sud et ce depuis plus de 10 ans. Jusqu'en 2021 l'identité visuelle changeait avec la charte graphique de chaque saison culturelle. Seuls deux logos identifiant la structure et la commune perduraient dans le temps. Depuis 2022, chaque identité visuelle est définie pour 3 ans. Le logo du Pôle Sud a été modernisé et valorise en premier lieu le centre culturel comme structure municipale repère.

Les objectifs de l'identité visuelle au centre culturel :

- Refléter la diversité des activités du centre culturel ainsi que leurs spécificités (Médiathèque notamment)
- Représenter un point de liaison entre les différents secteurs qui cohabitent/collaborent au sein de la structure

Chaque année, cette identité s'exprime notamment au travers d'un visuel de saison commun, décliné différemment pour chaque secteur. Pour la Médiathèque il s'agit de :

- Plaquette de saison et marque-page
- Déclinaisons sur l'ensemble des supports de communication réguliers (affiches, flyers, réseaux sociaux, site Internet, guide de visites/accueil...)

Actuellement l'identité et la communication générale n'utilisent pas les dispositifs de communication d'accessibilité et d'inclusion tel que le FALC (FAcile à Lire et à Comprendre).

## Canaux et supports de communication imprimés/numériques

- **Communication générale**

Les supports de communication existants traitent la plupart du temps conjointement de la programmation et de l'offre de services de la Médiathèque. Seuls quelques-uns traitent uniquement de l'offre de services :

- Un marque-page proposant une déclinaison ludique de l'identité visuelle indique les horaires et les informations pratiques essentielles de la Médiathèque  
→ Entre 500 et 700 exemplaires réalisés par saison.
- Catalogue en ligne de la Médiathèque : une page de présentation de la structure, des coups de cœur, le compte lecteur, un accès direct à l'offre numérique de Rennes Métropole et un agenda :  
→ [mediatheque-chartresdebretagne.c3rb.org](http://mediatheque-chartresdebretagne.c3rb.org)

- Site Internet de la collectivité : une page dédiée à la Médiathèque présente la structure, son offre de services, un accès à l'offre numérique de Rennes Métropole et au catalogue en ligne ainsi qu'à la page Facebook et un agenda  
→ [www.chartresdebretagne.fr/la-mediathèque](http://www.chartresdebretagne.fr/la-mediathèque)
- Des supports municipaux diffusés notamment au centre culturel :
  - Le Chartrain, journal municipal publié tous les 1 mois ½-2 mois, présente les manifestations et des articles thématiques. Il est diffusé auprès de la population
  - Le Chartres hebdo, agenda hebdomadaire imprimé des événements et rendez-vous organisés sur la commune. Il est diffusé dans les structures et chez les commerçants

- **Communication de la programmation culturelle**

#### À destination du tout public

- Une plaquette/brochure compile le programme des actions culturelles de la saison à destination du tout public (ponctuelles ou régulières), une présentation synthétique des services de la Médiathèque. Elle intègre des pages communes avec les autres secteurs du centre culturel pour annoncer des initiatives/projets partagés et proposent des renvois réguliers de programmation.
  - 700 exemplaires réalisés par saison
  - Diffusion sur le territoire communal, à la Médiathèque, au centre culturel et dans quelques structures métropolitaines
- Des affiches et des flyers dédiés aux manifestations programmées. Leur objectif est de réaliser un focus sur certaines propositions et de réaliser un effet de relance.
  - Saison 2023/2024 : 23 affiches et 18 flyers réalisés
  - Diffusion sur le territoire communal, à la Médiathèque et au centre culturel
  - Leur impact promotionnel est assez important auprès du public. Certains événements coconstruits avec d'autres partenaires génèrent également des supports de communication réalisés par le service communication ou les partenaires (Semaine Nationale de la Petite enfance et Moment musical)
  - À ce jour, la production de supports est très importante (quasi toutes les manifestations), entraînant une charge de travail très régulière pour les agents concernés (binôme) et la surcharge de certains présentoirs ou espaces d'affichage
- Des affiches et des flyers dédiés aux offres de service de la Médiathèque, conditions d'accès (horaires...) et tables thématiques.
  - Saison 2023/2024 : 9 affiches et 1 flyer réalisés (en dehors des tables thématiques)
  - Diffusion uniquement dans les locaux de la Médiathèque
- L'agenda en ligne et la consultation de la brochure sur le site Internet de la collectivité.
- La page Facebook : promotion des actions culturelles, des coups de cœur Bib'Bazar et de quelques événements liés à la vie du lieu (fermetures exceptionnelles...)
  - 700 abonnés en 2024
  - [www.facebook.com/mediathequechartresdebretagne/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/mediathequechartresdebretagne/?locale=fr_FR)

- La newsletter mensuelle du centre culturel Pôle Sud, créée sur la plateforme Brevo. Elle présente un onglet dédié à la programmation culturelle de la Médiathèque. Des mailings spécifiques et ciblés peuvent également être réalisés ponctuellement via cet outil.
  - Fin 2024 : 3 720 contacts (dont usagers inscrits à la Médiathèque)

L'enquête réalisée en 2023 auprès des usagers et non-usagers de la Médiathèque<sup>60</sup> révèle que les canaux de communication diffèrent selon ces deux catégories de publics :

- Les usagers ponctuels ou réguliers ont connaissance des activités de la Médiathèque, principalement grâce à :
  - Le Chartrain ou au Chartres hebdo (63%).
  - L'affichage/diffusion de flyers à la Médiathèque ou au centre culturel Pôle Sud (35%), à l'affichage/flyers en ville (34%), la newsletter du Pôle Sud (31%) et la plaquette annuelle (28 %).
- Les non-usagers ont connaissance des activités de la Médiathèque via :
  - L'école, la crèche, le centre de loisirs (27%).
  - Le « bouche à oreille » (25%) et le Chartrain ou au Chartres hebdo (25%)

Les usagers ponctuels ou réguliers favorisent donc des supports de proximité, « réguliers » et en majeure partie imprimés. Il est à noter que le centre culturel n'a pas de site Internet dédié, canal qui peut favoriser le lien à l'information numérique.

Ces canaux de communication restent complémentaires pour obtenir une valorisation complète des propositions de la Médiathèque auprès de la population chartraine et des habitants du bassin de vie.

### À destination des groupes constitués et/ou partenaires extérieurs

- Un dossier « Actions culturelles pour les groupes », rassemblant tous les secteurs du centre culturel : diffusé en fin d'année scolaire, il présente les actions culturelles de la saison prochaine. Il est transmis numériquement et en version papier lors de rencontres de présentation auprès des partenaires extérieurs. Ce dossier adapte son contenu en fonction des partenaires :
  - Scolaire
  - Petite et toute petite enfance
  - Périscolaire et extra-scolaire
  - Partenaire culturel de proximité (Ecole Intercommunale de musique et de Danse Jean Wiener, associations culturelles...)
  - Etablissement social spécialisé (Ehpad, Instituts Médico-Éducatifs ...)
- Un livret d'accueil/présentation de la structure, diffusé lors des premières venues des plus jeunes à la Médiathèque favorisant l'information aux familles et proposant une inscription.
  - + de 1 000 livrets diffusés chaque saison
- Un livret de visite lors des visites d'exposition : ce support est à la fois proposé aux élèves lors d'accueils scolaires et aux familles lors d'accueils sur les horaires d'ouverture.
  - Entre 700 et 900 livrets diffusés par exposition

<sup>60</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

- Un site à accès limité est dédié à la mise en visibilité et à la planification des accueils de groupes scolaires. À destination uniquement des équipes enseignantes, il présente les propositions et permet l'inscription aux créneaux proposés.
  - Développé gracieusement par un bibliothécaire extérieur depuis 2022, cet outil a simplifié les opérations d'inscription, rendant plus compréhensible les propositions et optimisant le temps de travail dédié auparavant à l'enregistrement des inscriptions. Libre de droits cet outil a l'inconvénient de poser la question de sa pérennité.

En continue évolution ces outils dédiés aux groupes complètent les opérations de communication générales. Ils sont pensés de façon à promouvoir une offre dédiée aux seuls partenaires extérieurs tout autant qu'à participer à une meilleure identification des différentes activités de la Médiathèque auprès de ces mêmes partenaires qui n'ont, dans le cadre des projets suivis, parfois qu'une vision partielle de l'offre de la Médiathèque ou du centre culturel.

- **Relations presse/média**

Les référents communication de la Médiathèque relaient des communiqués/textes sur le programme culturel auprès de différents médias afin d'élargir la promotion des manifestations.

- Les relations presse s'organisent dans un lien resserré avec le correspondant local Ouest France : rendez-vous de présentation, envois de textes, visuels, interviews...
- Le programme culturel est diffusé auprès d'acteurs locaux du livre et de la lecture pour un relais d'information numérique mais également auprès de infolocale.com.

- **Les moyens dédiés**

#### **Moyens financiers**

Le centre culturel est doté d'une enveloppe budgétaire de communication qui se ventile comme suit :

- Une enveloppe commune à tous les services du Pôle permettant la création de l'identité visuelle par des graphistes extérieurs : entre 3 000€ et 5 000€ par an selon la quantité de travaux à réaliser.
- Une enveloppe propre à la Médiathèque : 1 700€ en 2024 (contre 1 300€ en 2023 faisant suite à une importante augmentation des coûts d'impression). Cette enveloppe comprend uniquement l'impression des brochures et marque-pages de saison.

Le reste des opérations d'impression est réalisé en interne (reprographie).

#### **Moyens humains**

La création de l'identité visuelle est assurée par des graphistes professionnels externes à la collectivité (*Atelier Beaux Diables* de 2022 à 2025 et collectif *Retour Chariot* de 2025 à 2028). Les déclinaisons annuelles sont assurées par le service communication (réalisation des plaquettes et identité graphique propres à certains événements) et la chargée de communication du centre culturel (chargée de la réalisation des supports affiches, flyers, livret de visite, charte web...).

Au sein de l'équipe de la Médiathèque, un binôme de référents communication a été créé en 2021 afin de suivre l'ensemble des opérations de communication et diffusion de la structure (collectage des textes/ images à communiquer, suivi des réalisations des supports, diffusion via les différents canaux). Quelques formations ciblées les accompagnent dans la réalisation de ses missions.

## Synthèse

### Les opérations de communication

- La communication comprend :
  - L'identité graphique et visuelle
  - Ses déclinaisons sur l'ensemble des supports imprimés ou numériques
  - Les opérations de diffusion des supports (par voie physique ou numérique)
- Actuellement l'identité et la communication générale n'utilisent pas les dispositifs de communication d'accessibilité et d'inclusion tel que le FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- La communication fait partie intégrante des missions d'accueil des agents de la Médiathèque
- Depuis 2022, l'identité graphique et visuelle du centre culturel est définie pour 3 ans avec pour objectifs de refléter la diversité des activités et les spécificités de chaque secteur
- En 2022, modernisation du logo du centre culturel le valorisant comme structure repère
- La communication de la Médiathèque exploite différents canaux et supports imprimés/numériques qui fonctionnent de façon complémentaire :
  - À destination du tout public :
    - Plaquette et marque-page annuels (700 exemplaires), affiches et flyers
    - Catalogue en ligne, page Facebook (700 abonnés), newsletter du centre culturel
    - Une page et un agenda dédiés sur le site de la Ville
    - Des relations presse/média régulières
    - Les supports de la commune : Le Chartrain, Chartres hebdo
  - À destination des partenaires de la Médiathèque :
    - Dossier annuel d'actions culturelles à destination des groupes
    - Livret d'accueil dédié, un livret de visite lors des expositions
    - Site d'inscription en ligne à destination des enseignants
- Beaucoup d'actions de communication et de supports sont produits chaque année impliquant expertise et mobilisation humaine notables
- L'enquête réalisée en 2023 auprès des usagers et non-usagers de la Médiathèque<sup>61</sup> révèle que l'impact des canaux de communication diffèrent selon si l'on est usager ou non-usager :
  - Pour les usagers, le Chartrain ou le Chartres hebdo sont la source principale d'information (63 %), les affiches et flyers viennent ensuite (35 %)
  - Pour les non-usagers, les vecteurs sont l'école, la crèche, le centre de loisirs (27 %) avant le bouche à oreille (25 %), le Chartrain ou le Chartres hebdo (25 %)

### Les moyens financiers et humains

- Une enveloppe budgétaire dédiée à la communication répartie comme suit :
  - Entre 3 000€ et 5 000€ dédiés à des dépenses communes au centre culturel : création de l'identité visuelle et ses déclinaisons par un graphiste extérieur, opérations de valorisation (intervention sur vitrine...)
  - Entre 1 300€ et 1 700€ dédiés à l'impression de la plaquette annuelle et du marque-page de la Médiathèque – le reste est produit en interne (reprographie)
- La création de l'identité visuelle (et certaines de leurs déclinaisons depuis 2025) sont assurées par des graphistes professionnels externes
- Les plaquettes annuelles, déclinaisons de tous les supports de communication de la saison et communication numérique sont assurées par des ressources internes : service communication municipal, chargée de communication du centre culturel, bibliothécaires
- Un binôme de référents communication a été créé en 2021 à la Médiathèque afin de coordonner l'ensemble des opérations de communication et diffusion de la structure

<sup>61</sup> Se référer aux Annexes 3 et 3bis – Résultats de l'enquête menée auprès des usagers et non usagers de la Médiathèque – 2023.

## Enjeux

- Faire perdurer une identité visuelle repérable et attractive assurant :
  - Le dialogue entre une identité commune (centre culturel municipal) et des spécificités sectorielles (dont Médiathèque)
  - Une cohérence visuelle globale dans la déclinaison des supports de communication réalisés
  
- Développer la communication numérique
  
- Optimiser la communication de la Médiathèque (et celle du centre culturel) en matière d'accessibilité et d'inclusion pour tous les publics
  
- Optimiser la stratégie de communication de la Médiathèque pour en limiter les impacts écologiques, financiers et humains
  
- Poursuivre la montée en compétences des agents (bibliothécaires et chargée de communication) en matière de communication

# Les moyens humains

## Une équipe professionnelle au sein d'un centre culturel pluridisciplinaire

- **Profils, organisation et missions de l'équipe**

Du fait de l'intégration de la Médiathèque au sein du centre culturel Pôle Sud, les équipes des différents services travaillent et collaborent dans une étroite proximité. L'organigramme et la répartition des missions du Pôle action culturelle ont par ailleurs établi des missions et profils de poste transversaux à l'ensemble des services.

Au sein d'une équipe culturelle de 11 agents, l'équipe de la Médiathèque se compose de :

- 4 agents titulaires – filière culturelle (4 ETP (équivalents temps plein), dont 2 temps partiels sur autorisation à 91% soit 3,8 ETP).
  - Toutes et tous professionnels des métiers du livre et des bibliothèques avec 15 ans d'expérience minimum
  - 3 agents travaillent pour la collectivité depuis 15 à 20 ans
  - Les fiches de poste ont été actualisées en 2022/2023 tout en conservant une répartition sectorielle (champs d'acquisition notamment) identique et en exercice depuis plus de 10 ans
  - Les fiches de poste regroupent actuellement des typologies de missions identiques pour tous les agents :
    - Gestion et valorisation des collections
    - Accueil du public
    - Action culturelle, médiation et partenariats
    - Administration et communication (fonctionnement en binôme)
  - 4 agents = 4 secteurs de gestion/valorisation de la collection :
    - Jeunesse (hors bande dessinée)
    - Musique / cinéma et numérique
    - Fiction et littérature adultes
    - Bande dessinée jeunesse/ados/adultes et littérature ados
  - Les acquisitions et secteurs documentaires jeunesse, ados, adultes sont répartis par thématique entre les 4 agents bibliothécaires
  - A noter que l'organisation actuelle ne cible pas de référent par type de publics : jeunesse / adultes par exemple
  - Les abonnements aux revues sont partagés dans l'équipe selon un roulement d'années en années, mais cela n'est pas systématiquement suivi actuellement
  - 4 thématiques de missions transversales ont été identifiées en 2021 pour être réalisées en binôme.

Objectifs : répartir la charge de travail, favoriser le partage d'expérience dans des domaines pour lesquels les bibliothécaires n'ont pas d'expertise métier :

    - Suivi des dépenses budgétaires de fonctionnement (saisie des bons d'engagements, validation des factures, relances éventuelles fournisseurs, suivi du respect des enveloppes budgétaires votées)

- Coordination des opérations de communication (définition des besoins, suivi du planning, transmission des contenus textuels et iconographiques des affiches, flyers, plaquettes, publication web, opération de diffusion)
- Suivi des retards d'emprunts – lien avec les usagers
- Suivi des besoins matériels de fonctionnement et commandes
- Suivi informatique dont matériel technique spécifique
- 2 agents titulaires – filière administrative ayant des missions transversales :
  - Directrice du Pôle action culturelle, actuellement Responsable de la Médiathèque (management, gestion stratégique du projet culturel et du fonctionnement de service, responsabilité et stratégie budgétaire/administrative, gestion des investissements matériels)
  - Chargée de communication (réalisation de supports et coordination plan de communication)
- Des services civiques et stagiaires peuvent être ponctuellement accueillis sur des temps longs (entre 3 et 6 mois) et des projets précis. Des stagiaires en observation sont également très régulièrement accueillis au sein de l'équipe (de 5 à 15 jours), du profil de collégien à celui de personne en reconversion ou en insertion professionnelles.
- Une équipe de 24 bénévoles (voir chapitre Une équipe de bénévoles).

### ● Les moyens matériels au service de l'accueil

En matière d'accompagnement à la réalisation des missions et au service rendu, la collectivité utilise depuis plusieurs années la technologie RFID. Elle a par ailleurs investi très tôt (2011) dans une borne automatique de prêt. Depuis 2024 une nouvelle borne a permis d'élargir le service aux usagers en proposant le prêt et le retour des documents tout en poursuivant également les retours et prêts à l'accueil physique.

### ● La formation des équipes

Depuis 2021, un plan de formation est mis en place au sein du Pôle action culturelle, accompagnant l'évolution des compétences ou connaissances des agents tout en diversifiant les organismes prestataires (CNFPT, MDIV, CFCB, ARTES...) et formes d'intervention : formations, groupes de travail ou journées professionnelles.

→ Chaque agent peut dès lors suivre entre 2 et 5 formations par an

### ● Les besoins humains d'un grand bâtiment

La Direction Régionale des Affaires Culturelles préconise 1 ETP pour 2 000 habitants. A Chartres-de-Bretagne l'équipe (hors postes transversaux) représente 1 ETP pour 2200 habitants.

- Le nombre d'agents (4) correspond aux recommandations.
- Ces données doivent être pondérées au regard de :
  - La superficie et de l'organisation spatiale de la structure qui dans le cas de la Médiathèque se déploie sur 800 m<sup>2</sup> et 2 étages, multipliant dès lors les besoins en personnel pour répondre aux besoins d'accueil du public lors des temps d'ouverture
  - De l'ambition du projet culturel local de lecture publique, très dynamique à Chartres-de-Bretagne

- **Constat : un cadre statutaire en stagnation et une hiérarchie de proximité à améliorer**

L'organigramme de la Médiathèque ne présente actuellement aucune hiérarchie entre les agents. Tous les postes sont fléchés sur le même grade administratif (catégorie C – adjoint du patrimoine 2<sup>eme</sup> et 1<sup>ere</sup> classe) et avec le même niveau de responsabilité. Seule la Direction de Pôle est sur un statut d'Attaché territorial. Elle assure la hiérarchie directe de l'ensemble de l'équipe mais ne peut garantir un management de proximité quotidien.

La Médiathèque a connu une responsable de proximité il y a plus d'une dizaine d'années. Le poste s'est transformé par la suite pour croiser d'autres responsabilités de secteurs puis de Pôle (vie associative, puis Pole action culturelle dans son entièreté) et ce, sans privilégier un profil d'expert en métiers des bibliothèques.

## Une équipe de bénévoles aux missions encadrées

- **Organisation et missions**

L'équipe de bénévoles de la Médiathèque se compose 24 personnes.

- Une partie des bénévoles est aussi engagée pour le centre culturel (secteur Spectacles, Carré d'art) ou dans la vie associative culturelle ou citoyenne locale.
- Ils ont des pratiques culturelles de proximité : participant aux activités du centre culturel, en majorité via la Médiathèque mais également les expositions du Carré d'art, les spectacles professionnels et amateurs.

Actuellement ils s'investissent (sur la base de leurs appétences individuelles et disponibilités) dans des missions plurielles à la Médiathèque :

- Accueil public ponctuel en soutien des bibliothécaires (accueil, prêt, retour)
  - 19 interventions soit environ 38h de novembre 2023 à mai 2024
- Equipement des documents
  - 96 heures d'intervention environ de septembre 2023 à mai 2024
- Rangement des documents
  - 288 heures d'intervention environ de septembre 2023 à mai 2024
- Participation active à des animations (lectures pour les tout-petits Tralalire ou lectures à l'Ehpad) (20%)
  - Saison 2023-2024 :
    - 8 interventions pour les lectures tout-petits Tralalire
    - 42 interventions pour les lectures à l'Ehpad

Le rythme des interventions dépend des missions et s'adapte aux disponibilités des bénévoles. Les personnes engagées dans le rangement et l'équipement sont présentes une fois par semaine en moyenne de mi-septembre à mai. Les autres missions sont plus ponctuelles et bénéficient d'un planning propre.

- **Bilan de l'enquête menée auprès des bénévoles en 2025<sup>62</sup>**

*Nombre de répondants : 11 sur 24 bénévoles sollicités*

- Les bénévoles sont globalement satisfaits des missions réalisées et de leur fréquence.
  - Seuls quelques-uns pourraient avoir envie de faire évoluer leurs missions (18 %) en les diversifiant vers de l'accueil, du rangement ou de l'équipement.
- A la question « qu'aimeriez-vous voir évoluer pour réaliser vos missions dans de meilleures conditions ? », les réponses majoritaires se portent vers :
  - Du matériel plus adapté/renouvelé (40 %) : chariots, matériel d'équipement...
  - Une salle/espace pour prendre un café /thé pendant le temps du bénévolat (30 %)
  - Un planning commun pour ceux et celles engagés dans du bénévolat pour différents secteurs du centre culturel (30 %)

---

<sup>62</sup> Se référer à l'Annexe 6 – Résultats de l'enquête « missions actuelles et attentes » menée auprès des bénévoles de la Médiathèque – 2024.

- Sont également notés l'affichage du planning en salle de pause, des formations, une réunion annuelle ou des outils d'accompagnement à l'équipement (tuto, guide...)
- 54,5 % des répondants se sentent informés sur le statut de bénévole.
    - Très peu d'entre eux (18%) ont réalisé une formation dans ce cadre. Une majeure partie n'en ressent pas le besoin et se suffit à l'accompagnement de l'équipe professionnelle (66 %) et d'autres ne connaissaient pas cette possibilité (44 %).
  - L'accompagnement et l'organisation mis en place par l'équipe Médiathèque satisfont à 82% d'entre eux.

## Synthèse

- Une équipe professionnelle de bibliothécaires (4 agents, 3,8ETP) au large spectre d'activités alliant des missions propres et transversales :
  - Accueil du public : conseils, prêts/retours, accompagnement multimédia
  - Gestion et valorisation de fonds : acquisition, équipement, catalogage, désherbage, valorisation
  - Action culturelle, médiation et partenariats : conception et gestion de projets, accueil de groupes
  - Administration et communication (fonctionnement en binôme)
- Un tiers des missions du service ne font pas partie des compétences « cœur de métier » :
  - La communication
  - Le suivi comptable
  - Suivi matériel ou informatique
  - Les techniques de médiation : si la conception et la mise en œuvre d'une action culturelle font partie des compétences possibles du bibliothécaire, il est difficile d'être expert dans toutes les formes/sujets d'action et de médiation
- L'équipe de bibliothécaires est complétée par :
  - 2 agents de la filière administrative autour de missions transversales dans le Pôle action culturelle : communication et direction/responsable de la Médiathèque
  - Un accueil régulier d'apprenants (stagiaire, volontaire en service civique, reconversion)
  - Des bénévoles (24)
- Une équipe intégrée à une équipe pluridisciplinaire du Pôle action culturelle
  - Collaborations et croisements pluridisciplinaires
- Des limites actuelles et passées en matière de management de proximité avec des directions de pôle en situation de responsabilité de secteur
- Un plan de formation en développement depuis 2021
- Un nombre d'agents (4) correspondant aux recommandations DRAC mais ces données sont pondérées par :
  - La superficie et de l'organisation spatiale de la structure : 800 m<sup>2</sup> et 2 étages
  - Un projet culturel local de lecture public ambitieux et dynamique
- Une équipe aux prises avec beaucoup de manutention et d'aménagement temporaire d'espaces
  
- Une équipe de 24 bénévoles accompagnée et formée par les bibliothécaires
- Des bénévoles investis selon leur appétence personnelle dans des missions plurielles :
  - Accueil public ponctuel en soutien des bibliothécaires (accueil, prêt, retour)
  - Equipement des documents
  - Rangement des documents
  - Participation active à des animations (lectures pour les tout-petits ou à l'Ehpad)
- Des bénévoles globalement satisfaits de leurs missions, de leur fréquence ainsi que de l'accompagnement proposé par l'équipe<sup>63</sup>
- Une partie des bénévoles est aussi engagée dans des missions pour les autres secteurs du Pôle Sud et/ou pour la vie associative et citoyenne locale
- Les bénévoles ont des pratiques culturelles au centre culturel Pôle Sud<sup>64</sup>

<sup>63</sup> Se référer à l'Annexe 6 – Résultats de l'enquête « missions actuelles et attentes » menée auprès des bénévoles de la Médiathèque – 2024.

<sup>64</sup> Se référer à l'Annexe 6 – Résultats de l'enquête « missions actuelles et attentes » menée auprès des bénévoles de la Médiathèque – 2024.

## Enjeux

- Inscrire dans les priorités de service :
  - Le rôle du bibliothécaire accueillant et ressource : le public au centre des pratiques professionnelles et de l'organisation de la structure
  - La dimension pluridisciplinaire du projet d'établissement du centre culturel
- Optimiser (réorganiser) l'organigramme de la Médiathèque et la répartition des missions dans l'équipe au regard des évolutions et besoins de la structure
- Accompagner la montée en compétences des agents au travers de la réorganisation de service et d'un plan de formation
- Organiser et structurer le large spectre d'activités / tâches des agents
- Adapter les moyens logistiques aux besoins métiers
- Pérenniser un plan de formation pour accompagner :
  - La montée en compétences /actualisation des connaissances individuelles et collectives
  - La création de socles communs de connaissances / pratiques
- Poursuivre la structuration et l'accompagnement des bénévoles



# Partie 2

## Orientations de politique culturelle : Centre culturel & Médiathèque

# Orientations de politique culturelle

## Centre culturel Pôle Sud

Un lieu de vie, de rencontre et de convivialité

Un lieu ouvert sur la ville

Un lieu de croisement des pratiques et des publics

Un lieu et un projet résolument pluridisciplinaires, œuvrant à la transversalité des activités, des expériences et des expressions

Un projet culturel actuel, curieux et diversifié ouvert à toute.s

# Orientations de politique culturelle

## Médiathèque

### Une médiathèque accueillante favorisant la rencontre

*Accueil et convivialité comme mots d'ordre*

*Une structure plaçant les publics, usagers et habitants au centre en portant une attention à tous les ressorts de l'accueil. Une offre qui favorise des temps et des espaces de rencontres formels ou informels tout en répondant aux attentes des usagers dans une démarche participative et citoyenne. Une offre qui participe, entre autres, à une approche ludique sur le territoire.*

### Une médiathèque accessible

*Un lieu et une équipe ressources ciblant un égal accès et une appropriation par toute.s de l'offre*

*Des collections, des services, des espaces et des actions favorisant l'inclusion et l'accessibilité de tous les publics. Une offre participant à l'accompagnement au numérique sur le territoire et plaçant la médiation culturelle et sociale au cœur de ses pratiques.*

### Une médiathèque actuelle et évolutive

*Une offre, une collection et des pratiques professionnelles résolument ancrés dans les dynamiques/réalités contemporaines ainsi que dans le dialogue avec leur territoire. Une collection actualisée, valorisée et en évolution favorisant l'accès aux productions éditoriales récentes.*

### Une médiathèque plurielle et collaborative

*Un service qui met au centre de ses pratiques l'axe collaboratif et partenarial associé à une offre généraliste, curieuse favorisant la diversité et la pluridisciplinarité à l'instar du Centre Culturel Pôle Sud, tout en participant à une approche spécifique de la photographie portée par la galerie photographique du Carré d'art.*



# Partie 3

## Plan stratégique de développement de la Médiathèque

## Préambule – p.118

### Axe stratégique 1 : Répondre à un objectif de service public en plaçant les habitants, les publics, les usagers au centre de la structure – p.120

- Une attention forte portée vers tous les ressorts de l'accueil- p.120
- Favoriser et accompagner la participation citoyenne- p.121
- La Médiathèque, un lieu de proximité intégré au centre culturel- p.122
- La Médiathèque, un des acteurs municipaux en matière d'accompagnement et d'accessibilité au numérique- p.123
- Un lieu et une offre accessibles- p. 125

### Axe stratégique 2 : Proposer une offre moderne, curieuse, diversifiée et identifiable – p.127

- Améliorer l'attractivité et la valorisation des collections- p.127
- Maintenir une programmation culturelle accessible invitant à la découverte- p. 129
- Pérenniser une communication permettant l'identification et l'appropriation de la structure- p. 131
- Moderniser les lieux- p. 132

### Axe transversal : Un fonctionnement interne au service d'un projet – p.134

- Réorganisation d'équipe et organisation de travail – p.134
- Accompagnement des pratiques professionnelles – p. 134

# Plan stratégique de développement

## Préambule

Ce plan se fait l'écho des principes fondamentaux inscrits par la Loi Robert du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et Manifeste IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique de 2022.

Extrait de la Loi Robert du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique :

### Article 1

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

« 1° Constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets, définies à l'article L. 310-3, sous forme physique ou numérique ;

« 2° Conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ;

« 3° Participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ;

« 4° Coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.

« Les bibliothèques transmettent également aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

« Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. »

### Article 3

L'accès aux bibliothèques municipales et intercommunales et la consultation sur place de leurs collections sont gratuits.

### Article 8

Les agents travaillant dans les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements présentent des qualifications professionnelles nécessaires à l'exercice des missions définies à l'article L. 310-1 A [du CP, c'est-à-dire à l'article 1 de la loi Robert].

Extrait du Manifeste IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique de 2022 :

« Un accès libre et illimité à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information. (...) La bibliothèque publique, porte d'accès de proximité à la connaissance, offre les conditions de base nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, à la prise de décision autonome et au développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. (...) »

En réponse aux orientations de politique culturelle<sup>65</sup>, le plan de développement de la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne est conçu pour une durée minimum de 6 ans c'est-à-dire 2026-2032. Il développe les grands enjeux formulés à l'occasion de l'état des lieux de la structure<sup>66</sup>, suivant des perspectives stratégiques et opérationnelles.

Ce plan s'organise autour de deux grands axes et traite de l'ensemble des domaines et champs d'intervention de la Médiathèque, mais également de son environnement bâti et territorial.

### ***Des moyens adaptés***

Ce plan stratégique est conçu sur la base de moyens financiers, logistiques et humains adaptés.

- *Un bâtiment au fort potentiel*

Si des acquisitions mobilières et réaménagements ont été engagés ces dernières années, une réhabilitation bâtiminaire plus globale du centre culturel permettrait d'adapter une architecture à des usages en évolution mais également à une nécessaire transition écologique.

- *Une réorganisation d'équipe*

De même l'organisation de l'équipe Médiathèque est inchangée depuis plus de dix ans alors que le projet culturel comme les méthodologies de travail ont connu plusieurs phases d'évolution<sup>67</sup>. Une réorganisation est essentielle aujourd'hui pour que le projet puisse se déployer avec cohérence et efficience tout en dessinant un cadre de travail structuré.

### ***Mise en œuvre et évaluation***

Ce plan stratégique se déploiera au fur et à mesure des années à venir, ouvrant la voie à des ateliers et groupes de travail transversaux pour les sujets qui le nécessiteront tout en s'appuyant sur un existant déjà structuré ou des retours d'expérimentations réalisés (phases de tests par exemple).

Il pourra être adapté et optimisé sur la base des bilans des expérimentations réalisées, d'échanges réguliers avec les élus, l'équipe professionnelle et bénévole, les partenaires et les tutelles.

Des évaluations seront également régulièrement menées sur la base de données quantitatives et d'analyses qualitatives.

---

65 cf Partie 2 p.112

66 cf Partie 1 p.3

67 cf Partie 1 p.3

## Axe stratégique 1

# Répondre à un objectif de service public en plaçant les habitants, les publics, les usagers au centre de la structure

### Une attention forte portée vers tous les ressorts de l'accueil

*Une médiathèque municipale est un service public accessible à toute la population, gratuitement et sans conditions d'accès. La mission d'accueil y est donc fondamentale et se doit d'être réalisée sans discrimination et en reconnaissant l'individualité propre à chacune et chacun.*

*En matière d'accueil, plusieurs champs opérationnels doivent être simultanément pris en compte :*

- *Le bâti et l'aménagement<sup>68</sup>*
- *Les fonds et l'offre documentaire*
- *La posture d'accueil et/ou de conseils des professionnels*
- *Les actions culturelles<sup>69</sup>*

*Si la mission d'accueil à la Médiathèque de Chartres de Bretagne est déjà réalisée dans cet objectif, l'état des lieux réalisé<sup>70</sup> invite malgré tout la structure à porter une attention particulière sur l'accueil des catégories de la population sous représentées chez les usagers actuels - les jeunes adultes et le public adolescent, les seniors et la population adulte active (autres que familiale). De même, au regard de l'état des lieux territorial, la Médiathèque représente un des acteurs pouvant participer aux besoins de liens sociaux de la population, notamment fragilisée ou en situation de précarité - famille monoparentale, personne vivant seule, population immigrée ou étrangère entre autres<sup>71</sup>.*

- **Positionner le bibliothécaire comme un professionnel accueillant et ressource**
  - Formaliser une Charte d'accueil afin de créer un socle commun de connaissances et de pratiques en s'appuyant sur la journée d'étude réalisée au sein de la MDIV<sup>72</sup> et en intégrant des réflexions sur les modes de communication imprimée ou numérique ainsi que sur les modes d'adresse aux publics. En effet, la mission d'accueil est un engagement collectif, qui engage chacune et chacun des membres de l'équipe des bibliothécaires.
  - Permettre la disponibilité pleine et entière des bibliothécaires lors de l'accueil public en réorganisant le service et les missions des bibliothécaires afin de privilégier trois temps de travail distincts : accueil public, médiation et temps de travail interne.
  - Favoriser une attention forte à la posture du bibliothécaire professionnel et à sa relation avec les usagers (conseils, accueil proactif, chaleureux et en mobilité afin de faciliter le contact avec le public).

68 cf Moderniser les lieux – p.132

69 cf Maintenir une programmation culturelle accessible invitant à la découverte – p.129

70 cf Les publics et les relations aux publics à la Médiathèque - p.47

71 cf. La commune et son territoire - p.10

72 cf Se référer à l'Annexe 4 – Synthèse de l'Atelier 2 animé par la MDIV avec l'équipe de Chartres-de-Bretagne - 24 juin 2024

- Accompagner les pratiques professionnelles des bibliothécaires via des formations (Communication Non Violente, Pratiques de merchandising ...) et des temps de travail collectifs dédiés.
  - **Favoriser l'appropriation des lieux et de l'offre**
- Pérenniser des horaires d'ouverture adaptés aux besoins de la population et en adéquation avec les moyens existants du service.
- Pérenniser la gratuité de l'ensemble de l'offre de la Médiathèque à toutes et tous pour que l'aspect économique ne soit pas un frein à son appropriation et son usage.
- Favoriser des temps de rencontre formels ou informels afin de répondre aux objectifs de lien social :
  - Pérenniser une programmation d'actions culturelles privilégiant des formes permettant la participation individuelle ou collective, la relation intergénérationnelle, l'échange et l'interaction...
  - Favoriser des temps conviviaux à l'issue des actions culturelles proposées
- Poursuivre le développement et l'aménagement des lieux<sup>73</sup>.
- Renforcer la valorisation des collections physiques et numériques<sup>74</sup>.

## Favoriser et accompagner la participation citoyenne

*La médiathèque municipale est un des services publics de proximité permettant et facilitant le lien social et le vivre ensemble sur un territoire. En effet, en tant que lieu ouvert à toutes et tous sans distinction, lieu de ressources, de transmission des savoirs et connaissances mais également de rencontres, elle favorise l'intégration de toutes les populations et leur interconnaissance. Dans ce contexte, elle est un des acteurs participant à la construction citoyenne de chacune et chacun et favorisant les dynamiques citoyennes locales.*

- **Intégrer la participation citoyenne dans les différentes offres de la Médiathèque**
- Pérenniser une offre accessible et facilitant la construction de l'utilisateur comme citoyen.ne :
  - Accompagner la population dans son accès à l'information (physique et numérique)
  - Intégrer l'objectif de transmission de savoirs et de connaissances dans la programmation d'actions culturelles
  - Pérenniser et renforcer la participation de la population aux actions culturelles proposées dans une exigence de qualité
- Prendre en compte les attentes des usagers dans l'offre de la Médiathèque :

---

<sup>73</sup> cf Moderniser les lieux - p.133

<sup>74</sup> cf Améliorer l'attractivité et la valorisation des collections p.128

- Pérenniser et renforcer la participation des usagers dans la constitution des collections en apportant une attention forte aux suggestions du public, tout en respectant le cadre de la Charte documentaire <sup>75</sup>
- Favoriser l'évaluation de la structure et de son offre par les usagers et non usagers de manière régulière afin de mieux répondre aux attentes et d'intégrer celles-ci aux stratégies à mener

- **Poursuivre la structuration et l'accompagnement de l'équipe bénévole**
  - Formaliser le rôle du bénévole grâce à l'élaboration d'une Charte du bénévolat rédigée de façon transversales avec les services de la Ville :
    - Maintenir et accompagner l'implication des usagers bénévoles dans la réalisation de certaines actions culturelles
    - Favoriser la formation des bénévoles notamment lors de l'intégration de nouvelles personnes

## La Médiathèque, un lieu de proximité intégré au centre culturel

*La Médiathèque municipale est un équipement culturel dit de proximité puisqu'une grande majorité de ses usagers habitent dans le bassin de vie qu'elle dessert...En ce sens une médiathèque municipale a pour objectif de soigner son ancrage territorial en allant notamment à la rencontre de la population, dans sa diversité. Les dynamiques partenariales s'inscrivent dans cette logique tout en permettant une identification de la structure et le renforcement de ses liens avec les acteurs du territoire et la population.*

*Dans ce cadre, la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne mène d'ores et déjà une dynamique partenariale étendue à différents autres acteurs municipaux, associatifs ou institutionnels locaux. Son implantation au cœur du centre culturel Pole Sud incite également à des collaborations transversales et pluridisciplinaires (Spectacles, le Carré d'Art-galerie d'exposition dédiée à la photographie, les Ateliers de pratiques artistiques - arts plastiques et théâtre - enfants/ados).*

- **Pérenniser et élargir les dynamiques partenariales locales afin de faciliter l'accessibilité de l'ensemble de la population**
  - Renforcer et nourrir les partenariats de la Médiathèque avec le tissu associatif local :
    - Être attentif aux opportunités portées par les associations locales entre autres celles liées aux pratiques en amateur (artistiques, culturelles et de loisirs) ou de transmission de savoirs et de connaissances
    - Pérenniser les partenariats avec les associations éducatives, socio-médicales du territoire
  - Renforcer et nourrir les partenariats avec les différents services municipaux et acteurs et institutionnels du territoire :
    - Pérenniser la collaboration avec les services dédiés à l'enfance et la petite enfance

---

<sup>75</sup> cf Améliorer l'attractivité et la valorisation des collections p.127

- Renforcer la collaboration avec les acteurs sociaux (Centre Communal d'Action Sociale – Centre départemental d'Action Sociale)
  - Pérenniser et développer la collaboration avec l'Ehpad et les autres logements collectifs dédiés aux personnes âgées et adultes en situation de handicap
  - Poursuivre les partenariats avec les Médiathèques du bassin de vie
- Pérenniser une programmation d'actions culturelles favorisant la co-construction avec les partenaires dans une logique de diversification des publics<sup>76</sup>.
    - **Une Médiathèque au cœur d'un centre culturel pluridisciplinaire**
  - Pérenniser les dynamiques collaboratives et transversales entre les équipes de la Médiathèque et du centre culturel Pôle Sud.
    - Pérenniser une programmation d'actions culturelles construite en collaboration avec l'ensemble des entités du centre culturel afin de développer des thématiques communes et des approches complémentaires des publics.
  - Accentuer le lien entre la galerie photographique du Carré d'art et la Médiathèque sur le développement de l'offre autour de la photographie :
    - Étudier et expérimenter des formes de valorisation (physique et éventuellement numérique) permettant une meilleure appropriation du fonds livres photo par les publics
    - Étudier l'élargissement du fonds livres photo à un public jeunesse.
    - Pérenniser une programmation d'actions culturelles plus régulière autour de la thématique de la photographie et plus largement de l'image

## **La Médiathèque, un des acteurs municipaux en matière d'accompagnement et d'accessibilité au numérique**

*Le numérique a profondément modifié l'accès à l'information, la connaissance et à la production artistique ainsi que les démarches administratives quotidiennes. Ce changement rapide a pu créer des inégalités parmi la population, engendrant une fracture numérique.*

*Dans le contexte de ses missions d'accessibilité aux savoirs, à la connaissance et à l'information, son rôle d'acteur ressource et de médiation, la Médiathèque a un rôle à jouer pour faciliter l'inclusion de toutes et tous face au numérique.*

*Dans ce cadre, la Médiathèque propose d'ores et déjà différentes actions d'accompagnement à la pratique du numérique (et à la prise en main de matériel) mais également de sensibilisation à la création numérique qu'elle aura vocation à pérenniser et à développer :*

- **Participer à la réduction de la fracture numérique**
- Participer à la réflexion municipale quant à l'accessibilité au numérique de la population :
  - Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux investis autour de cette thématique

<sup>76</sup> cf Maintenir une programmation culturelle accessible invitant à la découverte p.129

- Poursuivre l'accompagnement aux usages numériques afin de faciliter l'accessibilité aux droits, à l'éducation au numérique et la montée en compétences d'usage des outils<sup>77</sup> :
  - Poursuivre la collaboration avec les différents acteurs locaux (CCAS...) afin d'identifier la Médiathèque comme l'un des lieux relais de ce service
  - Pérenniser la place de la Médiathèque comme lieu d'intervention des conseillers numérique de Rennes Métropole
    - Valoriser l'accompagnement au numérique auprès du public senior et adolescent
- Pérenniser un accès à des outils numériques efficaces au sein de la Médiathèque :
  - Favoriser un accès sans inscription préalable (avec une attention pour l'accessibilité aux mineurs)
  - Moderniser les outils permettant l'accès au numérique : ordinateurs, imprimantes, tablettes numériques, accès internet, wifi public et prises électriques...
- Intégrer la Médiathèque dans les réseaux locaux d'accompagnement au numérique afin de renforcer la visibilité de la diversité de son offre :
  - Pérenniser l'inscription de la Médiathèque sur le site Portrea<sup>78</sup>
  - Pérenniser sa participation aux comités métropolitains en la matière
  - Collaborer avec les référents numériques des territoires
- Accompagner l'équipe professionnelle afin de faciliter son rôle ressource en matière d'accessibilité au numérique et de connaissance de l'offre proposée :
  - Renforcer la connaissance des lieux ressources du territoire auprès des bibliothécaires
  - Proposer si besoin des formations ou interventions avec des référents du territoire.
- Veiller à ce que les supports numériques développés par la Médiathèque ou le centre culturel soient inclusifs et permettent une appropriation aisée par l'ensemble de la population (futur Site Internet du centre culturel, le site « catalogue » de la Médiathèque, réseaux sociaux...).<sup>79</sup>
  - **Accompagner la découverte de la création numérique**
- Placer le numérique comme thématique récurrente et régulière de la programmation d'actions culturelles de la Médiathèque avec un objectif de sensibilisation à la création numérique (expositions, ateliers, jeux...).
- Valoriser l'offre numérique de Rennes Métropole afin de faciliter l'accès et l'appropriation aux différentes offres et ressources par des actions multimodales : au sein de la structure, sur le site internet du centre culturel, via des actions culturelles, auprès des différents partenaires de la Médiathèque...

<sup>77</sup> <https://numerique-recherche.metropole.rennes.fr/accompagnement-au-numerique/>

<sup>78</sup> <https://portrea.fr/>

<sup>79</sup> Cf Maintenir une communication permettant l'identification et l'appropriation de la structure – p. 131

- Développer une offre de jeux vidéo coconstruite en lien avec acteurs locaux favorisant la découverte, la créativité et avec une large part de jeux collaboratifs.
- Développer l'offre d'outils permettant l'accessibilité à l'offre numérique du public : liseuses, boîtes à histoires, tablettes numériques, consoles de jeux vidéo...

## Un lieu et une offre accessibles

*La notion d'accessibilité est au cœur des enjeux de la médiathèque municipale qu'il s'agisse de sa collection, de son offre ou de ses actions, de son bâtiment ou de l'image qu'elle véhicule.*

*L'accessibilité peut être concrète (physique) ou symbolique et ce sont bien ces deux aspects que la Médiathèque doit traiter simultanément respectant au plus près les enjeux de la loi Robert qui mentionne notamment dans "Art. L. 310-1 A.-Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture."*

*L'accessibilité induit donc des notions d'inclusion et de pluralisme. À Chartres de Bretagne la médiathèque gagnera par exemple à favoriser une dynamique globale d'intégration d'une plus grande diversité identitaire et culturelle et ce dès le plus jeune âge dans l'ensemble de son offre et dans son fonctionnement. L'obsolescence de sa signalétique intérieure ainsi qu'une faible visibilité de certains de ses fonds seront à faire évoluer.*

- **Faciliter l'autonomie des usagers dans les locaux**

- Intégrer les réflexions d'accessibilité pour l'ensemble des publics dans le cadre d'une future réhabilitation bâtementaire afin de faciliter l'accès aux lieux<sup>80</sup>.
- Proposer un aménagement des espaces améliorant la circulation et l'appropriation de l'offre de la Médiathèque.
- Pérenniser l'accompagnement des usagers dans leur utilisation de la borne automatique afin de faciliter leur autonomie.
- Pérenniser et renforcer des modalités d'emprunts simplifiés : quota d'emprunt simplifié, possibilité d'un renouvellement autonome des documents...
- Concevoir une signalétique à jour, inclusive et lisible en s'inspirant de la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre).

---

<sup>80</sup> Cf Moderniser les lieux - p. 132

- **Faciliter l'accès pour toutes et tous à la lecture et à la culture**
- Développer, structurer et valoriser les fonds favorisant une accessibilité à la lecture et à l'offre culturelle :
  - Étudier la mise en place d'un espace dédié à la valorisation des documents « Facile à Lire »<sup>81</sup> et/ou adaptés aux troubles de l'apprentissage (Lire et Apprendre Autrement) et/ou adapté aux personnes en situation de handicap
  - Étudier une optimisation de la valorisation des documents FLE (Fonds Langues étrangères)
  - Étudier la possibilité de participer au programme Daisy<sup>82</sup>
  - Étudier la mise en place d'un service de portage à domicile en collaboration avec les services sociaux de la Ville
- Pérenniser et renforcer une programmation d'actions culturelles inclusives et adaptées :
  - Maintenir et renforcer les actions « hors-les-murs » et les démarches « d'aller vers » à destination du grand public et des publics empêchés, pour faciliter l'identification et l'appropriation de la Médiathèque sur le territoire.
  - Pérenniser un travail en co-construction en partenariat avec les structures sociales du territoire<sup>83</sup>.
- **Optimiser la communication de la Médiathèque**
- Veiller à développer une communication claire et adaptée à tous les publics, usagers comme non usagers.
- Intégrer les notions d'accessibilité et d'inclusion dans le cahier des charges et le développement du futur Site internet du centre culturel Pôle Sud :
  - Proposer un site accessible et adaptable aux personnes en situation de handicap<sup>84</sup>
  - Étudier la mise en place de services à distance : inscriptions aux actions culturelles en ligne, inscription partielle à distance, possibilité de créer des listes de documents
- **Accompagner les bibliothécaires dans l'amélioration de l'offre à destination des publics éloignés de la culture ou empêchés**
- Inscrire la Médiathèque dans les réseaux locaux visant à améliorer l'accessibilité des fonds :
  - Participation au Comité départemental Facile à Lire
- Favoriser la formation et sensibiliser les bibliothécaires aux notions d'accessibilité.

<sup>81</sup> [https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/images/template\\_rgaa/srcclient/MDIV/Publics\\_mediation/GuideFAL2024\\_VersionNumerique.pdf](https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/images/template_rgaa/srcclient/MDIV/Publics_mediation/GuideFAL2024_VersionNumerique.pdf)

<sup>82</sup> [mediatheque.ille-et-vilaine.fr/aides-et-projets-departementaux/daisy-dans-vos-bibliotheques](https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/aides-et-projets-departementaux/daisy-dans-vos-bibliotheques)

<sup>83</sup> Cf Maintenir une programmation culturelle accessible invitant à la découverte - p. 129

<sup>84</sup> [monparcourshandicap.gouv.fr/accessibilite-numerique](https://monparcourshandicap.gouv.fr/accessibilite-numerique)

## Axe stratégique 2 :

# Proposer une offre moderne, curieuse, diversifiée et identifiable

### Améliorer l'attractivité et la valorisation des collections

*La Médiathèque de Chartres de Bretagne propose une offre documentaire conséquente, enrichie par l'offre de la Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine et l'offre numérique proposée par le « Site des M » de Rennes Métropole. L'offre documentaire est un élément essentiel des attentes du public pour la structure. L'état des lieux réalisé met en exergue une attractivité trop faible des fonds, qui, bien que conséquents ne rencontrent pas totalement leur public.*

*Une attention devra être portée sur la politique documentaire proposée, le circuit du document et la visibilité donnée à l'offre documentaire afin que le public se l'approprie pleinement. Il s'agit donc de développer une offre documentaire actualisée et moderne qui suscite la curiosité, une offre valorisée suivant des objectifs d'accessibilité et d'attractivité.*

- **Harmoniser les pratiques professionnelles en matière de gestion de la collection**
  - Positionner la Charte documentaire comme socle commun des pratiques professionnelles :
    - Inscrire la concertation d'équipe dans les procédures de gestion des fonds afin d'améliorer l'offre documentaire
    - Evaluer régulièrement la Charte documentaire afin de mettre en œuvre, si besoin, les évolutions nécessaires
    - Améliorer l'intégration progressive des documents dans les fonds (sur une année maximum) ;
    - Finaliser le désherbage massif des collections (avant fin 2026) puis pérenniser la mise en œuvre d'un désherbage annuel régulier.
  - Réorganiser les missions actuelles des bibliothécaires afin de favoriser des temps de travail dédiés à la gestion des fonds.
- **Améliorer l'attractivité de l'offre documentaire**
  - Positionner la Charte documentaire comme socle commun des orientations de gestion de l'offre documentaire.
  - Proposer des collections attractives et actualisées grâce à des moyens financiers adaptés.
  - Intégrer les suggestions des usagers dans la constitution de la collection tout en respectant le cadre de la Charte documentaire<sup>85</sup>.
  - Poursuivre l'intégration de la dimension ludique aux offres de la structure en développant le fonds jeux de société et en créant un dédié aux jeux vidéo :

<sup>85</sup> cf Un lieu et une offre accessibles - p. 125

- Étudier de façon transversale avec d'autres acteurs concernés sur le territoire les possibilités de déploiement de l'offre ludique dans la structure (sur place et/ou avec emprunts, public cible, espace nécessaire...)
  - Étudier, à l'issue d'un temps d'expérimentation, le déploiement à long terme de l'offre ludique
  - Accompagner les bibliothécaires à la mise en place et la gestion de ces fonds spécifiques par des formations et temps de travail dédiés
- Pérenniser et développer la gestion et la mise à disposition d'un fonds spécifique d'objets à vocation « culturelle » (boîte à histoires, liseuses etc.) et numériques<sup>86</sup>.
  - Étudier la place de la musique dans la Médiathèque et le devenir des fonds musicaux (supports CD et vinyles notamment).

- **Améliorer la visibilité et la valorisation de l'offre documentaire**

*Sur la base de l'état des lieux réalisé, une attention particulière devra être portée sur les fonds suivants :*

- *fonds des livres photographiques*
  - *fonds « adapté » (à destination des publics empêchés, en situation de handicap et/ou éloignés de la lecture)<sup>87</sup>*
  - *fonds FLE (Fonds Langues Etrangères)*
  - *fonds à destination du public adolescent*
- S'appuyer sur les techniques de *merchandising* et d'expériences usagers en formant<sup>88</sup> les bibliothécaires à ces techniques.
  - Favoriser une valorisation régulière des documents en développant :
    - le facing : présentation des « documents de face » dans les rayonnages
    - les tables thématiques variées et renouvelées
    - des coups de cœurs valorisés (pouvant être accompagnés de textes)
    - des nouveautés régulières identifiables
    - la valorisation numérique de l'offre documentaire
    - le conseil et l'interaction avec le public
  - Pérenniser et renforcer la participation des usagers dans certains dispositifs de valorisation : coups de cœurs des usagers, club de lectures...

---

<sup>86</sup> cf La Médiathèque, un des acteurs municipaux en matière d'accompagnement et d'accessibilité au numérique - p. 123

<sup>87</sup> cf Un lieu et une offre accessibles - p. 125

<sup>88</sup> <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68252-utile-utilisable-desirable.pdf>  
<https://www.cheminsfaisants.fr/category/merchandising/>

## Maintenir une programmation culturelle accessible invitant à la découverte

*L'action culturelle est inhérente aux missions des médiathèques municipales et notamment à Chartres-de-Bretagne. Celle-ci participe au rôle de médiation de la structure avec un objectif de valorisation des offres et services.*

*Les actions culturelles sont nombreuses, gratuites, ouvertes à toutes et tous, dans une logique d'accessibilité et de diversité. Elles sont aussi bien proposées aux publics individuels qu'aux groupes constitués au travers de différents partenariats. Elles peuvent être régulières ou ponctuelles. Les grands enjeux de la Médiathèque mixent des objectifs de pérennisation et de diversification.*

- **Pérenniser une programmation structurée et collaborative**
  - Pérenniser une programmation saisonnière (d'octobre à juillet) afin de favoriser les collaborations avec les autres services du centre culturel Pôle Sud.
  - Favoriser une programmation d'actions culturelles coconstruite : au sein de l'équipe des bibliothécaires et en lien avec l'équipe du centre culturel et/ou les partenaires.
  - Inscrire régulièrement la Médiathèque dans les temps forts nationaux et locaux.
- **Pérenniser une programmation diversifiée et accessible**
  - Veiller à offrir une programmation ciblant un large panel de publics :
    - Pérenniser une programmation permettant la fidélisation des publics déjà usagers (familial et jeunesse notamment) tout en attirant les publics moins présents au sein de la structure : adolescents, jeunes adultes (15-35 ans), adultes individuels (hors famille), adultes hommes.
    - Pérenniser des formes d'actions culturelles mixant des objectifs de fidélisation (actions régulières) et d'attractivité (actions ponctuelles en écho à des sujets d'actualités ou événements).
  - Poursuivre la diversification des thématiques abordées en favorisant celles en lien avec les fonds de la Médiathèque, le projet du centre culturel, les intérêts des usagers et non-usagers : citoyenneté, photographie, bande-dessinée, numérique, ludique...
  - Maintenir un équilibre dans la variété des formes proposées afin de favoriser leur appropriation : ateliers, expositions, rencontres, lecture...
  - Pérenniser et renforcer une programmation d'actions culturelles inclusives et adaptées<sup>89</sup>.
  - Développer des actions répondant aux objectifs d'accessibilité à la culture et de lien social<sup>90</sup>.

<sup>89</sup> cf Un lieu et une offre accessibles - p. 125

<sup>90</sup> cf Une attention forte portée vers tous les ressorts de l'accueil- p. 120

- **Pérenniser et développer comme axe prioritaire la médiation à destination de groupes constitués, notamment scolaires**
- Pérenniser une articulation entre la programmation saisonnière à destination de tous les publics et les propositions réalisées pour les groupes afin de favoriser la circulation des publics et optimiser le travail de conception des bibliothécaires.
- Pérenniser une programmation adaptée aux différentes structures partenaires du territoire dans un objectif de diversification des publics et d'accessibilité à l'offre culturelle.
- Pérenniser une programmation structurée et diversifiée à destination de tous les niveaux scolaires présents sur le territoire :
  - Maintenir une récurrence des accueils scolaires (3 accueils thématiques annuels par classe + des accueils en autonomie) permettant la visite de l'ensemble des élèves du territoire de la maternelle au collège
  - Maintenir une diversité de propositions pour l'ensemble des élèves du territoire
  - Renforcer l'offre à destination du collège
  - Maintenir une programmation par cycles (entre chaque vacances scolaires)
- Maintenir et renforcer la communication à destination des partenaires et leurs publics<sup>91</sup>.
- **Optimiser la mise en œuvre des actions culturelles**
- Poursuivre l'aménagement spatial et mobilier selon des besoins de modularité et d'adaptabilité<sup>92</sup>
- Favoriser la montée en compétences des bibliothécaires en matière de médiation culturelle notamment concernant la médiation des expositions.
- Renforcer la collaboration avec le secteur régie technique du centre culturel afin de faciliter la mise en œuvre de certaines actions culturelles.

---

<sup>91</sup> cf Maintenir une communication permettant l'identification et l'appropriation de la structure - p. 131

<sup>92</sup> Cf Moderniser les lieux - p. 132

## Pérenniser une communication permettant l'identification et l'appropriation de la structure

*La communication de la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne est structurée, se déployant sur différents canaux : plaquette annuelle, affiches, flyers, site Internet de la ville, site « catalogue », site à destination des enseignants, réseaux sociaux, dossiers à destination des partenaires... Cette communication se développe dans une cohérence graphique et en lien étroit avec l'ensemble des secteurs du centre culturel : une identité visuelle commune se développe depuis 2022 permettant l'identification de la structure sur le territoire.*

*Les opérations de communication sont nombreuses à la Médiathèque, représentant un investissement et une expertise en soi : leur optimisation est aujourd'hui nécessaire et s'appuiera sur les méthodes de travail en cours de structuration.*

- **Pérenniser une identité visuelle repérable et attractive**
  - Favoriser une identité de lieu de proximité, conviviale et accueillante pour répondre aux besoins de liens sociaux de la population :
    - Pérenniser la création d'une identité visuelle et graphique originale, repérable et attractive (actuellement renouvellement tous les trois ans)
    - Renforcer des modes et supports de communication facilitant l'inclusion et l'accessibilité en s'inspirant de la méthodologie FALC (Facile à Lire et à comprendre).
  - Maintenir une communication basée sur une identité visuelle reflétant le dialogue entre une identité commune (centre culturel municipal) et des spécificités sectorielles (dont Médiathèque) afin de favoriser l'identification de l'offre sur le territoire.
    - **Pérenniser et optimiser les outils de communication imprimés**
      - Pérenniser les productions de plaquette annuelle, affiches et flyers tout en veillant à les adapter au fil des saisons et à optimiser leur quantité.
    - **Pérenniser et renforcer les outils de communication numérique**
      - Participer à l'élaboration du futur site Internet du centre culturel (2026) en :
        - Veillant à valoriser l'offre numérique de Rennes Métropole
        - Intégrant les notions d'accessibilité et d'inclusion dans le cahier des charges
        - Etudiant la mise en place de services à distance à destination des partenaires et des usagers
      - Étudier l'amélioration du site « catalogue » afin de faciliter son usage.
      - Étudier et développer la stratégie de communication sur les réseaux sociaux.
  - **Pérenniser une communication adéquate avec les partenaires afin de favoriser l'identification du lieu et l'interconnaissance**
    - Pérenniser la proposition d'un support annuel à destination des partenaires du territoire et réalisé en collaboration avec les secteurs du centre culturel.

- Pérenniser des temps ciblés de présentation de la programmation à destination des différents partenaires du territoire (établissements scolaires, services municipaux, institutions locales...).
- Maintenir un site Internet de réservation spécialement dédié aux établissements scolaires et étudier son ouverture à l'ensemble des partenaires du territoire.
- Améliorer le lien aux familles à la suite des visites de classes / de groupes en créant des outils de communication adaptés :
  - Proposer un livret de présentation de structure mis à jour annuellement
  - Favoriser la création de livrets de visite autour des expositions
- **Optimiser la stratégie de communication de la Médiathèque pour en limiter les impacts écologiques, financiers et humains**
- Poursuivre la montée en compétences de l'agent bibliothécaire en charge de la coordination de la communication afin d'optimiser les stratégies mises en place et améliorer la fluidité dans la réalisation des missions.
- Optimiser les opérations et supports de communication, de leur production à leur diffusion.

## Moderniser les lieux

*Les médiathèques municipales sont des lieux de vie à usages multiples. Leur aménagement est donc un point central pour favoriser leur appropriation par les publics. Confort, convivialité, adaptation et diversification des usages représentent des enjeux d'importance : une médiathèque peut être, pour les visiteurs, tout autant un lieu de flânerie, de rencontre ou de travail. C'est aussi un lieu de travail pour des équipes professionnelles et bénévoles, un lieu de services où l'informatique et la technique importent, un établissement recevant du public avec ses contraintes réglementaires.*

- **Améliorer le bâti pour répondre aux besoins sociétaux et aux évolutions d'usage**
- Étudier une réhabilitation bâtementaire concertée avec le centre culturel répondant aux besoins de transition écologique :
  - Poursuivre le développement des mobilités douces aux abords de la structure :
    - Valoriser et adapter les accès piétonniers, cyclables, transports en commun
    - Optimiser les parkings dédiés aux mobilités douces (trottinettes, vélos)
  - Étudier une modernisation du bâti répondant aux enjeux de transition écologique
- Étudier une réhabilitation bâtementaire concertée avec le centre culturel s'adaptant à des usages en évolution et favorisant l'appropriation des lieux :
  - Étudier la possibilité d'une ouverture du bâtiment vers la ville
  - Favoriser l'identification du bâtiment et son accès depuis l'espace urbain
  - Favoriser l'autonomisation de certains espaces pour s'adapter à des usages multiples
  - Proposer des espaces verts appropriables, permettant un usage régulier et sécurisé
  - Améliorer l'accessibilité extérieure et intérieure du bâtiment (PMR notamment)

- Adapter le bâtiment aux évolutions et besoins des différentes pratiques professionnelles en présence. Pour la Médiathèque :

- des bureaux fonctionnels
- des zones de stockage optimisées
- des espaces optimisés dédiés aux réparations/équipement
- des espaces de travail en commun optimisés (salle de réunion...)
- des espaces réorganisés favorisant la fluidité de circulation des publics et une valorisation de la collection
- une salle dédiée aux actions culturelles conviviale et fonctionnelle

- **Poursuivre le renouvellement « mobilier » de la Médiathèque pour améliorer la convivialité de la structure et son appropriation**

- Poursuivre la modernisation du mobilier afin d'en faciliter les différents usages et d'améliorer la convivialité et de modularité des lieux :
  - Favoriser l'acquisition de mobilier aisément déplaçable afin de pouvoir moduler les espaces tout en limitant l'impact sur la manutention
  - Moderniser les assises pour proposer des lieux confortables, invitant et adaptés aux différents publics
  - Proposer des outils améliorant « l'expérience usager » : casier pour chaussures, porte-manteaux, paniers pour le transport de documents...
- Optimiser la valorisation des collections avec du mobilier adapté (étagères permettant le facing, éclairage adapté)
- Réaménager les espaces et les collections afin de favoriser l'appropriation de l'offre par les usagers :
  - Proposer des zones de travail et/ou d'étude confortables et fonctionnels permettant le travail individuel et collectif (prises, luminaires...)
  - Proposer des zones favorisant la rencontre et la convivialité : tisanerie
  - Le 1<sup>er</sup> étage de la Médiathèque (dont les fonds à destination des publics adolescents et le fonds de livres photographiques) fera l'objet d'une attention toute particulière
  - Étudier la valorisation du fonds de livres photographiques en le mettant en lien avec la galerie du Carré d'art

## Axe transversal

# Un fonctionnement interne au service d'un projet

- **Réorganisation d'équipe et organisation de travail**
  - Optimiser l'organigramme de la structure
    - Créer un poste de responsable de proximité « expert »
    - Réorganiser progressivement les missions des agents et profils de poste
    - Valoriser les métiers et expertises requises (revisiter le fléchage des postes en positionnant des catégories B)
    - Optimiser le nombre d'agents et d'ETP aux besoins de fonctionnement inhérents au projet culturel à mettre en œuvre : 5 agents, a minima 4,8 ETP.
  - Organiser et structurer le large spectre d'activités / tâches des agents
  - Améliorer la répartition des missions et charges de travail dans l'organisation de service
  - Pérenniser les rythmes actuels de travail (1 samedi sur 2, en alternance des lundis)
  - Optimiser la répartition des missions et la conception des projets pour (action culturelles)- mutualisation
  
- **Accompagnement des pratiques professionnelles**
  - Accompagner la montée en compétences /actualisation des connaissances individuelles et collectives
  - Pérenniser un plan de formation régulier adapté à l'avancement des projets
  - Maintenir et développer l'inscription de la Médiathèque dans les réseaux professionnels locaux et institutionnels
  - Moderniser les moyens logistiques (informatiques notamment) aux besoins métiers